

QH

77

.Q4

L353

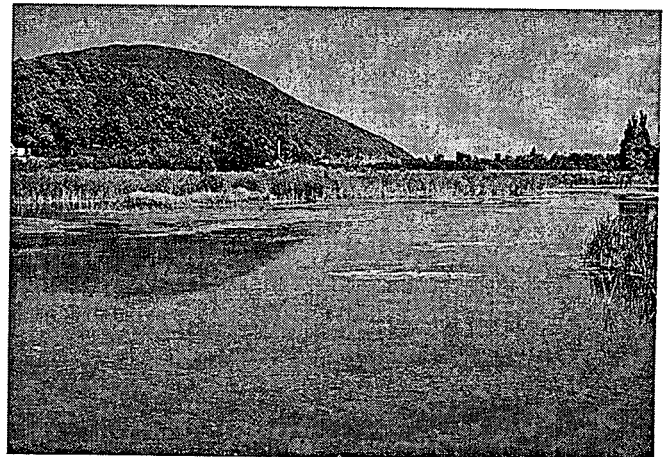
1998-99

3612109J

Saint-Laurent
Vision 2000

**Bilan de conservation des habitats
1996-97 / 1997-98**

Rapport du Comité technique Habitats
Volet Biodiversité



Rédigé par Renée Langevin
Environnement Canada
Service canadien de la faune
Région du Québec
Décembre 1998

TABLE DES MATIÈRES

SAINT-LAURENT VISION 2000	1
<i>Le volet Biodiversité de SLV 2000</i>	1
<i>Protection des habitats prioritaires</i>	2
<i>Financement des projets</i>	3
BILAN GLOBAL DE CONSERVATION DES HABITATS	3
<i>Répartition des sites protégés entre les partenaires</i>	6
<i>Répartition des sites protégés entre les organismes de conservation</i>	9
<i>Répartition des habitats protégés en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent</i>	11
RÉSULTATS ANNUELS	12
LES SITES PROTÉGÉS	15
1- Lac Saint-François	15
2- Île Perrot	15
3- Pointes Hébert et Goyette	16
4- Ruisseau Saint-Jean	17
5- Île aux Hérons	18
6- Battures Tailhandier	19
7- Tourbière de Lanoraie	19
8- Île de Grâce	20
9- Île Lapierre	21
10- Îlets Percés / Île aux Raisins	21
11- Rivière-aux-Brochets	22
12- Sainte-Anne-de-la-Pérade	23
13- Baie de Saint-Augustin	23
14- Côte de Beaupré	24
15- Îles de l'estuaire	25
16- Baie-de-l'Isle-Verte	26
17- Pointe Sauvage	27
18- Mont-Saint-Pierre	27
19- Barchois de Malbaie	28
20- Barchois de Bonaventure	29
21- Pointe de l'Est	30

ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Bilan de la protection des habitats - Saint-Laurent Vision 2000 (1996/97 - 1997/98).....	4
Tableau 2.	Bilan de conservation des habitats en 1996/97.....	13
Tableau 3.	Bilan de conservation des habitats en 1997/98.....	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Superficie des sites bénéficiant d'un statut légal.....	6
Figure 2.	Répartition de la protection des sites entre les partenaires.....	9
Figure 3.	Répartition de la protection des sites entre les organismes de conservation.....	10
Figure 4.	Répartition (%) de la protection des sites dans le cadre de SLV 2000 en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent.....	12

LISTE DES CARTES

Carte 1.	Localisation des sites prioritaires protégés au cours de la période 1996-1998 de SLV 2000
Carte 2.	Localisation des sites prioritaires protégés au cours de la période 1996-1998 de SLV 2000 (suite)

Saint-Laurent Vision 2000

Depuis 1988 et les débuts du Plan d'Action Saint-Laurent, les efforts et les actions de conservation qu'ont mis en commun les gouvernements du Canada (Environnement Canada, Pêches et Océans Canada) et du Québec (Environnement et Faune) ont porté fruit.

En effet, le programme de protection des habitats du PASL a permis de sauvegarder, entre 1988 et 1993, **plus de 5 000 hectares d'habitats** menacés ou prioritaires pour un total de 18 sites protégés ainsi que de nombreuses îles entre Montréal et Sorel.

Depuis 1993, c'est le programme Saint-Laurent Vision 2000 qui a pris la relève et a permis d'assurer la continuité des actions entreprises. Tout comme la précédente, cette entente vise la conservation, la dépollution, la protection et la restauration de l'écosystème du fleuve Saint-Laurent.

Préconisant une approche d'intervention plus globale de cet écosystème, sept tributaires d'importance ont été rattachés à cette deuxième entente. SLV 2000 intervient donc également sur les rivières L'Assomption, Boyer, Chaudière, Richelieu, Saguenay, Saint-Maurice et Yamaska.

Le volet Biodiversité de SLV 2000

Afin de répondre directement aux engagements pris par le Canada en 1992 lors de la Convention de Rio sur la diversité biologique, un volet "Biodiversité" a été incorporé au programme Saint-Laurent Vision 2000. L'objectif de préserver la diversité biologique du fleuve est important puisque 27,6 millions\$ du budget total sont alloués à ce seul volet. Afin d'atteindre cet objectif à long terme, des résultats spécifiques étaient attendus pour mars 1998 :

- ➔ conserver 7 000 hectares d'habitats prioritaires;
- ➔ contribuer au maintien ou au rétablissement de 12 espèces menacées ou en déclin;
- ➔ poursuivre le plan de rétablissement du Béluga du Saint-Laurent;
- ➔ réhabiliter la population d'éperlans arc-en-ciel de la rivière Boyer;
- ➔ augmenter la productivité de 5 habitats perturbés en milieu marin;
- ➔ mettre en place un réseau de suivi de la condition du Saint-Laurent;
- ➔ publier un rapport sur la biodiversité du Saint-Laurent;
- ➔ établir un plan de conservation, de restauration et de mise en valeur des zones côtières.

Le présent rapport du Comité technique Habitats fait état des résultats de ce second bilan liés à l'atteinte du premier objectif : la conservation de 7000 hectares d'habitats.

Protection des habitats prioritaires

Tous les habitats protégés dans le cadre de SLV 2000 sont sélectionnés à partir d'une liste de projets prioritaires. Ce sont pour la plupart des milieux menacés, des sites de grande valeur écologique, des habitats à caractère particulier ou encore des sites visant à consolider des milieux déjà protégés tels que les réserves nationales de faune ou les réserves écologiques.

L'acquisition des connaissances nécessaires à l'évaluation de la qualité de l'habitat constitue la première étape à franchir. L'utilisation du site par la faune, la flore retrouvée, le degré de perturbation de l'habitat et la tenure des terres ne sont que quelques-unes des informations recueillies afin de documenter le site à protéger et poser les actions qui conviennent selon les circonstances. En effet, le statut de protection accordé varie d'un cas à l'autre. Généralement, les sites sélectionnés sont acquis par des ententes de gré à gré, lorsqu'il s'agit de propriétés privées, ou par transfert interministériel, lorsqu'il s'agit de propriétés gouvernementales. L'expropriation est aussi une intervention utilisée, dans certains cas (réserve écologique surtout).

Lorsque les propriétaires ne sont pas prêts à se départir de leurs terres, l'intendance peut s'avérer une option très favorable et peu coûteuse. Elle prend alors la forme d'une entente de protection avec le propriétaire qui, tout en restant propriétaire de sa terre, assure une protection adéquate de la faune et la flore qui s'y trouvent. Les servitudes de conservation sont également des façons d'assurer une protection à un milieu particulier.

Financement des projets

Le ministère de l'Environnement et de la Faune ainsi que le Service canadien de la faune (Environnement Canada) sont les deux principaux ministères acquéreurs. Toutefois, SLV 2000 suscite également la contribution de nombreux autres partenaires, notamment celle des *organismes de conservation*.

Les projets de protection sont financés par ces partenaires. Ainsi, la consolidation des réserves nationales de faune a été financée entièrement par Environnement Canada (SCF) à même ses budgets prévus dans l'entente SLV 2000. La protection des réserves écologiques est effectuée sous la responsabilité de la Direction du Patrimoine Écologique du ministère de l'Environnement et de la Faune. Ce ministère, ainsi qu'Environnement Canada (SCF) ont financé conjointement ces projets. En ce qui concerne les sites protégés par des organismes de conservation, ces derniers ont bénéficié de l'aide financière de la part d'Environnement Canada (SCF), par le biais d'accords de contribution.

BILAN GLOBAL DE CONSERVATION DES HABITATS

Au bilan des deux dernières années de SLV 2000, **21 sites** différents, totalisant près de **1827 hectares d'habitats** prioritaires, ont été protégés en majeure partie par acquisition du fond de terre (voir tableau 1).

TABLEAU 1. Bilan de la protection des habitats - Saint-Laurent Vision 2000 (1996/97 - 1997/98)

Sites	Superficie protégée (ha)	Organisme acquéreur	Objectifs
1- Lac Saint-François	43,30	SCF	Consolidation de la Réserve nationale de faune du Lac Saint-François. Protection de marais à carex et d'une érablière.
2- Île Perrot	51,40	SCCN / McGill	Protection d'un site d'importance pour les amphibiens et reptiles.
3- Pointes Hébert et Goyette	18,54	FFQ	Protection de la 2e plus importante frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis. Importante halte migratoire pour la sauvagine.
4- Ruisseau Saint-Jean	30,95	FFQ	Protection d'un site de frai important de la plaine inondable du lac Saint-Louis. Importante halte migratoire pour la sauvagine.
5- Île aux Hérons	31,80	MEF	Création d'un habitat faunique protégeant une colonie de grand héron et de bihoreau gris, ainsi que deux colonies de sterne pierregarin.
6- Battures Tailhandier	154,14	SCF	Protection d'un site d'importance pour la sauvagine. Grande diversité faunique.
7- Tourbière de Lanoraie	119,10	SCTL	Protection d'une partie de la tourbière de Lanoraie. Plusieurs espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.
8- Île de Grâce	29,70	SCCN	Consolidation de cette île de l'archipel de Berthier-Sorel. Protection de milieux humides d'importance pour la sauvagine et le frai des poissons.
9- Île Lapierre	15,70	SCCN	Consolidation de cette île de l'archipel de Berthier-Sorel. Protection d'habitats humides et terrestres, de grande diversité faunique.
10- Îlets Percés / Île aux Raisins	8,53	SCF	Consolidation de ces îles de l'archipel de Berthier-Sorel. Protection de milieux humides et terrestres.
11- Rivière-aux-Brochets	133,44	SCCN	Site naturel d'une grande diversité. Présence de nombreuses espèces d'amphibiens et reptiles.
12- Sainte-Anne-de-la-Pérade	47,48	SCMHQ	Protection de milieux humides et d'une érablière à érable argenté à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne.
13- Baie de Saint-Augustin	-1,06*	FQPPN	Consolidation de la protection de la baie de Saint-Augustin. Aire de concentration pour la sauvagine. Plusieurs plantes d'intérêt.
14- Côte de Beaupré	69,08	FFQ / Beaupré	Protection d'un marais à scirpe d'une grande valeur écologique.
15- Îles de l'estuaire	316,10	SCF	Consolidation de la protection de la Réserve nationale de faune des îles de l'estuaire. Protection des battures ceinturant les îles.

TABLEAU 1. (Suite)

Sites	Superficie protégée (ha)	Organisme acquéreur	Objectifs
16- Baie-de-l'Isle-Verte	13,03	SCF	Consolidation de la protection de la Réserve nationale de faune de la Baie-de-l'Isle-Verte. Clarification des titres de propriété.
17- Pointe Sauvage	105,50	SCCN / HCQ	Site de grande valeur écologique. Concentration importante d'oiseaux.
18- Mont Saint-Pierre	601,09	MEF / SCMHQ	Nouvelle Réserve écologique. Protection d'un site unique et de trois populations d'une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.
19- Barchois de Malbaie	12,73	SCCN	Protection d'une partie du plus vaste barchois de la péninsule gaspésienne.
20- Barchois de Bonaventure	7,49	BIOPARC	Protection d'une partie d'un écosystème côtier de la Baie de Chaleurs.
21- Pointe de l'Est	18,94	SCF	Consolidation de la Réserve nationale de faune de la Pointe de l'Est. Protection d'habitat de la sauvagine et d'oiseaux de rivage ainsi que de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.
TOTAL	1826,98		hectares

SCF : Service canadien de la faune d'Environnement Canada

SCCN : Société canadienne pour la conservation de la nature

McGill : Fondation universitaire de l'institution royale pour l'avancement des sciences, de l'Université McGill

FFQ : Fondation de la faune du Québec

MEF : Ministère de l'Environnement et de la Faune

SCTL : Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie

SCMHQ : Société de conservation des milieux humides du Québec

FQPPN : Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel

Beaupré : Ville de Beaupré

HCQ : Héritage canadien du Québec

BIOPARC : Bioparc de la Gaspésie Inc.

* Voir tableau 3.

Comme le démontre la figure 1, **plus de la moitié de l'ensemble de ces territoires (63 %) sont ou seront protégés à court terme par un statut légal**, soit par statut de réserve écologique (40,2%), de réserve nationale de faune (21,4%) ou d'habitat faunique (1,7%). La portion restante (37% des sites protégés) ne dispose pas d'un statut légal comme tel mais la protection de ces sites est assurée par les différents organismes de conservation qui les gèrent ou par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada (acquisition et entente de gestion).

Répartition des sites protégés entre les partenaires

La répartition de la protection des sites s'est effectuée de façon équitable entre ces trois instances : le SCF, le MEF, et les ONG, qui comptent plusieurs groupes différents (figure 2). Au cours de la période visée par ce bilan, la plus importante superficie d'habitat a été protégée par les organismes de conservation. Démontrant leur importance à titre de partenaires de Saint-Laurent Vision 2000, ils sont responsables de la protection de 14 sites différents, répartis un peu partout le long du fleuve. Couvrant près de 38% de la superficie totale acquise, c'est à ces organismes que l'on doit la protection de plusieurs habitats insulaires et riverains de la région montréalaise et du lac Saint-Pierre, de la région de Québec, de la Côte Nord et de la Gaspésie (cartes 1 et 2).

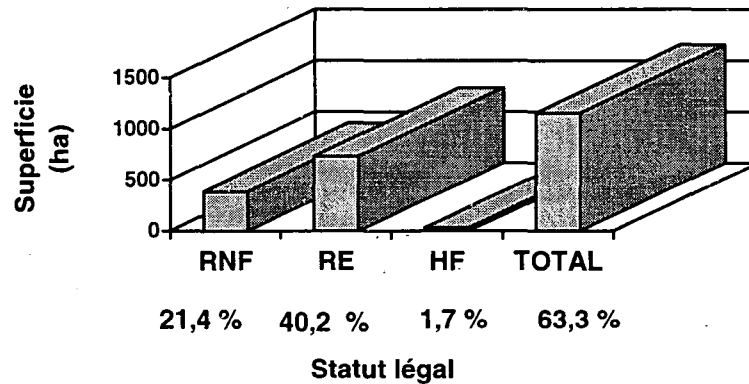
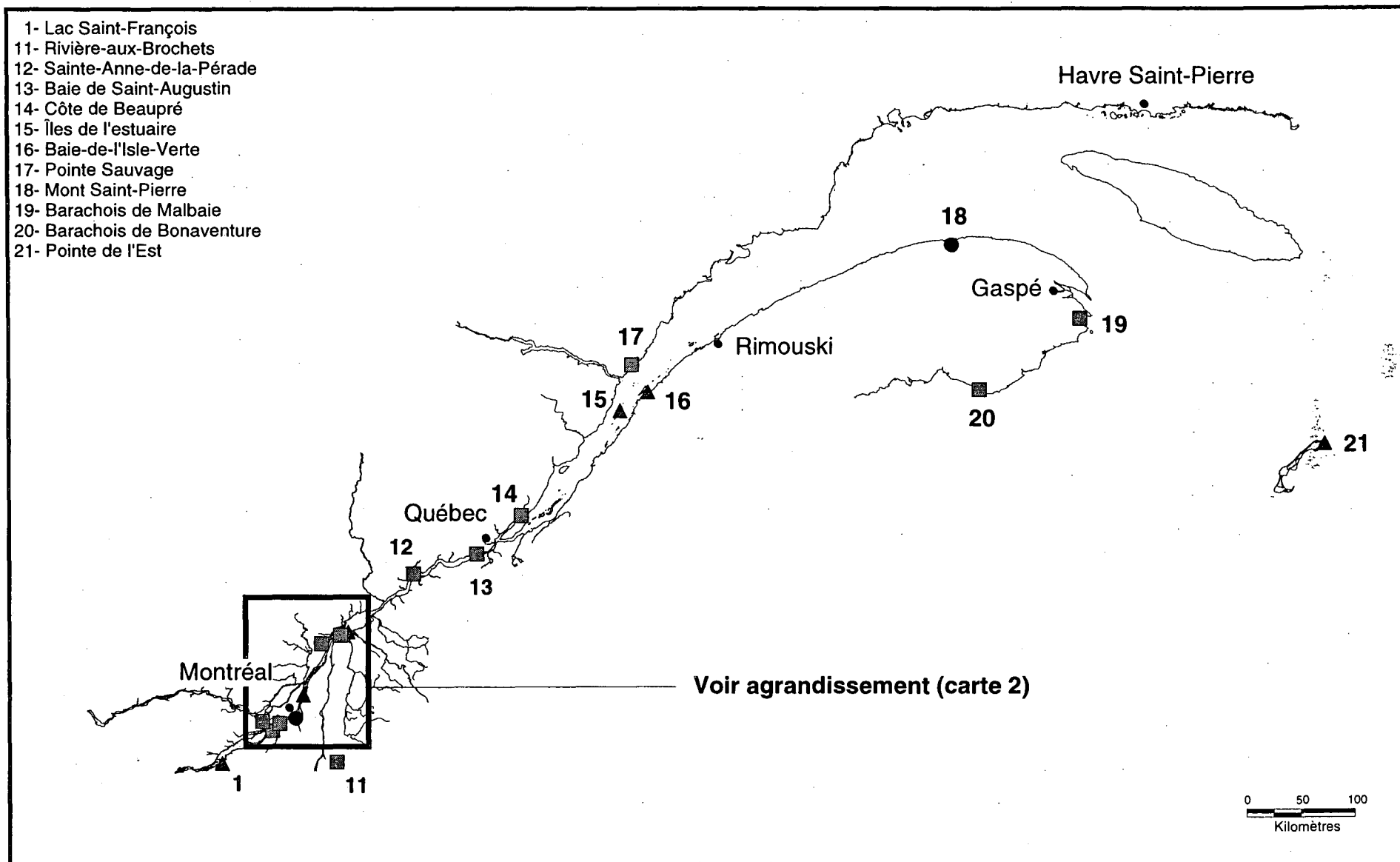


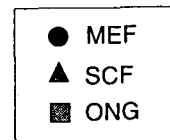
Figure 1. Superficie des sites protégés bénéficiant d'un statut légal

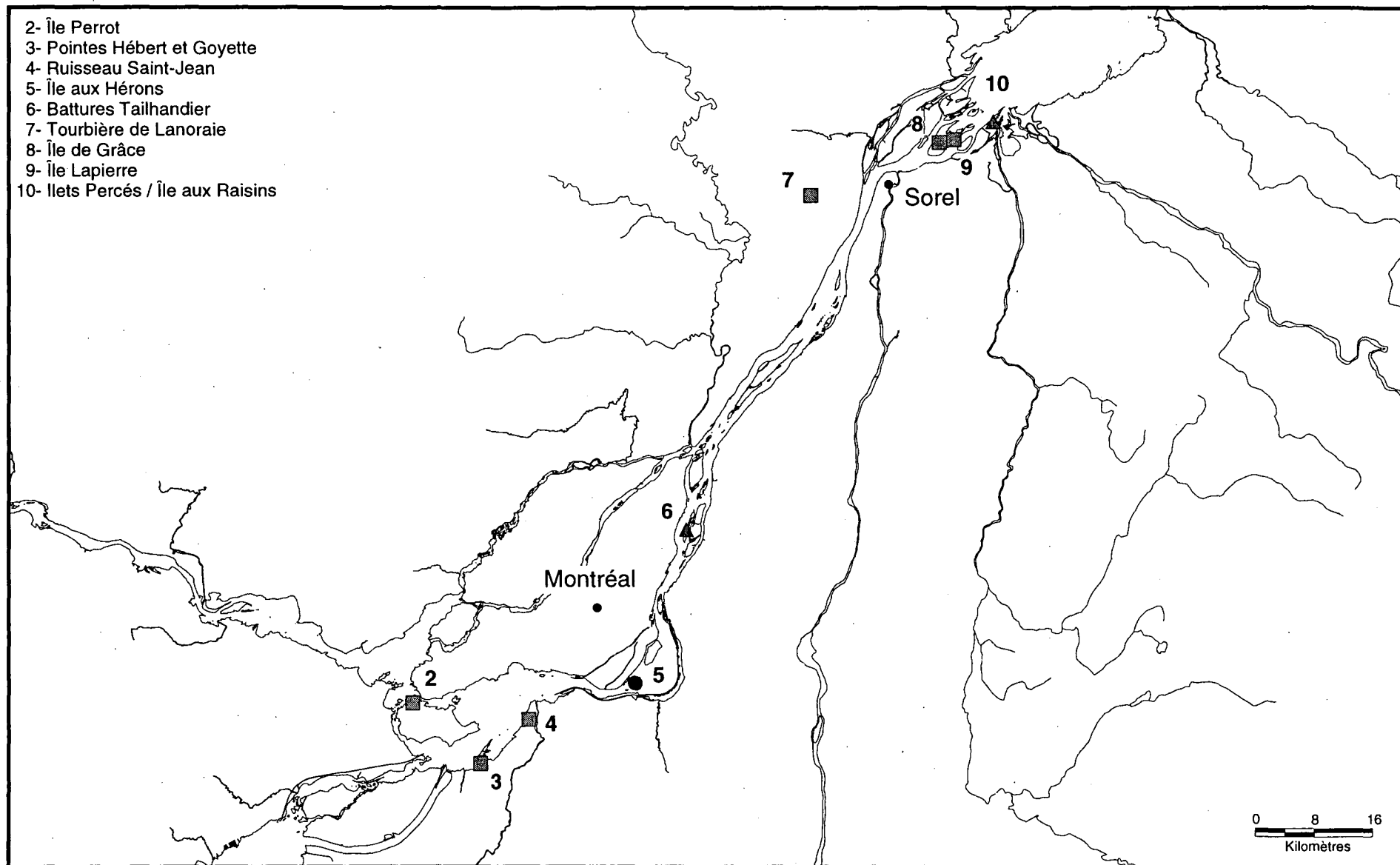
(RNF = Réserve nationale de faune ; RE = Réserve écologique ;
HF = Habitat faunique)

Sous la juridiction du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), une nouvelle réserve écologique a vu le jour, celle du Mont Saint-Pierre en Gaspésie, et vient ainsi consolider le vaste réseau des réserves écologiques du Québec. Protégeant des habitats essentiels de trois espèces d'oiseaux coloniaux, l'île aux Hérons ainsi que deux îlots rocheux, tous localisés aux Rapides de Lachine, ont maintenant le statut d'habitat faunique. Ces deux territoires totalisent une superficie de près de 587 hectares (figure 2).



Carte 1. Localisation des sites protégés au cours de la période 1996-1998 de SLV 2000





Carte 2. Localisation des sites protégés au cours de la période 1996-1998 de SLV 2000 (suite)

Le Service canadien de la faune (SCF) a également pu consolider quatre (4) des 8 réserves nationales de faune lors de la période 1996-98. Ce sont les réserves du *lac Saint-François*, des *îles de l'estuaire*, de la *pointe de l'Est*, aux *Îles-de-la-Madeleine*, ainsi qu'à la *Baie-de-l'Isle-Verte* dans le Bas-Saint-Laurent. C'est donc un peu plus de **554 hectares d'habitats** d'importance qui viennent s'annexer à des sites déjà protégés en vertu de la Loi sur les espèces sauvages du Canada (L.R., 1985 ch. W-9). De plus, le SCF a obtenu les droits de gestion des Battures Tailhandier, dans l'archipel des îles-de-Boucherville, grâce à une entente avec la Société du Port de Montréal, propriétaire des lieux. Les habitats insulaires que sont les Îlets Percés et l'île aux Raisins ont également pu être consolidés au cours de cette période. Tous ces territoires sous juridiction fédérale représentent plus de 30 % du bilan global de protection (figure 2).

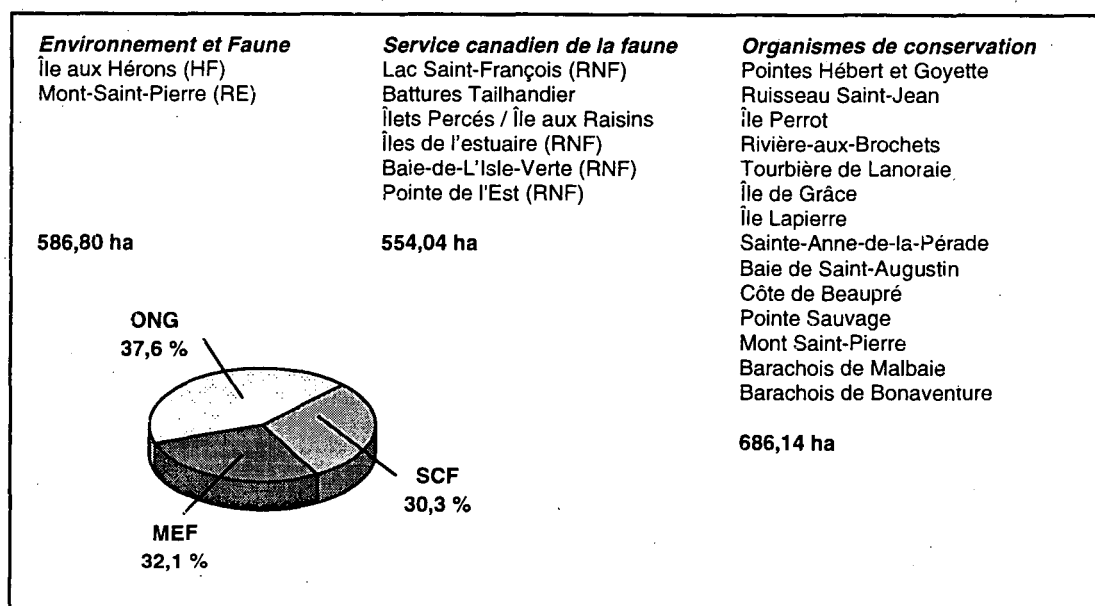


Figure 2. Répartition de la protection des sites entre les partenaires

Répartition des sites protégés entre les organismes de conservation

La Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN), de même que la Fondation de la faune du Québec (FFQ), sont deux organismes oeuvrant depuis plusieurs années dans le domaine de la conservation. Leur implication au sein de SLV 2000 est capitale en vue d'atteindre les objectifs de ce programme.

En acquérant plusieurs lots sur les îles *Perrot*, de *Grâce* et *Lapierre*, ainsi qu'à la *Rivière aux Brochets*, à la *Pointe Sauvage* et au *Barachois de Malbaie*, la SCCN a contribué à assurer la protection de nouveaux habitats, tout en consolidant certains acquis. Totalisant une superficie d'environ **349 hectares** répartis dans 6 sites différents, près de 51% de la superficie protégée par les organismes non gouvernementaux (686,14 ha) revient à cette société (figure 3).

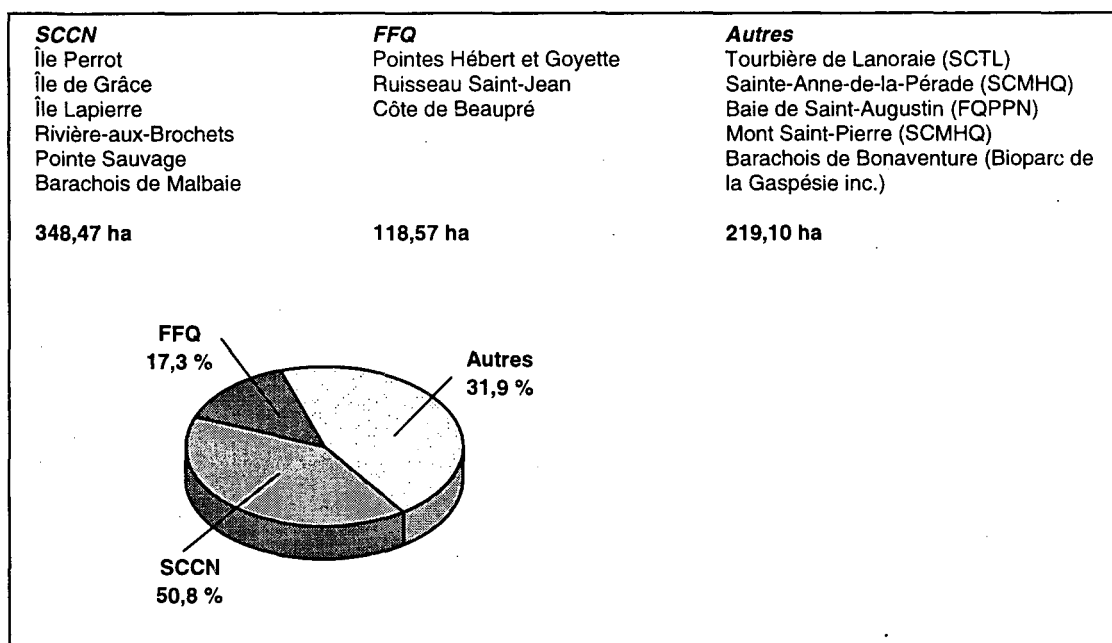


Figure 3. Répartition de la protection des sites par les organismes de conservation

De 1996 à 1998, la Fondation de la faune du Québec a poursuivi la protection des sites de *Pointes Hébert et Goyette* et du *Ruisseau Saint-Jean*, au lac Saint-Louis. Cet organisme protège également un marais de la *Côte de Beaupré*, en partenariat avec la Ville de Beaupré. L'ensemble des habitats protégés par cet organisme représente près de **119 hectares** (17,3 %).

Disposant souvent d'un budget d'acquisition beaucoup plus restreint, les organismes de conservation locaux, tels que la FQPPN (Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel), la SCTL (Société de conservation de la tourbière de

Lanoraie), la SCMHQ (Société pour la conservation des milieux humides du Québec) et le Bioparc de la Gaspésie n'en sont pas pour le moins importants dans l'ensemble des efforts accordés à la protection des sites prioritaires. Totalisant plus de **219 hectares d'habitats**, ces quatre petits organismes ont pu assurer la protection de cinq sites au cours de la période 96-98, représentant près de 32 % du total protégé par les ONG (figure 3). La protection de la Baie de Saint-Augustin, près de Québec, s'est poursuivie et quatre nouveaux sites ont été protégés : la *Tourbière de Lanoraie*, les milieux humides à l'embouchure de la rivière Saint-Anne, à *Sainte-Anne-de-la-Pérade*, une partie adjacente à la nouvelle réserve écologique du *Mont Saint-Pierre* et une partie du *Barachois de Bonaventure* en Gaspésie.

Répartition des habitats protégés en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent

Lors du premier bilan (1994-96), 67 % de la superficie totale protégée était localisée dans le Golfe Saint-Laurent, et ce, afin de combler le peu d'efforts de conservation mis pour ce tronçon au cours du PASL (phase I). La consolidation de la réserve nationale de faune de la pointe de l'Est et de la réserve écologique de Pointe-Heath, de même que la création d'une vaste réserve écologique sur l'île d'Anticosti (Grand-Lac-Salé) constituaient alors la concrétisation d'efforts voués à protéger cette portion négligée du Saint-Laurent. Au cours de la période 1996-98, les actions de conservation se sont bien réparties dans les trois tronçons du Saint-Laurent (figure 4). Quatre sites ont été sauvegardés dans le Golfe Saint-Laurent et la superficie qu'ils couvrent représente 35 % du total protégé. Dans l'estuaire, les efforts se sont concrétisés notamment par la protection de trois nouveaux sites et ont augmenté (en % de superficie protégée) dans ce tronçon du Saint-Laurent, de même que dans le tronçon fluvial, là où les sites naturels sont plus rares et menacés.

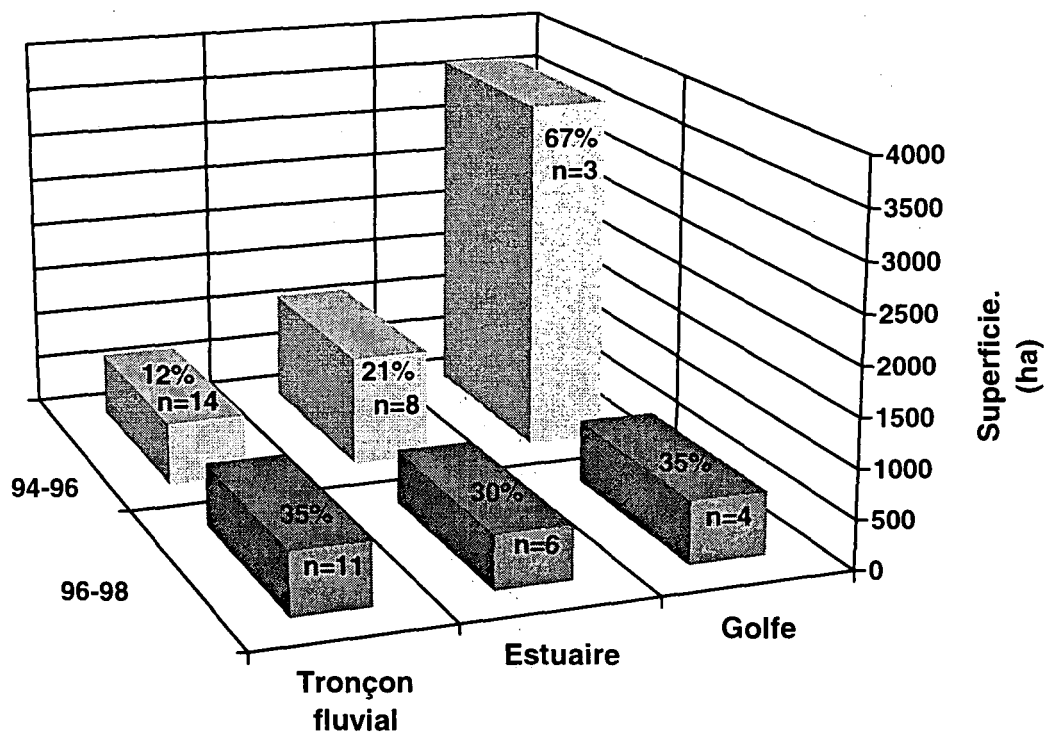


Figure 4. Répartition (%) de la protection des sites dans le cadre de SLV 2000 en fonction des tronçons du fleuve Saint-Laurent

- * Tronçon fluvial = Cornwall - Trois-Rivières
- * Estuaire = Trois-Rivières - Pointe des Monts/Rimouski
- * Golfe = Rimouski - Iles-de-la-Madeleine

RÉSULTATS ANNUELS

La troisième année de Saint-Laurent Vision 2000 s'est montrée plus calme avec seulement **546 hectares** d'habitats qui sont venus s'ajouter au bilan (tableau 2). Peu de nouveaux sites ont été protégés au cours de cette période. Toutefois, les efforts se sont principalement axés sur la consolidation de sites déjà protégés, notamment ceux gérés par le Service canadien de la faune, dont quatre réserves nationales de faune, ainsi que les sites de la Fondation de la faune du Québec : *Ruisseau Saint-Jean* et *Pointes Hébert et Goyette*, qui font l'objet d'actions concrètes en continu depuis les débuts de SLV 2000. Les deux nouveaux sites, l'île aux Hérons et Rivière-aux-Brochets,

bénéficieront d'un statut légal puisque le premier sera désigné d'habitat faunique et le second réserve écologique.

Tableau 2. Bilan de conservation des habitats en 1996/97

Sites	Superficie protégée (ha)	Organisme acquéreur	Date d'acquisition
1996-97			
Îles de l'estuaire	316,10	SCF	02/96
Pointe de l'Est	18,94	SCF	05/96
Baie-de-l'Isle-Verte	13,03	SCF	06/96
Pointes Hébert et Goyette	3,40	FFQ	09/96
Rivière-aux-Brochets	133,44	SCCN	02/97
Îlets Percés / Île aux Raisins	2,72	SCF	02/97
Lac Saint-François	9,41	SCF	03/97
Ruisseau Saint-Jean	17,92	FFQ	03/97
Île aux Hérons	31,80	MEF	03/97
Total (9 sites)	546,76		

Les habitats protégés en 1996-97 étant principalement gérés par l'une ou l'autre des instances gouvernementales, les organismes de conservation ont pris la relève en 1997-98 (tableau 3). En effet, 13 des 16 sites sont maintenant sauvegardés par une multitude d'organismes à but non lucratif, qu'ils oeuvrent à l'échelle nationale, régionale ou locale. Parmi ceux-ci, huit (8) sont de nouveaux sites, ce qui démontre bien l'importance des actions de tels organismes pour préserver des habitats particuliers.

Avec un peu plus de **1280 hectares** en cette dernière année de la phase II du PASL, l'objectif prévu de *7000 hectares* a été largement dépassé, portant le bilan total à **7242 hectares d'habitats prioritaires protégés.***

La description de chacun des sites ci-après a pour but d'apporter plus d'informations sur les sites et habitats protégés au cours de la période visée, ainsi que sur leur importance pour la faune et la flore qui les utilisent.

* Le bilan total (1994-1998) est disponible sur le site Internet suivant :
<http://www.slv2000.qc.ec.gc.ca/francais/plan/biodiversité/biodiversite.htm>

Tableau 3. Bilan de conservation des habitats en 1997/98

Sites	Superficie protégée (ha)	Organisme acquéreur	Date d'acquisition
1997-98			
Baie de Saint-Augustin	-1,06*	FQPPN	04/97
Lac Saint-François	33,89	SCF	06/97
Sainte-Anne-de-la-Pérade	47,48	SCMHQ	10/97
Pointes Hébert et Goyette	15,14	FFQ	12/97
Tourbière de Lanoraie	119,10	SCTL	01/98
Barachois de Malbaie	12,73	SCCN	01/98
Battures Tailhandier	154,14	SCF	03/98
Ruisseau Saint-Jean	13,03	FFQ	03/98
Ile Perrot	51,40	SCCN / McGILL	03/98
Ile de Grâce	29,70	SCCN	03/98
Ile Lapierre	15,70	SCCN	03/98
Ilets Percés / Ile aux Raisins	5,81	SCF	03/98
Côte de Beaupré	69,08	FFQ / BEAUPRÉ	03/98
Mont Saint-Pierre	601,09	MEF / SCMHQ	03/98
Pointe Sauvage	105,50	SCCN / HCQ	03/98
Barachois de Bonaventure	7,49	BIOPARC	03/98
Total (16 sites)	1280,22		

* La superficie de ce site est négative en raison de la correction apportée à la superficie comptabilisée en 1995-96. En effet, la superficie réelle après arpentage a été amputée de 1,70 ha, à laquelle s'est ajoutée l'acquisition d'un nouveau terrain en 1997-98 de 0,64 ha ($-1,70 + 0,64 = -1,06$ ha)

LES SITES PROTÉGÉS

1- Lac Saint-François

Localisée au sud-ouest de la province, à la jonction des frontières québécoise, ontarienne et américaine, la réserve nationale de faune du Lac Saint-François est un écosystème unique au Québec. Elle présente une étonnante diversité d'habitats comme on n'en retrouve plus le long du Saint-Laurent : d'immenses marais à carex, de grands marécages à aulne, à saule ou érables rouge et argenté, ainsi que quelques buttes, dont certaines sont recouvertes d'érablières à caryer. De nombreux canaux et ruisseaux, riches en faune, font également partie du paysage de ce territoire.

La biodiversité de ces milieux est toute aussi impressionnante. Plus de 500 taxons de plantes vasculaires ont été répertoriés dont de nombreuses plantes rares. À cela s'ajoute une multitude d'espèces de mammifères, de poissons, d'amphibiens et de reptiles. Pour les oiseaux, la réserve constitue une importante halte migratoire dans l'est du Canada. La sauvagine est omniprésente,

en migration comme en période de reproduction.

Les pressions de développement, particulièrement le remblaiement des marais à des fins de villégiature, sont très fortes dans ce secteur du fleuve. Par ailleurs, de nombreux habitats d'importance localisés hors des limites actuelles de la RNF ne font pas encore l'objet de protection. Grâce au financement de SLV 2000, une portion d'un marais à carex, de même qu'une érablière à érable argenté, ont pu être acquis par le Service canadien de la faune (SCF). D'une superficie totalisant 33,89 ha, les sites acquis viennent ainsi consolider le territoire de cette vaste réserve.

Il est à noter également qu'au premier bilan de SLV 2000 (94-96), 56,78 ha d'habitats avaient aussi été acquis dans ce secteur. Or, suite à l'arpentage subséquent (les résultats ont été connus en 1996-97), il s'est avéré que la superficie réelle acquise était de 9,41 ha plus élevée. Le bilan pour 96-98 atteint donc 43,30 hectares.

2- Île Perrot

Située entre le lac des Deux-Montagnes et le lac Saint-Louis, l'île Perrot est passablement développée, l'expansion résidentielle et l'agriculture faisant pression sur les habitats naturels qui subsistent à cet endroit. L'attrait du site protégé, au nord de l'île, repose particulièrement sur la diversité des habitats et

leur degré d'intégrité remarquable qui regroupent une faune herpétologique variée.

Outre la présence d'une érablière mésique et d'une érablière à érable argenté dans la plaine inondable, une forêt mixte humide avec quelques

étangs permanents et temporaires occupent également le site. Les étangs offrent ainsi un milieu de reproduction et un site d'alimentation propice à plusieurs espèces d'amphibiens terrestres et de couleuvres. Les grenouilles et les tortues utilisent également cet habitat. Quant à la forêt mésique, son substrat de blocs rocheux offrent de nombreux interstices qui servent d'abri lors de l'hibernation de plusieurs amphibiens et couleuvres.

Parmi les espèces retrouvées sur le site, on note la présence de la salamandre rayée, des rainettes crucifère et versicolore, de la grenouille verte, de la couleuvre rayée, ainsi que de la tortue peinte et de la tortue serpentine. Un inventaire plus rigoureux pourrait révéler la présence de plusieurs autres espèces. L'intérêt du site repose également sur la présence remarquée de la couleu-

vre d'eau (*Nerodia sipedon*), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Neufs options d'achat, portant sur autant de lots différents, ont été obtenus par la SCCN en 1997-98. Ces options ont été transférées à la Fondation universitaire de l'institution royale pour l'avancement des sciences, de l'Université McGill, en vertu d'une entente de conservation signée entre ces deux organismes. Ce site sera désigné « réserve naturelle » et servira, outre à la sauvegarde de la faune et la flore, à des études environnementales effectuées par des étudiants de McGill et du Collège McDonald. Une servitude de conservation en faveur d'un propriétaire ayant financé le projet, garantie également la protection à perpétuité de cette réserve naturelle de 51,40 ha.

3- Pointes Hébert et Goyette

Ces deux pointes, qui font partie des municipalités de Maple Grove et de Léry, constituent la deuxième plus importante frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis (après le site du ruisseau Saint-Jean). Le grand brochet, l'achigan à grande bouche, le crapet-soleil et la barbotte brune ne sont que quelques-unes des nombreuses espèces qui viennent se reproduire à cet endroit. La quantité et la qualité des habitats fauniques du lac Saint-Louis étant gravement affectées, il subsiste peu, à l'heure actuelle, de plaines inondables et de marais intacts. Il est donc essentiel de protéger les rares habitats riverains encore valables de ce secteur du fleuve Saint-Laurent.

Bien que les marais aient été fragmentés par la construction de chemins, le site de Pointes Hébert et Goyette possède encore une importante richesse faunique et floristique. Site désigné prioritaire pour l'habitat du poisson (dans le cadre du FRHAP), il est, de plus, reconnu, parmi les principales haltes migratoires d'automne pour la sauvagine. Pointes Hébert et Goyette leur offrent en effet des conditions favorables à la nidification, l'élevage et l'alimentation. On y rencontre d'autres oiseaux d'eaux tels que le grand héron et la guifette noire. Le rat musqué, la tortue peinte et le ouaouaron sont également présents en abondance sur le territoire.

Le site des Pointes Hébert et Goyette couvrent une superficie totale d'environ 70 hectares. La Fondation de la Faune du Québec ayant débuté les acquisitions de cet important site au début de SLV 2000, 18,54 ha d'habitats protégés se sont ajoutés de 1996 à 1998 au 9,36 ha déjà acquis durant les deux premières années. Près de 40 % du site est désormais protégé par cet organisme de

conservation dans le cadre de ce programme.

Plus de 15 des 18,54 hectares protégés ne sont pas des acquisitions mais plutôt des ententes de conservation qui ont été signés entre la FFQ et tous les propriétaires concernés, qui se sont ainsi engagés volontairement à protéger les habitats fauniques de leur propriété, pour des périodes variant de 5 à 40 ans.

4- Ruisseau Saint-Jean

Le site du ruisseau Saint-Jean est situé sur la rive sud du lac Saint-Louis, à proximité du refuge faunique Marguerite-d'Youville. Il s'étend de part et d'autre du ruisseau Saint-Jean dans les municipalités de Châteauguay et de Léry.

Ce site est reconnu comme la plus importante frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis. Il est ainsi très utilisé pour la reproduction de nombreuses espèces telles que l'achigan à grande bouche, le grand brochet, le crapet-soleil, le poisson-castor et plusieurs cyprinidés dont le Méné jaune. Au total, 25 espèces de poissons y ont été dénombrées dont une est considérée rare : le brochet vermiculé.

Le lac Saint-Louis constitue une des plus importantes haltes migratoires pour la sauvagine. Comme les habitats de reproduction se font de plus en plus rares dans cette région, plusieurs espèces de canards utilisent le territoire du ruisseau Saint-Jean, notamment le canard colvert, le canard noir, la sarcelle d'hiver et le canard branchu.

Avec sa végétation terrestre, riparienne et aquatique diversifiée ainsi que sa

faune d'invertébrés abondante, le site accueille également une grande variété d'autres espèces. Le rat musqué y est particulièrement abondant. De nombreuses espèces d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux aquatiques s'y rencontrent aussi. Ruisseau Saint-Jean est d'ailleurs une aire d'utilisation régulière pour l'alimentation des hérons qui nichent à proximité.

Les pressions de développement résidentiel sont omniprésentes sur le site. La grande diversité et l'utilisation polyvalente des habitats par la faune viennent renforcer l'urgence et la pertinence de conserver le territoire de ruisseau Saint-Jean. Couvrant une superficie de 200 hectares au total, ce territoire a été divisé en six unités d'aménagement. Grâce au FRHAP, une portion du site a pu être acquise et restaurée comme habitat du poisson. C'est également par l'entremise de SLV 2000 et du PCHE que la Fondation de la Faune du Québec a pu poursuivre la protection de ce site. En effet, près de 31 hectares (30,95 ha) d'habitats supplémentaires ont été acquis ou ont fait l'objet d'entente de conservation volontaire avec les propriétaires.

Localisé au beau milieu d'une région où les pertes d'habitats atteignent déjà une proportion inquiétante, d'autres actions

sont prévues afin d'assurer une protection suffisante à cet important site.

5- Île aux Hérons

Localisée au coeur des Rapides de Lachine, l'île aux Hérons abrite une végétation forestière mature, peu perturbée et dominée par le micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*), qui est considéré comme un groupement forestier rare. Le micocoulier se retrouve sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Les peuplements de cette île sont d'ailleurs remarquables et sont les plus importants en superficie au Québec. Occupant près des deux tiers de l'île, ce groupement de micocoulier a pu être préservé malgré la présence de villégiateurs au sud-est de l'île. Parmi les espèces végétales accompagnatrices dans cet arboratoire, on retrouve le tilleul d'Amérique, l'orme rouge et le staphylier à trois folioles (*Staphylea trifolia*), cette dernière étant également une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. D'autres plantes rares sont également présentes sur cette île.

L'île aux Hérons, comme son nom l'indique, abrite une importante colonie mixte de hérons dont la population semble stable depuis quelques années. Lors d'un inventaire en 1997, 375 nids de grand héron et 474 nids de bihoreau gris ont été répertoriés. Cette héronnière est la deuxième en importance au Québec, pour le grand héron, après celle de Grande-Île dans l'archipel de Berthier-Sorel. Quant au bihoreau gris, le site de l'île aux Hérons constitue l'une des plus grandes colonies pour cette espèce en Amérique du Nord. Ce site protégé inclut également deux îlots

rocheux en aval de l'ancienne centrale à Lasalle, qui abritent deux colonies de sterne pierregarin. En 1985, un total de 58 nids y avait été répertorié. Les effectifs actuels n'auraient apparemment pas variés.

Propriété de Hydro-Québec, une entente est intervenue entre cet organisme et le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) afin de préserver ces colonies. Désigné « habitat faunique », cette île et ces îlots demeurent la propriété de Hydro-Québec qui s'est engagé à respecter la réglementation faunique provinciale liée à la création de ce statut. Quant aux particuliers qui occupent l'île aux Hérons, leur présence est toujours permise mais réglementée.

Le site protégé est ainsi constitué de la totalité de la héronnière de l'île aux Hérons, d'une bande de protection de 200 m de largeur la ceinturant (31,6 ha), ainsi que des deux îlots rocheux (0,2 ha) où nichent les sternes, pour une superficie totale de 31,80 hectares.

Instauré en 1937 sur une bonne partie du secteur afin de protéger les colonies de hérons, le statut fédéral de refuge d'oiseaux migrateur vise principalement à interdire la chasse et toute activité nuisible à ces oiseaux migrateurs, à leurs oeufs et à leurs nids. L'habitat lui-même n'étant pas assujéti à cette réglementation fédérale, la création d'un habitat faunique permet désormais d'interdire toute activité susceptible de modifier un élément (biologique, chimi-

que ou physique) de cet habitat exceptionnel.

Observés en 1611 par Samuel de Champlain, les hérons de l'île aux

6- Battures Tailhandier

Localisé dans l'archipel de Boucherville, le site des battures Tailhandier regroupe en réalité les îles Montbrun, Lafontaine, à Bleury, Dufault, du Nord, Tourte Blanche, Verte et les Grandes Battures Tailhandier. Propriété de la Société du Port de Montréal (SPM), ces îles étaient parmi les seules à ne pas être protégées puisque la majorité des autres milieux insulaires de l'archipel font partie du parc provinciale des Îles-de-Boucherville. La SPM ayant accordé la gestion du site au Service canadien de la faune pour au moins 20 ans, plus de 154 hectares d'habitats qui seront désormais sauvegardés.

La protection des îles à l'ouest du parc provincial s'avérait indispensable afin de maintenir la grande diversité d'espèces qui fréquentent cet endroit. En effet, le chenal du Courant, qui divise l'archipel en deux, constitue une zone importante en raison du groupement homogène de quenouilles à feuilles étroites, qui ne se retrouve pas dans les autres archipels de ce secteur du Saint-Laurent. Le chenal et les îles environnantes sont ainsi utilisés par plusieurs espèces de canards barboteurs lors de la période de reproduction, comme en migration. Le

7- Tourbière de Lanoraie

Situé au sud-est de Joliette, le site assure la protection d'un vaste complexe de tourbières ombrotrophes

Hérons pourront ainsi être observés pendant encore de nombreuses décennies.

chenal du Courant constitue également une aire d'élevage pour les canetons. Cet habitat est aussi fréquenté par une multitude d'oiseaux aquatiques (hérons, râles, etc.) et constitue une zone de concentration du rat musqué. Un habitat faunique est d'ailleurs désigné pour cet espèce dans la portion amont du chenal. Zone de frai pour plusieurs espèces de poissons, le site présente aussi un potentiel élevé pour les amphibiens et les reptiles.

Un peu à l'écart des autres, l'île Verte est également une zone d'importance pour plusieurs espèces, particulièrement pour la sauvagine où des macreuses se rassemblent près de l'île lors de la migration d'automne. Par ailleurs, au moins quatre espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (mentions de 1995) sont présentes sur cette île.

Identifié site prioritaire depuis les débuts du Plan d'Action Saint-Laurent, les efforts accordés afin d'assurer la protection de ce site de grande valeur écologique ont enfin porté fruit.

(bogs) et minérotrophes (fens). Une partie de cet habitat constitue la réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie.

Un organisme non gouvernemental local, la Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie (SCTL) s'est donné comme mandat de consolider la protection de ce site particulier, représentatif des basses-terres du Saint-Laurent, et des différents types de milieux naturels qui se retrouvent à proximité.

Par le financement de SLV 2000, plusieurs lots ont pu être acquis par cet organisme, assurant ainsi la conservation de 111,72 hectares de ces habitats. Deux autres lots (7,38 ha) ont fait l'objet d'intendance privée, par le biais de servitude de conservation d'une durée de 10 ans.

Les lots protégés, localisés en majorité aux limites de la réserve écologique, sont principalement des tourbières minérotrophes où y sont associés des groupements végétaux variés: mélézin à aulne rugueux, mélézin à kalmia à feuilles étroites, bétulaie grise à érable rouge, pessière noire à némopanche mucroné, aulnaie rugueux à saules et typha, etc. Par ailleurs, on retrouve à

8- Île de Grâce

Localisée à l'embouchure du lac saint-Pierre, on retrouve sur l'île de Grâce une des trois plus importantes érablières à érable argenté de l'archipel de Berthier-Sorel. On y retrouve également des marécages arbustifs, des prairies humides, des marais ainsi que des zones de pâturage ou de culture à l'extrémité sud-ouest de l'île.

L'île de Grâce possède un potentiel faunique très élevé, notamment pour la nidification et l'élevage des canards barboteurs. Le marais de la pointe est de

l'intérieur de ce complexe de tourbières deux espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : l'aréthuse bulbeuse (*Arctostaphylos bulbosa*) et la woodwardie de Virginie (*Woodwardia virginica*). Cette dernière est également présente sur certains lots acquis par la SCTL.

Même si elle n'est qu'en partie connue, la faune est elle aussi très diversifiée. Un inventaire réalisé en 1996 a permis de recenser 56 espèces d'oiseaux nicheurs dans la réserve écologique, l'une d'entre elles est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable : le troglodyte à bec court (*Cistothorus platensis*). On mentionne également dans le secteur la présence de l'orignal, du cerf de Virginie, du castor, du rat musqué et du lièvre d'Amérique.

Grâce à l'implication d'une partie de la communauté locale, 119,10 hectares viennent s'ajouter au 415 ha qui constituent la réserve écologique, assurant ainsi la préservation à long terme de ces vastes milieux tourbeux.

l'île constitue un des plus importants sites d'élevage de cet archipel. Outre la présence de nombreuses autres espèces d'oiseaux nicheurs, les milieux humides favorisent également la sauvagine lors de la halte migratoire d'automne. De plus, cette île offre une qualité exceptionnelle de frayères et d'aires d'alevinage pour plusieurs espèces de poissons d'eaux calmes. En effet, les zones inondables de l'île de Grâce, de même que les chenaux traversant l'île constituent un habitat de prédilection hautement utilisé par le

poisson. On y observe aussi des espèces fauniques et floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, dont l'arisème dragon (*Ariseama dracontium*), une plante rare présente dans l'érablière argentée.

Contribuant graduellement à consolider la protection de ce territoire insulaire,

9- Île Lapierre

Adjacente à l'île de Grâce, au lac Saint-Pierre, la protection de l'île Lapierre a été jugée prioritaire en raison des risques de développement. Boisée sur près des deux tiers de sa superficie notamment par l'érable argenté, le frêne de Pennsylvanie et le saule noir, l'extrémité est de l'île est toutefois couverte par des marais dont la flore est très diversifiée. L'arisème dragon (*Ariseama dracontium*), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, est également présente sur l'île Lapierre. Les zones humides sont par ailleurs très utilisées pour le frai du poisson. Le potentiel de la baie marécageuse comme habitat du rat musqué est élevé. Plusieurs oiseaux

10- Îlets Percés / Île aux Raisins

Localisés à l'extrémité est de l'île du Moine, dans l'archipel de Berthier-Sorel, les îlets Percés et l'île aux Raisins présentent une vaste zone de marais, tout comme les autres îles de ce secteur. En effet, leur localisation entre la rive et la Voie maritime a permis une sédimentation en rive sud, favorisant ainsi le développement d'une végétation aquatique sur une superficie beaucoup plus importante que les îles elles-mêmes.

29,70 hectares supplémentaires ont été acquis en 1997-98 par la SCCN, déjà propriétaire de 213 ha sur cette île.

En raison de sa faune et sa flore très diversifiée, la protection de l'île de Grâce, même partielle, contribue de façon importante à la conservation de la biodiversité à l'échelle locale.

nichent sur l'île Lapierre, particulièrement des espèces telles que le bruant chanteur, le troglodyte familier et le viréo mélodieux, ce dernier étant un nicheur à répartition limitée dans le sud du Québec.

Avec l'acquisition de 15,70 hectares en 1997-98 de ces importants milieux, la SCCN est venue consolider ce territoire dont 158 hectares ont déjà fait l'objet de protection dans le cadre du PASL et de SLV 2000 (en 1994-96) par ce même organisme. Par ailleurs, la SCCN assure la protection totale ou partielle de plusieurs des îles de ce secteur de l'archipel.

Ces deux milieux insulaires présentent ainsi une zone arborée (érablière argentée), des prairies à graminées hautes (phalaris roseau), ainsi que de vastes zones de marais dominés principalement par les scirpes, les sagittaires et les quenouilles. Que ce soit lors de la migration, en période de reproduction ou pour l'élevage des canetons, les canards barboteurs favorisent ces îles pour la diversité de leurs habitats. On y observe principa-

lement les canards chipeau, pilet, souchet, colvert et d'Amérique, ainsi que les sarcelles à ailes bleues et d'hiver. Zone importante pour la sauvagine, les deux îles ont également un potentiel élevé comme habitat pour le rat musqué et comme frayère ou aire d'alevinage.

Les acquisitions de ces sites ayant débuté dans le cadre du Plan d'Action Saint-Laurent (PASL), la poursuite de la phase II (SLV 2000) a permis au Service

canadien de la faune de poursuivre les actions entreprises afin de consolider la protection de ce territoire. Ces actions se sont concrétisées par l'acquisition de quatre lots privés sur les îlets Percés (en 1996-97), ainsi que d'un lot public (en 1997-98) sur l'île aux Raisins. Au total, 8,53 ha viennent compléter la propriété du SCF, qui protège à l'heure actuelle plus de 76 % de la partie terrestre de ces deux îles.

11- Rivière-aux-Brochets

Situé à l'embouchure de la rivière du même nom, le site de Rivière-aux-Brochets constitue le seul et dernier milieu naturel en contact avec la partie québécoise de la baie Missisquoi (lac Champlain). D'une grande valeur écologique, ce site présente une diversité remarquable d'habitats qui supporte une faune et une flore abondante et diversifiée.

Bien que l'on y retrouve une faible portion de marais et de prairie humide, la majeure partie des terrains acquis se caractérise par le marécage arboré, à érable argenté ou à érable rouge. Ce dernier groupement (tourbière marécageuse), confère au site son intérêt particulier du point de vue végétal. Par ailleurs, 15 espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été localisées dans ce secteur. Sept de ces espèces sont des mentions récentes.

Le site de Rivière-aux-Brochets présente également une diversité faunique exceptionnelle. En effet, ce site est propice à une multitude d'oiseaux aquatiques (sauvagine, hérons, râles, etc.) tout comme à des passereaux ou des

rapaces. Au total, 76 espèces d'oiseaux ont été recensées dans ce secteur. Le petit butor (*Ixobrychus exilis*), une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, a été noté à cet endroit. Le territoire est également reconnu pour la richesse et la diversité de sa faune ichtyologique. Des inventaires printaniers ont ainsi rapporté la présence de 47 espèces. Parmi celles-ci, on note le grand brochet, qui utilise la périphérie du marécage tourbeux pour y frayer, et le doré jaune, pour lequel un sanctuaire de pêche sportive a été créé en 1980 afin de protéger les géniteurs de cette espèce. Un inventaire des amphibiens et des reptiles dans le secteur de la rivière aux Brochets indique que ce territoire est fréquenté par 6 espèces d'anoues et 4 espèces de tortues. Le marais est d'ailleurs le plus important site de reproduction de la grenouille léopard de la région. De plus, l'utilisation de l'embouchure de cette rivière comme aire de ponte par la chélydre serpentine et la tortue peinte a été confirmée. Ce site est d'ailleurs reconnu comme une importante aire de concentration de la chélydre serpentine. Parmi ces groupes d'espèces, on fait état de la présence de trois espèces

susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : le brochet d'Amérique (*Esox americanus americanus*), la tortue-molle à épines (*Apulone spinifera spinifera*) et la tortue géographique (*Graptemys geographica*).

12- Sainte-Anne-de-la-Pérade

Situé un peu à l'ouest de l'embouchure de la rivière Saint-Anne, ce site, appelé la réserve naturelle de la Pérade, est occupé par un important marécage arborescent. En fait, il est localisé dans un ancien chenal mal drainé du delta de la rivière Saint-Anne. La végétation de ce marécage est caractérisé notamment par une importante érablière argentée, un écosystème rare et menacé de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent. Le site protège également une communauté végétale à zizanie à fleurs blanches (*Zizania aquatica* var. *brevis*), une plante sur la liste des espèces à statut précaire.

Ce nouveau site protégé constitue aussi un habitat propice pour la faune. En effet, les marécages arborescents constituent de bons habitats pour la reproduction du canard noir et du canard branchu. Un chenal traversant le territoire protégé est utilisé comme zone de frai par plusieurs espèces de poissons, notamment le grand brochet et le doré. De plus, ce site naturel est contigu au principal corridor de migra-

13- Baie de Saint-Augustin

Localisé en rive nord du Saint-Laurent, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Québec, la baie de Saint-Augustin

Acquis en partie par la SCCN et le MEF en 1996-97, 133,44 ha de ce milieu écologiquement exceptionnel seront éventuellement protégés par un statut légal puisque cet organisme de conservation transférera ses propriétés au gouvernement provincial (MEF) afin d'y créer une réserve écologique.

tion du poulamon atlantique dans le Saint-laurent.

Grâce au financement de différents partenaires, dont Saint-Laurent Vision 2000, la Société de conservation des milieux humides du Québec (SCMHQ), une fiducie foncière sans but lucratif, a entrepris la préservation de ce milieu naturel associé à la plaine inondable du Saint-Laurent. En 1997-98, 47,48 ha d'habitats qui ont donc pu être protégés par cet ONG. Acquis principalement de particuliers, une portion du site protégé a toutefois fait l'objet d'intendance privée. En effet, une servitude de conservation a été conclue sur une propriété appartenant à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, pour une durée de 20 ans.

Assurant la protection à long terme d'une partie de ce milieu, la SCMHQ poursuit les négociations avec la communauté locale afin de consolider cette réserve naturelle.

constitue pour le territoire de la Communauté urbaine de Québec un des derniers rivages naturels du fleuve qui

n'a pas disparu sous l'empiétement humain. Ce site est reconnu pour sa très grande richesse floristique et faunique.

La baie de Saint-Augustin se caractérise en effet par un immense marais à scirpe, un des attraits majeurs du site. On y retrouve également des zones herbacées à spartine pectinée et des groupements arbustifs et arborescents formés de saules et d'aulnes rugueux.

Le milieu terrestre est, quant à lui, caractérisé par la présence de l'érablière sucrière à chêne et l'érablière sucrière à hêtre. À certains endroits, on retrouve même des peuplements presque purs de hêtre à grandes feuilles. Par ailleurs, près d'une vingtaine d'espèces floristiques d'intérêt ont été répertoriées sur le site dont treize (13) sont sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Côté faune, le site n'est pas en reste. La baie de Saint-Augustin devient, chaque printemps, une importante aire de concentration pour la sauvagine. On peut y observer de grands attroupements d'oies blanches et de bernaches du

14- Côte de Beaupré

Localisé du côté ouest de l'embouchure de la rivière Sainte-Anne, sur la Côte de Beaupré, ce site touche la limite commune des municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Beaupré. Suite au développement anarchique et à l'empiétement des rives de la Côte de Beaupré, les milieux naturels résiduels de ce secteur sont de moins en moins nombreux et possèdent en ce sens une grande valeur faunique et floristique.

Canada ainsi que de nombreuses espèces de canards. Le secteur offre aussi un attrait pour les oiseaux d'eaux et forestiers. Les migrations de rapaces et de parulines sont d'ailleurs remarquables à cet endroit. Plusieurs espèces de poissons fréquentent également le marais.

Le caractère unique du marais et la valeur écologique exceptionnelle de tout le site justifie amplement le besoin de protection de celui-ci. La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN), un organisme local, s'est montré intéressé à la sauvegarde de ce milieu particulièrement riche. Ayant débuté l'acquisition d'une vingtaine d'hectares en 1994-96, un autre petit terrain acquis en 1997-98 de 0,64 ha est venu consolider la protection progressive du site.

Il est à noter toutefois que la superficie protégée en 1994-95 a été arpentée et donc mesurée de façon plus précise au cours de la période 1996-98. Cette superficie étant inférieure de 1,70 ha à celle comptabilisée au premier bilan, ce second bilan est donc négatif (-1,06 ha).

Ce secteur fut amputé de 400 ha entre 1964 et 1985, ne laissant qu'environ 160 ha de marécages et de prairies humides le long des 27 km de rivage. Les commerces et les résidences se sont établis sur les rives de la côte en empiétant sur les milieux humides, cet empiétement atteignant parfois la zone de marais. La ligne naturelle des hautes eaux n'étant pas encore déterminée, aucune réglementation assurant une certaine protection aux rives n'est

encore en vigueur. Le développement résidentiel et commercial demeurent donc une menace réelle pour l'intégrité de ces habitats.

Le site présente une toposéquence végétale typique, formée d'un marécage arborescent et arbustif où se succèdent une prairie humide et un marais à scirpe d'Amérique, ainsi qu'une zone de vase dénudée à marée basse. Le marais à scirpe d'Amérique ayant une distribution très restreinte dans le système Saint-Laurent, la préservation de ce type d'habitats s'avère d'autant plus importante.

Ce secteur est très fréquenté par la sauvagine. La présence du scirpe d'Amérique attire la grande oie des neiges en abondance lors de sa migration. De plus, sept espèces de canards barboteurs y nichent, le canard noir et le canard pilet étant les plus nombreux. L'embouchure de la rivière Sainte-Anne est également un site très prisé des oiseaux de rivage, qui s'y arrêtent lors de la migration d'automne. Plus de 6000 bécasseaux semi-palmés y ont déjà été observés s'alimentant à cet endroit. Bien que pour certaines espèces aucun inventaire précis n'ait été réalisé sur le

15- Îles de l'estuaire

Les actions posées sur ce site ont touché une partie de la réserve nationale de faune des îles de l'estuaire, soit les battures ceinturant les îles Blanche, du Pot du Phare et aux Fraises.

Bien que ces îles soient d'une superficie relativement faible, les battures qui bordent ces milieux insulaires ont une superficie considérable et constituent un habitat très particulier. Dans ce secteur

site même, d'autres oiseaux utilisent probablement cet habitat. De même, celui-ci serait propice aux amphibiens, aux reptiles et à quelques petits mammifères. Le marais à scirpe de ce site servirait également un site de frai et d'alevinage pour de nombreuses espèces de poissons. Enfin, quatre plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été observées récemment sur ce site (en 1995).

Les terrains, partiellement acquis par la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) (17 ha) seront transférés à la Ville de Beaupré, déjà propriétaire d'une autre portion du site ciblé (52,08 ha). Une entente de conservation a en effet été signée entre cette municipalité, la FFQ et Canards Illimités Canada (CIC) afin d'assurer la protection de ce site pour 99 ans.

En plus de garantir la conservation de ces 69,08 hectares de milieux naturels, ce site sera éventuellement mis en valeur par des aménagements fauniques et un accès public au fleuve sera redonné aux citoyens.

de l'estuaire, les battures sont caractérisées par un substrat rocheux recouvert de riches herbiers d'algues brunes. Très productifs, ces milieux attirent des concentrations importantes d'oiseaux migrateurs en automne dont le canard noir, qui domine par son abondance.

On retrouve également plusieurs autres espèces d'oiseaux à différentes périodes de l'année, notamment l'eider à duvet, les garrots, le canard kakawi, les

harles, le cormoran à aigrettes, les goélands et les bécasseaux. Les poissons (éperlans, capelans et harengs) abondent aussi dans ce secteur. Sur les battures de l'île Blanche et de l'île aux Fraises, on observe des attroupements de phoques gris pendant toute la période estivale. De plus, les bélugas fréquentent le secteur de l'île aux Fraises, ainsi que l'extrémité sud-ouest de l'île aux Lièvres.

Propriétés du Service canadien de la faune (SCF), ces îles ont reçu leur statut de réserve en 1986. Toutefois, certaines îles et battures de la RNF étaient toujours sans désignation cadastrale et il persistait une confusion quant aux titres et aux limites exactes de propriété des battures. La désignation cadastrale des lots et des battures, de même que la description juridique des limites de

16- Baie-de-l'Isle-Verte

Localisée dans la municipalité du même nom, la réserve nationale de faune de la Baie-de-l'Isle-Verte protège depuis 18 ans le plus imposant marais à spartine de l'estuaire du Saint-Laurent.

Outre le marais à spartine alterniflore ponctué de nombreuses marelles et du marais côtier à spartine étalée, d'autres types d'habitats sont retrouvés sur le territoire de la réserve tels que la prairie terrestre, les arbustives et quelques boisés sur les élévations.

La RNF de la Baie-de-l'Isle-Verte présente une très grande diversité floristique et faunique. On a pu y recenser près de 130 espèces d'oiseaux dont quelques-unes sont peu communes. On y observe également une multitude de mammifères terrestres et marins (no-

propriété entre celles du SCF et de la Société Duvetnor, (propriétaire de l'île aux Lièvres, ainsi que des îles du Gros Pot et du Petit Pot), s'avérait une action nécessaire. Une recherche juridique a permis d'établir clairement que les battures étaient rattachées aux îles lors de la vente ou du transfert de celles-ci. Celles qui ceinturent les îles du SCF et de la Société Duvetnor sont donc bel et bien leurs propriétés respectives. De cette façon, 316,10 hectares se sont ajoutés à la propriété du Service canadien de la faune.

Cette désignation du cadastre et la clarification des limites précises des battures sont un ajout important à la conservation, la mise en valeur et la gestion des activités se déroulant sur le littoral de cette RNF.

tamment les phoques gris et communs), des amphibiens, des reptiles, de nombreuses espèces de poissons, des mollusques et autres invertébrés. Le territoire constitue par ailleurs un des plus importants sites pour la reproduction du canard noir dans l'estuaire. De plus, on estime à 35 000 le nombre de migrateurs printaniers qui séjournent à cet endroit

Aucun nouveau terrain n'a été acquis au cours de la période touchée par ce bilan. Toutefois, des actions ont été posées afin de clarifier certains titres de propriétés et finaliser des transactions en suspens. Dotés de titres clairs et dûment enregistrés, 13,03 hectares consolident désormais le territoire de cette réserve nationale de faune.

17- Pointe Sauvage

Localisé à l'ouest du village de Grandes-Bergeronnes, la Pointe Sauvage se situe au confluent des rivières Petites-Bergeronnes et Grandes-Bergeronnes. Ce site présente une grande diversité d'habitats : battures vaseuses, prairies humides, forêt de conifères, forêt de feuillus, forêt mixte, tourbière et marais saumâtre (lac Salé).

En raison de sa localisation et de sa grande diversité d'habitats, on retrouve une multitude d'espèces dans ce secteur, particulièrement des espèces aviennes. En effet, 131 espèces ont été observées dans l'un ou l'autre de ces habitats. On rencontre ainsi des oiseaux de rivage, plusieurs espèces de parulines et de bruants, des échassiers, des rapaces diurnes et nocturnes, plusieurs espèces de canards barboteurs, des oiseaux marins, etc. Une forte concentration de mouettes de Bonaparte et de mouettes tridactyles sont retrouvées à l'embouchure des rivières. La Pointe Sauvage constitue une aire de repos, d'alimentation, de reproduction et d'élevage pour de nombreux oiseaux migrateurs. De plus, une densité élevée de mollusques a été observée à l'embouchure de la rivière Petites-Bergeronnes, notamment des oursins, des

buccins, des myes et des moules bleues. Le secteur serait également un site de frai pour plusieurs espèces de poissons, dont le capelan.

Milieu diversifié et productif, l'agriculture (pâturage) et le développement touristique constituent toutefois des menaces à l'intégrité de ce site de grande valeur écologique, et reconnu comme tel dans le Plan directeur du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent. Afin d'assurer la préservation de ce site naturel, une entente de conservation a été conclue entre une société privée, L'Héritage canadien du Québec (HCQ), et la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN). Cette entente constitue le premier projet conjoint avec la HCQ, un organisme voué à la conservation des bâtiments patrimoniaux. La SCCN a en effet acquis un terrain appartenant à la HCQ (34,50 ha en superficie) au cours de l'année 1997-98. De plus, une servitude de conservation en faveur de cette société a été accordée par la HCQ pour cinq autres lots (71,0 ha).

Grâce à cette entente conjointe, 105,50 hectares des habitats particuliers de la Pointe Sauvage sont ainsi préservés à perpétuité.

18- Mont Saint-Pierre

Ce nouveau site protégé se situe sur le versant ouest du Mont Saint-Pierre, dans la municipalité gaspésienne du même nom. Il comporte des plateaux, des parois rocheuses (falaises), des talus d'éboulis, des ruisseaux et des zones forestières.

Déjà du domaine public, la majeure partie du site (555 ha) est maintenant propriété du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF). Quelques lots privés ont été acquis (46,09 ha) en complément par la Société de conser-

vation des milieux humides du Québec (SCMHQ) qui les a transférés au MEF. L'ensemble du territoire de 601,09 hectares sera doté d'un statut de réserve écologique à court terme.

Le site du Mont-Saint-Pierre se caractérise par des versants abrupts et fragiles où les processus géomorphologiques sont complexes et diversifiés. La végétation particulière du site est étroitement liée aux activités géomorphologiques qui s'y déroulent. En effet, les chutes de pierres, les avalanches, les coulées de pierres glacées, de blocs ou de pierraille ne sont que quelques-uns des phénomènes qui façonnent le paysage et l'évolution de la végétation. Dans la partie inférieure des versants, la forêt offre un couvert végétal continu. Principalement composé de sapin baumier, d'autres essences complètent le couvert forestier selon les endroits : épinette blanche, épinette noire, bouleau blanc, peuplier baumier, bouleau jaune et érable rouge. Là où les activités géomorphologiques sont plus intenses, le couvert végétal est plus discontinu, divisé par des pierriers (éboulis de pierres). On retrouve souvent le thuja occidental à la bordure supérieure de la forêt, qui forme alors une bande continue à la base des pierriers. Au-delà

19- Barchois de Malbaie

Le site du barchois de Malbaie se situe à 11 kilomètres au nord-ouest de la ville de Percé, en Gaspésie. Il compte un ensemble de milieux variés, notamment un banc de sable, des marais salés, saumâtre et d'eau douce, des forêts humides, une forêt sèche (sapinière) ainsi qu'une tourbière bombée. Cette dernière présente un type de milieu rare pour la région gaspésienne.

de la forêt s'étend une zone de pierres dénudée de végétation ou sur laquelle poussent parfois des buissons épars et trapus, accompagnés de quelques plantes herbacées.

La région de Mont-Saint-Pierre étant renommée pour ses plantes vasculaires rares, ce site protégé ne fait pas exception. En effet, on y a retrouvé trois populations de l'*Astragalus australis* var. *glabriscula*, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, dont la plus importante population répertoriée au Québec. Parmi les plantes rares des falaises de la Gaspésie, cet astragale est exceptionnel puisqu'il est exclusivement une plante d'éboulis, c'est-à-dire qu'il ne s'enracine pas comme les autres dans les anfractuosités de la roche en place mais bien dans les pierres d'éboulis.

Considérant le nombre important de visiteurs et de touristes dans la région du Mont Saint-Pierre, et en raison de projets d'exploitation et d'aménagement prévus dans ce secteur, il était primordial de prendre des mesures afin de protéger à long terme une partie de ce territoire écologiquement exceptionnel.

Un très grand nombre de plantes vasculaires est signalé dans ce barchois, résultat de la grande diversité des habitats présents. De plus, certains taxons sont considérés comme rares au Québec, à la limite de leur aire de distribution ou encore en extension d'aires. Deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, le

gaylussaquier nain variété de Bigelow (*Gaylussacia dumosa* var. *bigeloviana*) et le troscart de Gaspésie (*Triglochin gaspense*), ont été observées au barachois.

La diversité du phytoplancton, du zooplancton et de la faune benthique de ce site sont signe d'une productivité biologique élevée. Quant à la faune terrestre, la variété des espèces d'oiseaux constituent la plus grande valeur faunique du barachois. En effet, cet endroit compte 189 espèces avien-nes. Il constitue une halte migratoire importante pour les bernaches et les canards, ainsi que pour les goélands, les sternes, les hérons, les cormorans et les oiseaux de rivage. Fait notable, on y observe parfois des espèces qui ne nichent que très localement au Québec, comme le râle jaune ou le bruant à queue aiguë. Le site est également très propice à la visite d'espèces exceptionnelles, en raison de sa superficie importante et de sa grande diversité d'habitats. Seize espèces de mammifè-

20- Barachois de Bonaventure

Localisé à l'embouchure de la rivière Bonaventure, sur la rive nord de la Baie des Chaleurs, le barachois de Bonaventure est, tout comme le précédent, caractéristique du littoral gaspésien. Le barachois présente une variété de milieux fréquentés par une grande diversité d'espèces fauniques. On y retrouve des conditions écologiques particulières qui favorisent aussi la présence de quelques plantes rares.

Caractérisé par des marais salés et saumâtre, un cordon littoral, des lagunes et des boisés, le barachois de Bonaventure se distingue par la pré-

res peuvent également être observées au barachois. Les poissons et les amphibiens sont également bien représentés sur le site.

Les barachois constituent un des éléments les plus caractéristiques du littoral de la Gaspésie. Le plus spectaculaire par sa superficie et la netteté de ses formes, par la présence d'une tourbière bombée et de plantes rares, le barachois de Malbaie se doit d'être protégé. Les activités anthropiques liées à l'exploitation de la forêt et à la construction d'une voie ferrée ont déjà perturbé certains secteurs du barachois, particulièrement le cordon littoral.

La Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN) a débuté la protection de ce site dans le cadre de SLV 2000, en acquérant une superficie de 12,73 ha à cet endroit. D'autres démarches sont en cours afin d'assurer la sauvegarde de la biodiversité de ce milieu écologiquement très riche.

sence de plusieurs îles sablonneuses, boisées ou herbacées. Ce site a toutefois été perturbé par des activités anthropiques telles que le flottage et le sciage de bois, le déversement d'eaux usés et le remblayage, qui ont affecté certaines parties du barachois, particulièrement le cordon littoral (camping) et le bassin situé au nord-ouest. De plus, le remblayage causé par la construction de la route 132 aurait diminué la pénétration de l'eau salée à certains endroits, ce qui aurait influencé le développement des communautés végétales.

Malgré ces perturbations, ce milieu d'une grande valeur écologique mérite encore d'être protégé. Soumis de façon ponctuelle à l'influence de l'eau salée, le barachois est composé d'une flore bien adaptée à cet habitat. On y observe ainsi des iris à pétales aiguës, du jonc de la Baltique, de la spartine et bien d'autres. Dans les marais d'eau un peu plus douce, le populage des marais, le trèfle d'eau et les quenouilles sont quelques-unes des espèces recensées. Mentionnons également la présence de trois plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : la gentianopsis de macoun (*Gentianopsis macounii*), le troscart de Gaspésie (*Triglochin gaspense*) et le muhlenbergie de richardson (*Muhlenbergia richardsonis*),

Outre une diversité de phytoplancton, de zooplancton et de macroinvertébrés benthiques, 13 espèces de poissons ont été recensées dans le barachois de Bonaventure. Les épinoches et les capucettes sont les espèces dominan-

21- Pointe de l'Est

Écosystème unique au Québec, cette réserve nationale de faune située aux Îles-de-la-Madeleine présente une très grande diversité d'habitats : plages et dunes à ammophile, landes, grandes lagunes, prés salés, marais, forêts rabougries, de même que de nombreux étangs d'eau douce, saumâtre ou salée. Une flore riche et toute aussi diversifiée est associée à ces différents milieux. De plus, sept (7) espèces de plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été inventoriées à la pointe de l'Est.

tes. On y observe également de nombreuses espèces d'oiseaux : grand héron, canard noir, canard colvert, canard pilet, grand harle, bernache du Canada, etc. Un grand nombre de passereaux, de rapaces et de petits mammifères se retrouve également dans l'un ou l'autre des habitats.

La protection d'une partie du barachois de Bonaventure est maintenant assurée par le Bioparc de la Gaspésie, un organisme qui s'occupe notamment d'interprétation et d'éducation, qui a pu compléter l'acquisition d'un terrain de 7,49 ha à l'est du barachois, grâce au financement de SLV 2000. Une autre portion de cette propriété avait été acquise par ce même organisme auparavant.

D'autres démarches sont prévues afin d'assurer la protection de cet habitat particulièrement riche de la péninsule gaspésienne.

Avec 144 espèces répertoriées, les oiseaux sont également omniprésents sur le territoire de la réserve. Ce secteur constitue une halte migratoire particulièrement importante pour les oiseaux de rivage. Deux espèces aviennes menacées, le pluvier siffleur et le grèbe cornu, sont aussi présentes à la pointe de l'Est, les Îles-de-la-Madeleine étant leur unique site de reproduction connu au Québec.

Le Service canadien de la faune (SCF) a poursuivi son objectif de consolidation de cette réserve nationale de faune afin de réduire le morcellement du territoire.

Dans cette perspective, le SCF a pu encore une fois acquérir de nouvelles propriétés, représentant 26,46 hectares d'habitats protégés de plus. Toutefois, une correction après arpentage de la

superficie acquise au premier bilan SLV 2000 vient soustraire 7,52 ha de cette superficie. Le bilan réel pour la période 1996-98 est donc de 18,94 ha.

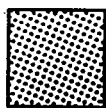
Vous trouverez dans l'annexe qui suit plus de détails sur chacun de ces sites. En effet, chaque site protégé est localisé sur une carte générale et de façon plus précise sur un plan cadastral (limites du site et lots acquis). Pour chacun d'eux est également annexé une fiche d'information contenant tous les détails relatifs à la protection par acquisition ou intendance et à la description des lieux.

ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

 comprend pour chacun des sites :

- une carte de localisation
 - une carte du cadastre : lot(s) acquis
 - une fiche détaillée du site protégé.
-

Légende des cartes de cadastre



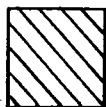
Lot acquis



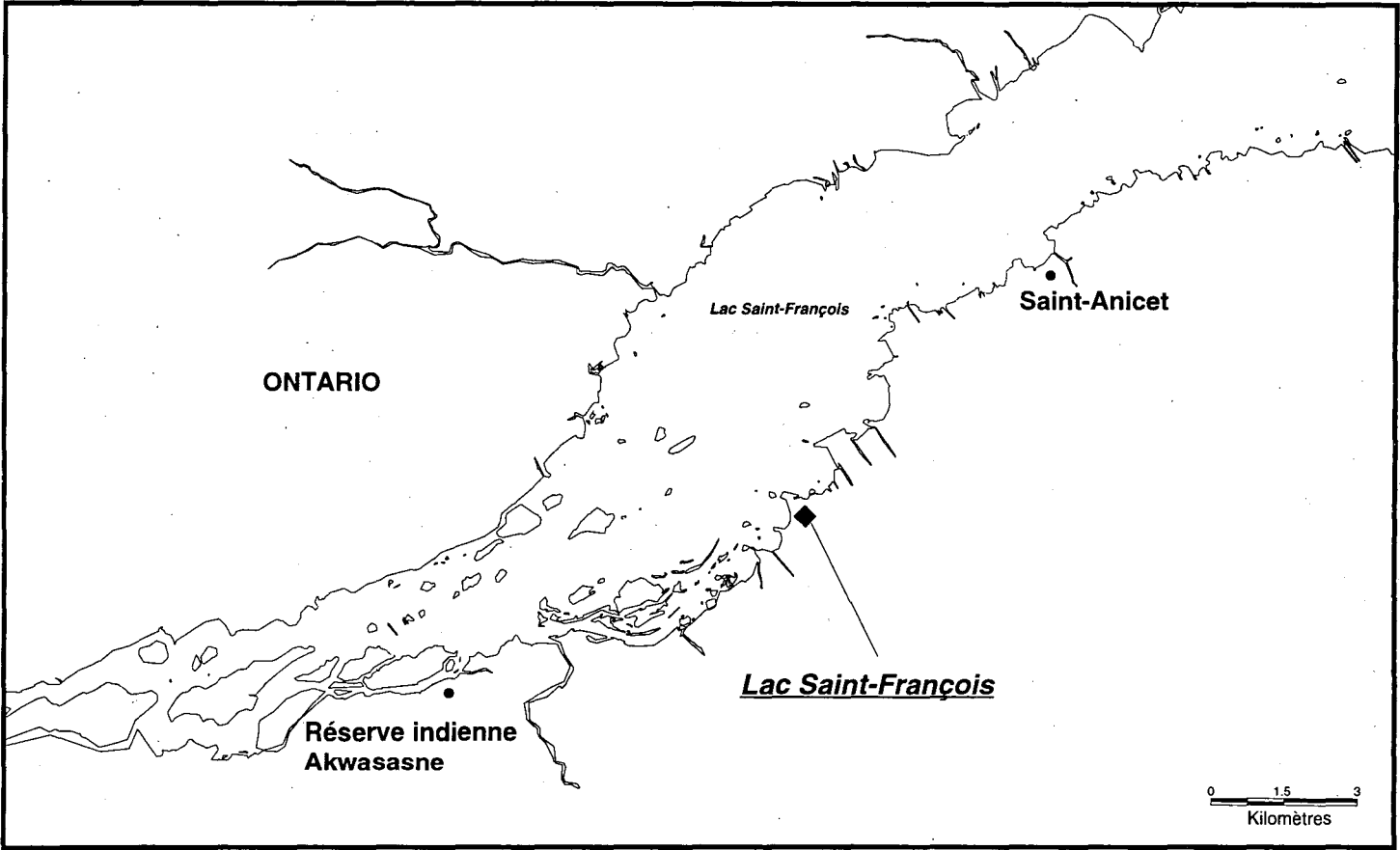
Lot acquis



Lot déjà protégé



*Marais inclus dans la
superficie protégée*





Source : Carte cadastrale 31G 01-200-0101

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Lac Saint-François	546400m.E. 4993100m.N. (18 T)
Localisation	St-Anicet	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	9,41	9,41
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input checked="" type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Rectification après arpentage de la superficie acquise en 1995-96.	

ACQUISITION	INTENDANCE
Statut de protection	Type d'entente
Réserve nationale de faune (à venir)	
Juridiction	Date intend.
Fédérale	
Date acquisition	Durée
1 mars 1997	
Nouveau (x) prop.	Date début
SCF	
Partenaires	Propriétaire (s)
	Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Marais à carex lacustre, typhas et calamagrostis du Canada en dominance. Marécages à érable rouge, saules et aulne rugueux. Canaux et ruisseaux.

Biodiversité

On trouve à la Pointe Latreille plus de 25 espèces d'oiseaux aquatiques dont le grand harle, les fuligules et le garrot à oeil d'or, de même que plusieurs barboteurs. Les canaux et ruisseaux sont propices au frai des poissons. Le rat musqué ainsi que plusieurs amphibiens et reptiles y sont observés.

Possibilité d'observation de deux espèces d'oiseaux susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : le petit blongios et le troglodyte à bec court.

Infos suppl.

1995-96 : 6,2 ha (2-P) + 50,58 ha (509-P à 513-P) = 56,78 ha
1996-97 (Arpentage) : 5,33 ha (2-P) + 60,86 (509-P à 513-P) = 66,19 ha. Différence = +9,41 ha

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada

Renée Langevin

Nom du site	Lac Saint-François	543300m.E. 4989200m.N. (18 T)
Localisation	St-Anicet	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	33,89	33,89
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la réserve nationale de faune du lac Saint-François. Protection d'un marais riverain et d'une érablière.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Réserve nationale de faune (à venir)	Type d'entente	
Juridiction	Fédérale	Date intend.	
Date acquisition	27 juin 1997	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCF	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

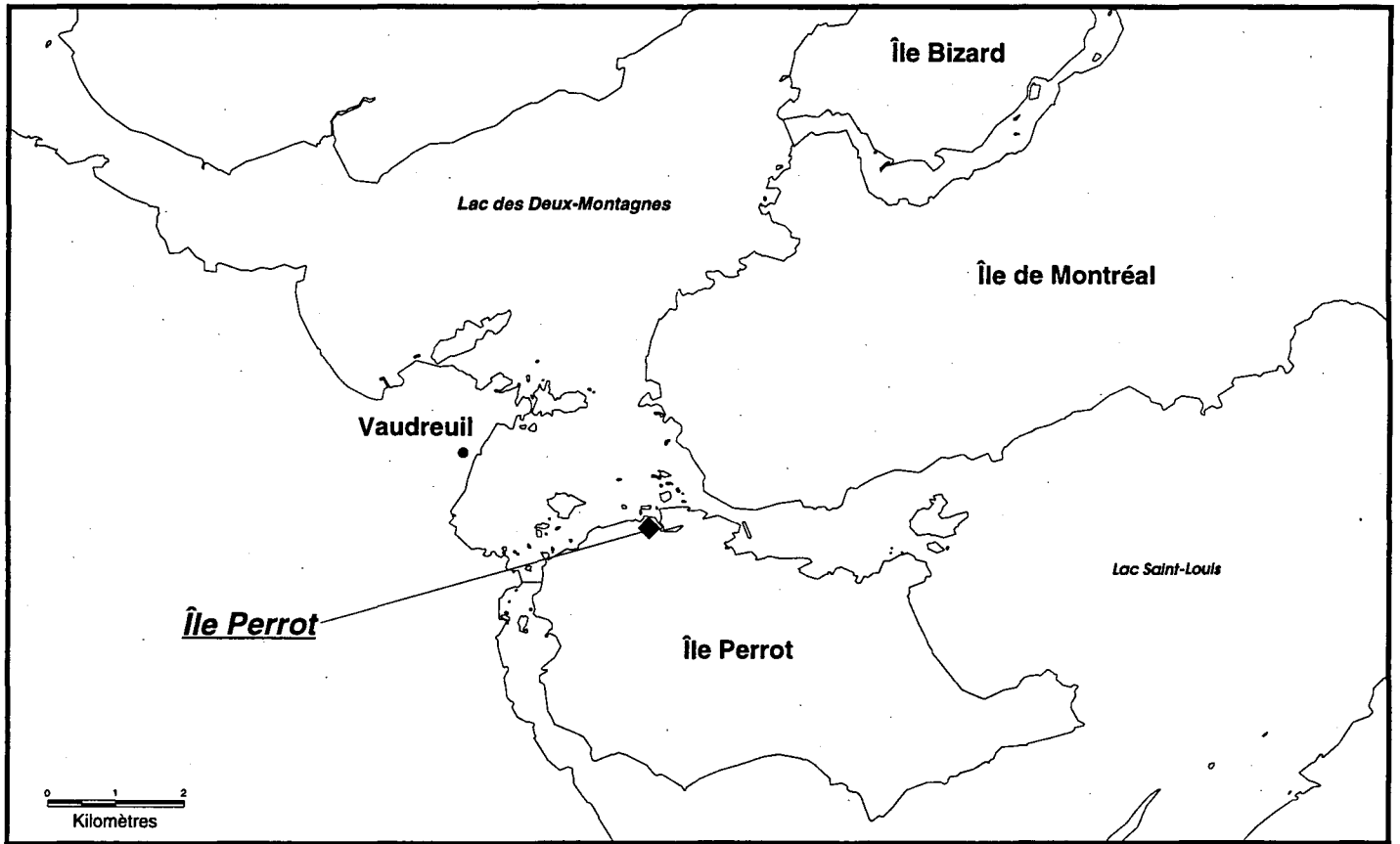
Marais à carex lacustre, typhas et calamagrostis du Canada en dominance. Zones d'arbustaie. Portion du ruisseau McMillan (Mado). Marécage arboré (érablière à érable argenté).

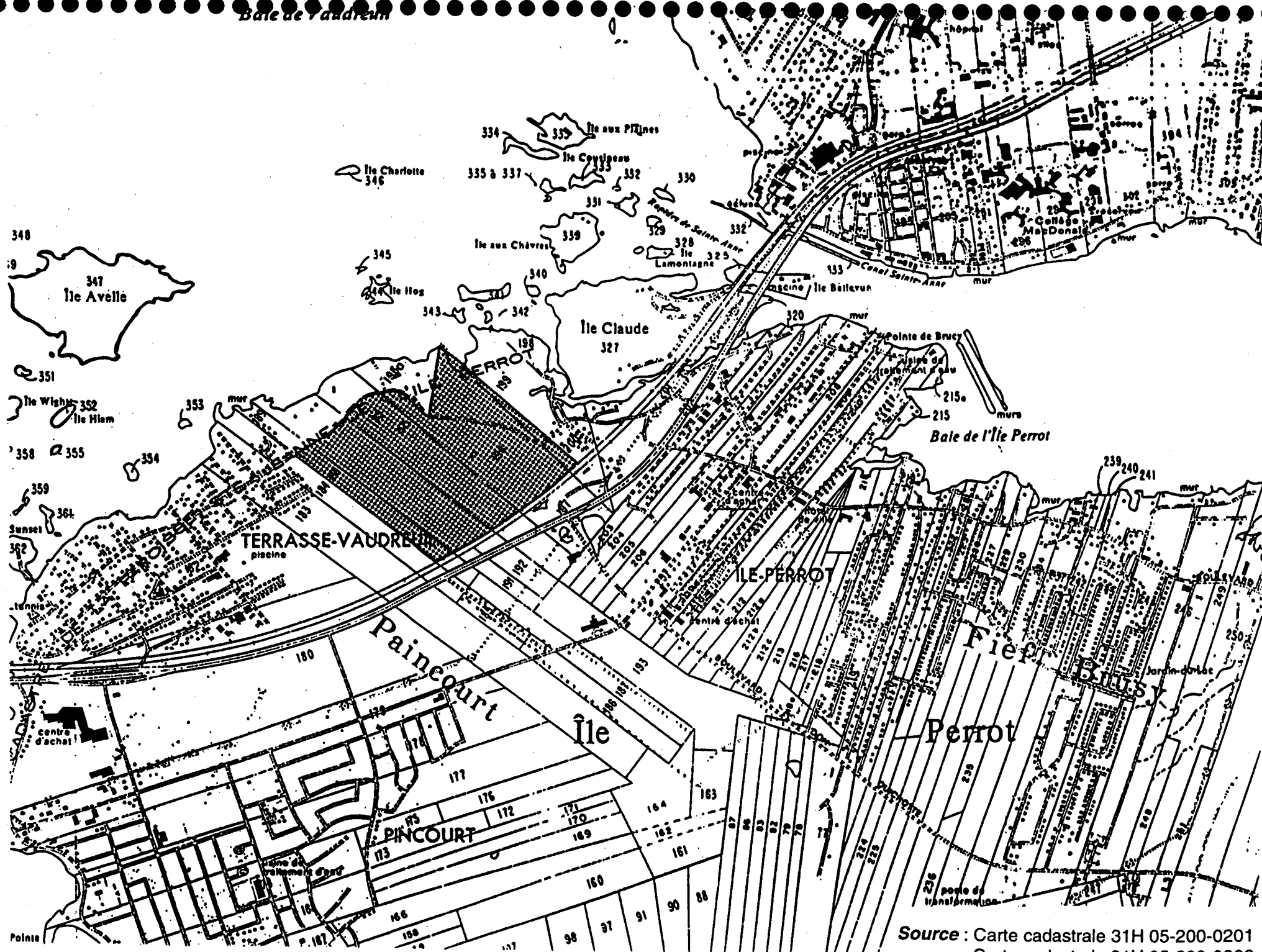
Biodiversité

Le marais est propice à plusieurs espèces d'oiseaux dont le troglodyte des marais et le bruant des marais. Il offre également un potentiel très élevé pour les reptiles et amphibiens. Observation de la tortue peinte dans le ruisseau McMillan, près du marais. Celui-ci est un bon habitat pour de nombreuses autres espèces et pour le frai. Le boisé à érable argenté accueille notamment des parulines et des bruants, petits mammifères, etc.

Le troglodyte à bec court, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, est un visiteur fréquent du marais à carex.

Infos suppl.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Île Perrot	580450m.E. 5027500m.N. (18)
Localisation	Île Perrot	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	51,40	51,40
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Protection d'un site important pour les amphibiens et reptiles. Diversité des habitats et degré d'intégrité remarquable.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Entente et servitude de conservation
Juridiction	Fondation / ONG	Date intend.	
Date acquisition	31 mars 1998	Durée	Permanent
Nouveau (x) prop.	Fondation universitaire * (McGill) SCCN	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	Université McGill
		Partenaires	SCCN

HABITAT

Description de l'habitat

Présence d'érablières et d'une forêt mixte humide. Érablière argentée sur la plaine inondable. Quelques étangs permanents et temporaires sur le site.

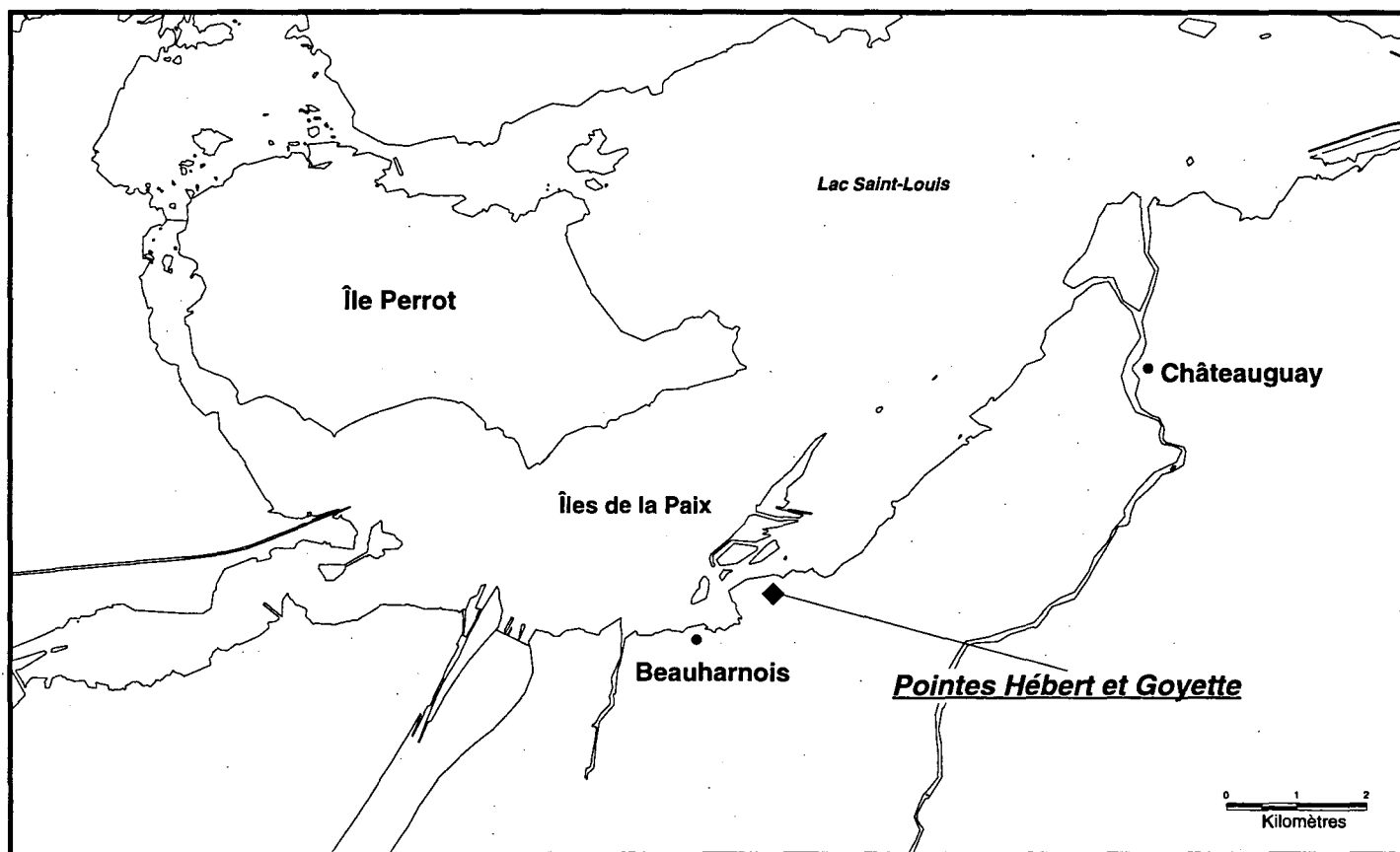
Biodiversité

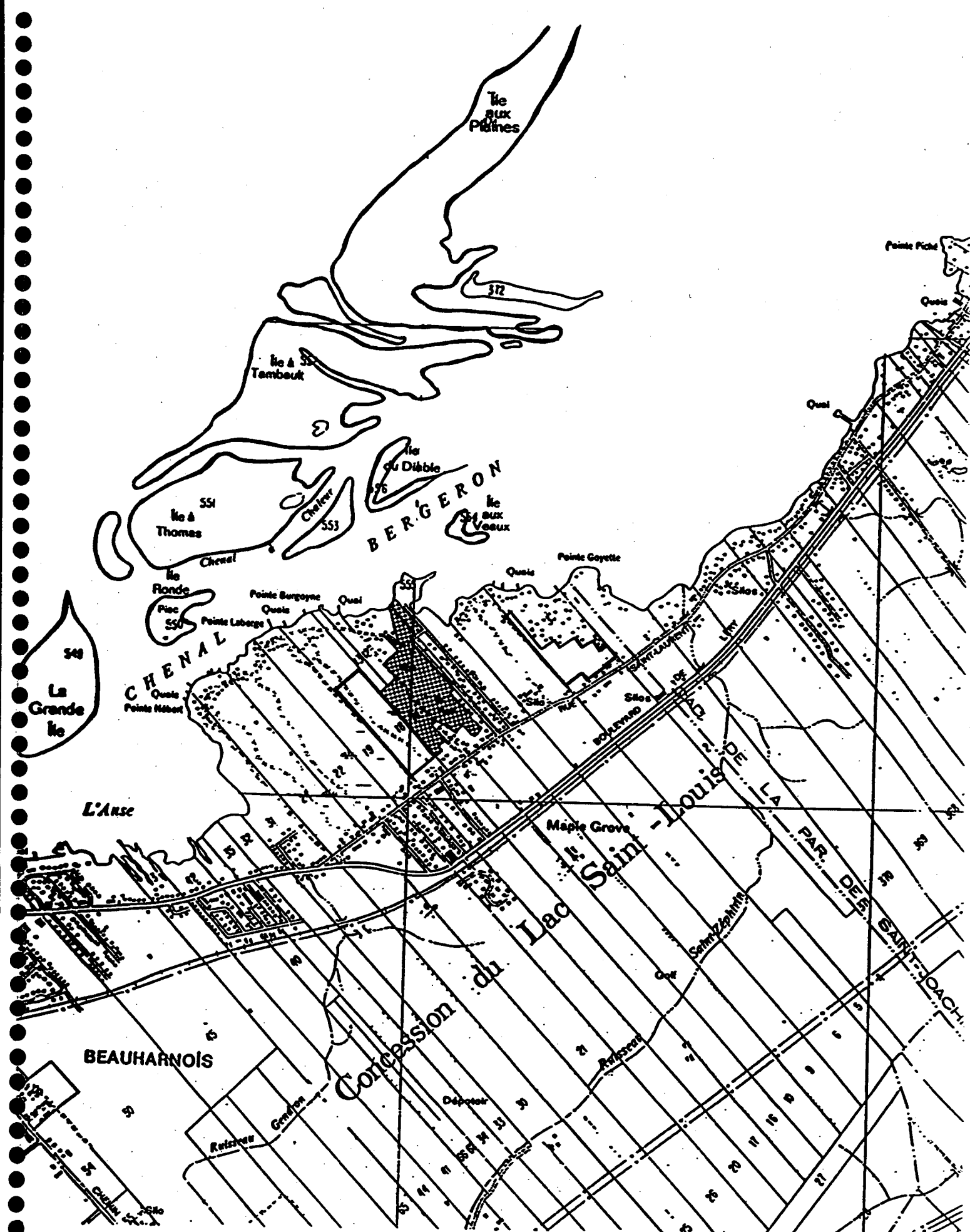
Présence confirmée de salamandre rayée, rainette crucifère, rainette versicolore, grenouille verte, couleuvre rayée, tortue peinte et tortue serpentine.

Présence de trois espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : *Nerodia sipedon* (Couleuvre d'eau), *Staphylea trifolia* et *Saururus cernuus* (plantes).

Infos suppl.

* Fondation universitaire de l'institution royale pour l'avancement des sciences. Toutes les options ont été exercées de janvier à mars 1998 par la SCCN. Elles ont été transférées à la Fondation en vertu d'une entente entre ces deux organismes. Il existe aussi une servitude de conservation à perpétuité en faveur d'un propriétaire ayant financé le projet.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Pointes Hébert et Goyette	590000m.E. 5019400m.N. (18 T)
Localisation	Maple-Grove et Léry	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	3,40	3,40
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	La deuxième plus importante frayère en plaine inondable du Lac Saint-Louis. Importante halte migratoire d'automne pour la sauvagine.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	ONG	Date intend.	
Date acquisition	12 septembre 1996	Durée	
Nouveau (x) prop.	FFQ	Date début	
Partenaires	FRHAP	Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

Diversité d'habitats : marais, marécages, prairies humides, boisés.

Biodiversité

Plusieurs espèces de poissons s'y reproduisent : grand brochet, achigan à grande bouche, crapet-soleil, barbotte brune, etc. Présence notamment du grand héron et de la guifette noire, amphibiens et reptiles. Abondance d'invertébrés aquatiques, d'insectes et de sauvagine : canards plongeurs et barboteurs.

Infos suppl.

Les acquisitions s'échelonnent entre le 27 août 1996 et le 12 septembre 1996.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Pointes Hébert et Goyette	590000m.E. 5019400m.N. (18 T)
Localisation	Maple-Grove et Léry	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	0,00	15,14
Superficie sous intendance [ha]	15,14	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	La deuxième plus importante frayère en plaine inondable du Lac Saint-Louis. Importante halte migratoire d'automne pour la sauvagine.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Entente de conservation volontaire
Juridiction	ONG	Date intend.	8 décembre 1997
Date acquisition		Durée	Variable
Nouveau (x) prop.		Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	Particuliers
		Partenaires	FFQ (SCF) (FHRAP)

HABITAT

Description de l'habitat

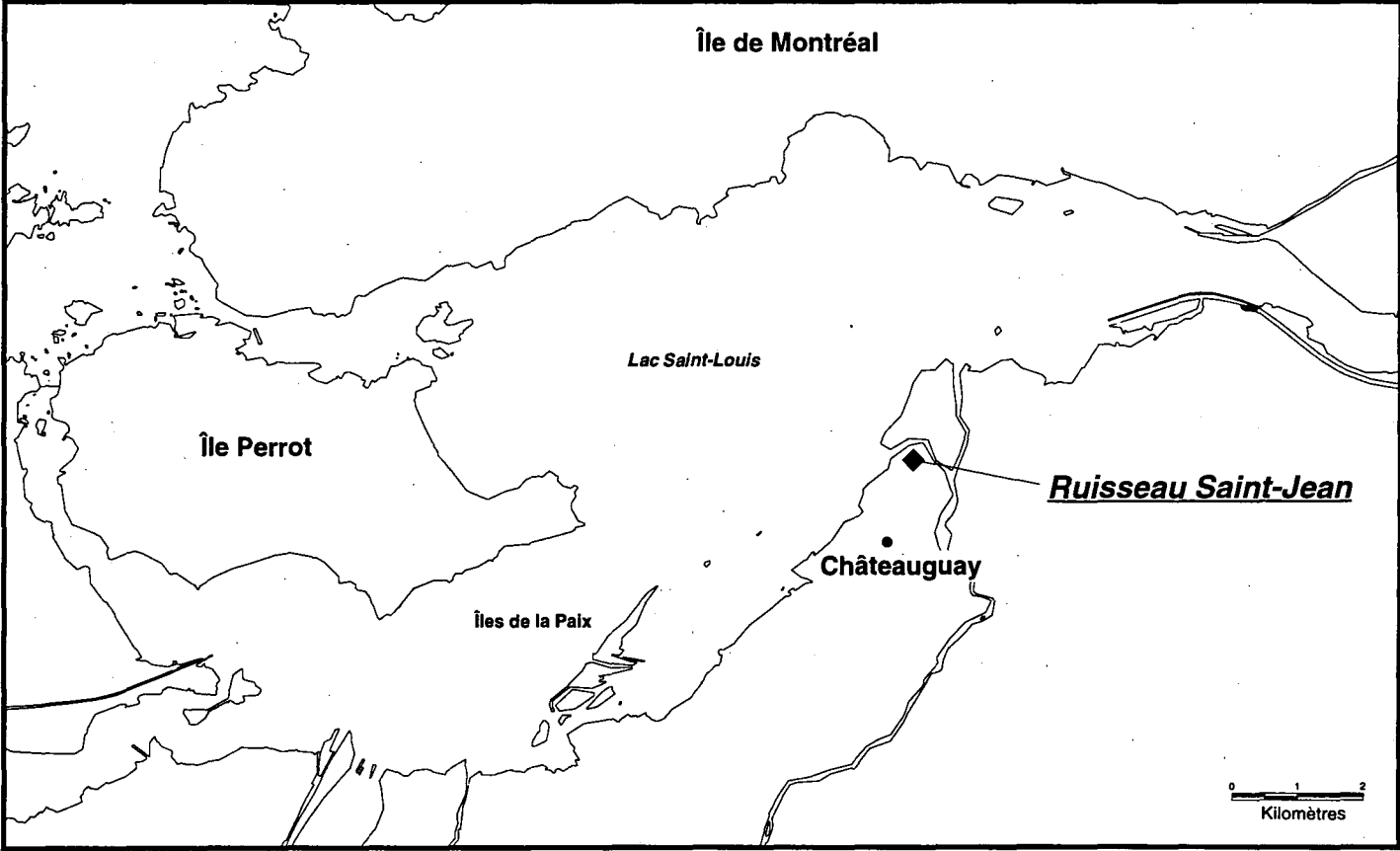
Diversité d'habitats : marais, marécages, prairies humides, boisés.

Biodiversité

Plusieurs espèces de poissons s'y reproduisent : grand brochet, achigan à grande bouche, crapet-soleil, barbotte brune, etc. Présence notamment du grand héron et de la guifette noire, amphibiens et reptiles. Abondance d'invertébrés aquatiques, d'insectes et de sauvagine : canards plongeurs et barboteurs.

Infos suppl.

La signature des ententes s'échelonnent du 2 juillet au 8 décembre 1997. La durée des ententes de conservation sont de 5, 10 ou 40 ans selon les propriétaires.



1

LAC SAINT-LOUIS

2

3

RIVIÈRE CHATEAUGUAY

RIVIÈRE CHATEAUGUAY

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Ruisseau Saint-Jean	596600m.E. 5025500m.N. (18 T)
Localisation	Châteauguay	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	13,53	17,92
Superficie sous intendance [ha]	4,39	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Site d'importance comme frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis et grande diversité faunique.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Entente de conservation volontaire
Juridiction	ONG	Date intend.	2 décembre 1996
Date acquisition	15 mars 1997	Durée	5 ans ou 40 ans
Nouveau (x) prop.	FFQ	Date début	2 décembre 1996
Partenaires	SCF (FRHAP)	Propriétaire (s)	Particuliers
		Partenaires	FFQ

HABITAT

Description de l'habitat

Prairie humide à phalaris roseau et typha. Marais et futaie. Importante frayère et aire d'alevinage. Végétation terrestre, riparienne et aquatique diversifiée.

Biodiversité

Site de nidification pour plusieurs oiseaux dont les canards colvert, noir, canard branchu et sarcelle d'hiver. Plusieurs espèces de poissons : achigan à grande bouche, barbotte brune, poisson-castor, ombre de vase, brochet vermiculé, etc. Au total, 25 espèces de poissons. Plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. Présence de reptiles, amphibiens, rat musqué.

Seule frayère à grand brochet du lac Saint-Louis. Présence d'un poisson rare : le brochet vermiculé. Aire d'alimentation régulière des hérons qui nichent à proximité.

Infos suppl.

Les signatures des options d'achat s'échelonnent entre le 1er avril 1996 et le 15 mars 1997.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Ruisseau Saint-Jean	596600m.E. 5025500m.N. (18 T)
Localisation	Châteauguay	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	11,85	13,03
Superficie sous intendance [ha]	1,18	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Site d'importance comme frayère en plaine inondable du lac Saint-Louis et grande diversité faunique.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Entente de conservation volontaire
Juridiction	ONG	Date intend.	30 mars 1998
Date acquisition	12 décembre 1997	Durée	40 ans
Nouveau (x) prop.	FFQ	Date début	30 mars 1998
Partenaires	SCF, (FRHAP)	Propriétaire (s)	Particuliers
		Partenaires	FFQ

HABITAT

Description de l'habitat

Prairie humide à phalaris roseau et typha. Marais et futaie. Importante frayère et aire d'alevinage. Végétation terrestre, riparienne et aquatique diversifiée.

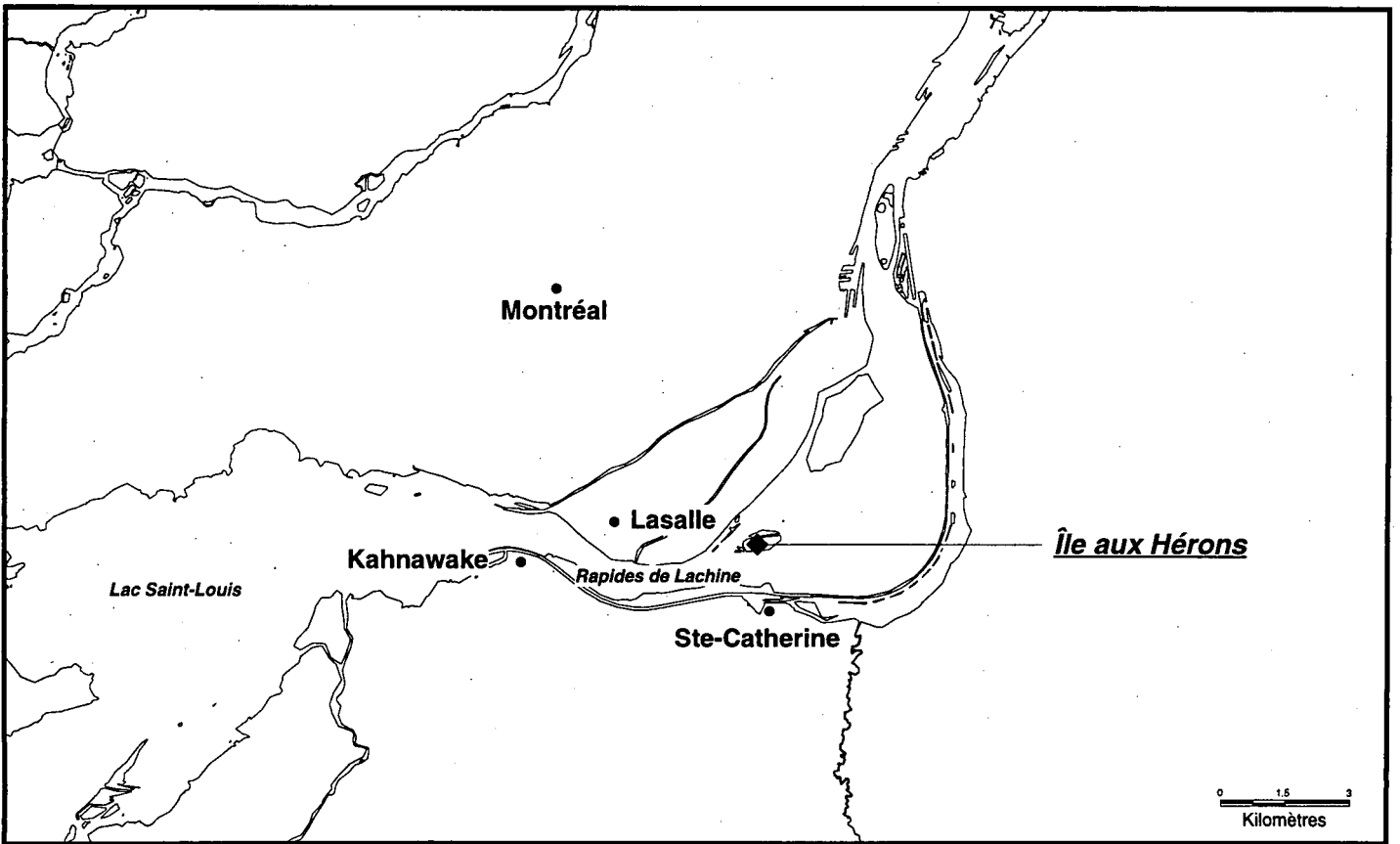
Biodiversité

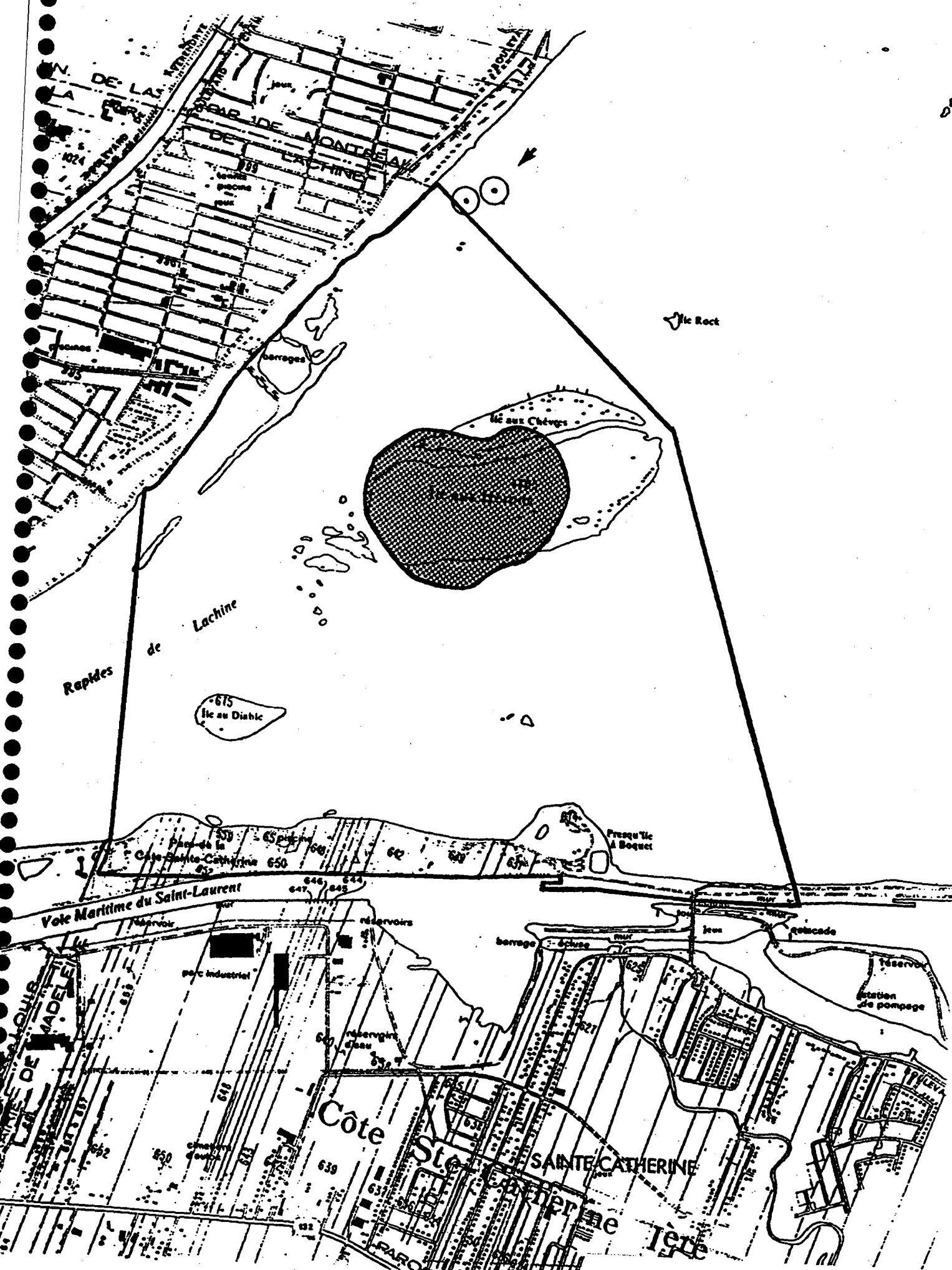
Site de nidification pour plusieurs oiseaux dont les canards colvert, noir, canard branchu et sarcelle d'hiver. Plusieurs espèces de poissons : achigan à grande bouche, barbotte brune, poisson-castor, ombre de vase, brochet vermiculé, etc. Au total, 25 espèces de poissons. Plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. Présence de reptiles, amphibiens, rat musqué.

Seule frayère à grand brochet du lac Saint-Louis. Présence d'un poisson rare : le brochet vermiculé. Aire d'alimentation régulière des hérons qui nichent à proximité.

Infos suppl.

Les acquisitions s'échelonnent du 3 avril au 12 décembre 1997.





Ile Mad

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Île aux Hérons	611200m.E. 5030700m.N. (18 T)
Localisation	Lasalle	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	0,00	31,80
Superficie sous intendance [ha]	31,80	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Protection d'une partie de l'archipel des Rapides de Lachine. Importantes colonies de grand héron (la 2e en importance au Québec), de bihoreau gris (la plus importante en Amérique du Nord) et de sterne pierregarin.	

<u>ACQUISITION</u>		<u>INTENDANCE</u>	
Statut de protection	Habitat faunique	Type d'entente	Respect de la réglementation provinciale.
Juridiction	MEF	Date intend.	3 mars 1997
Date acquisition		Durée	Permanent
Nouveau (x) prop.		Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	Hydro-Québec
		Partenaires	Comité de coordination sur les Rapides de Lachine (MEF / SCF / CUM, etc.)

HABITAT

Description de l'habitat

Végétation forestière et peu perturbée, dominée par les groupements à micocoulier. Présence d'un groupement à micocoulier et à ormes rouges morts. Le grand héron utilisait ce peuplement d'ormes pour nicher. Il niche maintenant dans le peuplement à micocoulier et à tilleul. Les îlots sont rocheux.

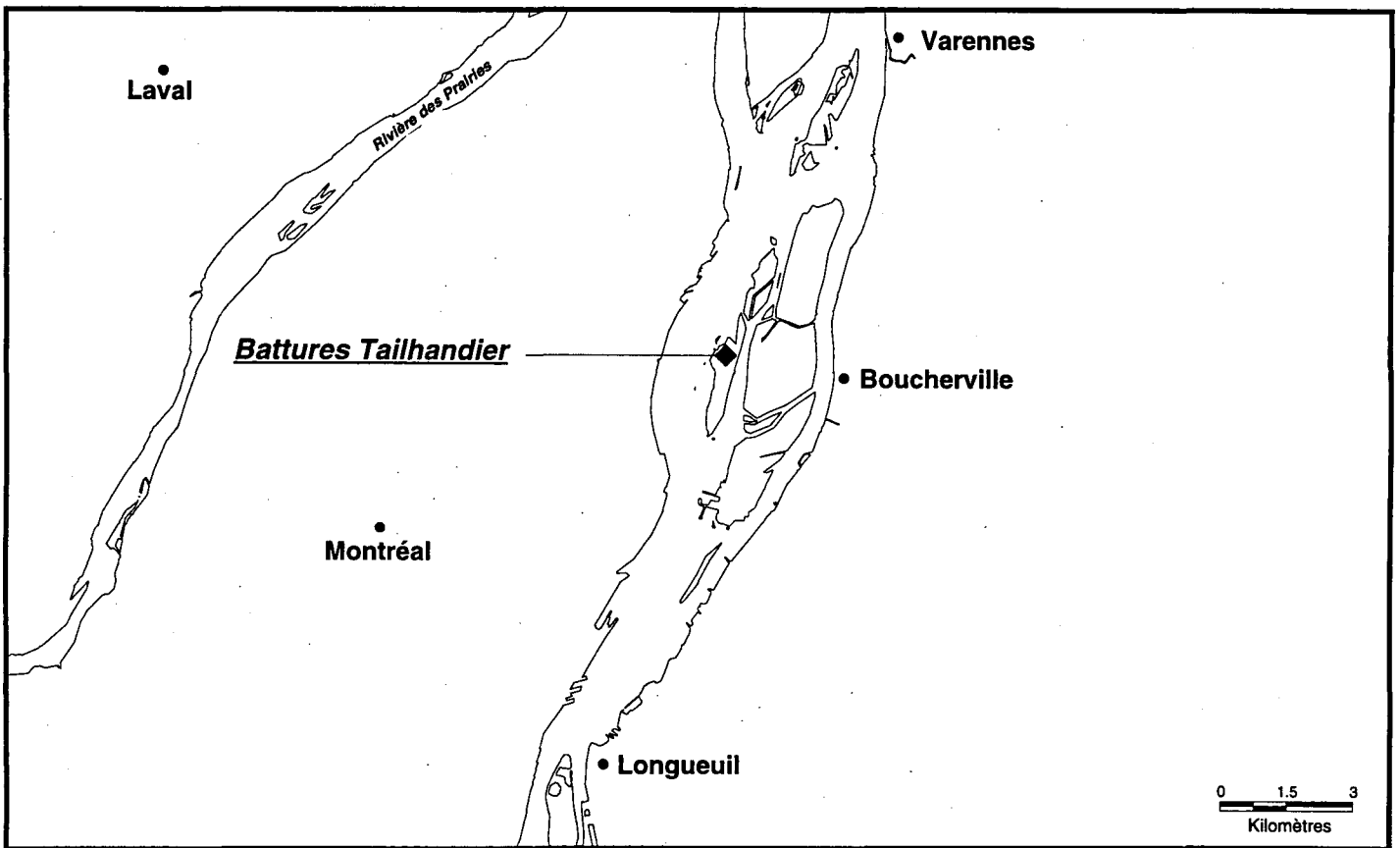
Biodiversité

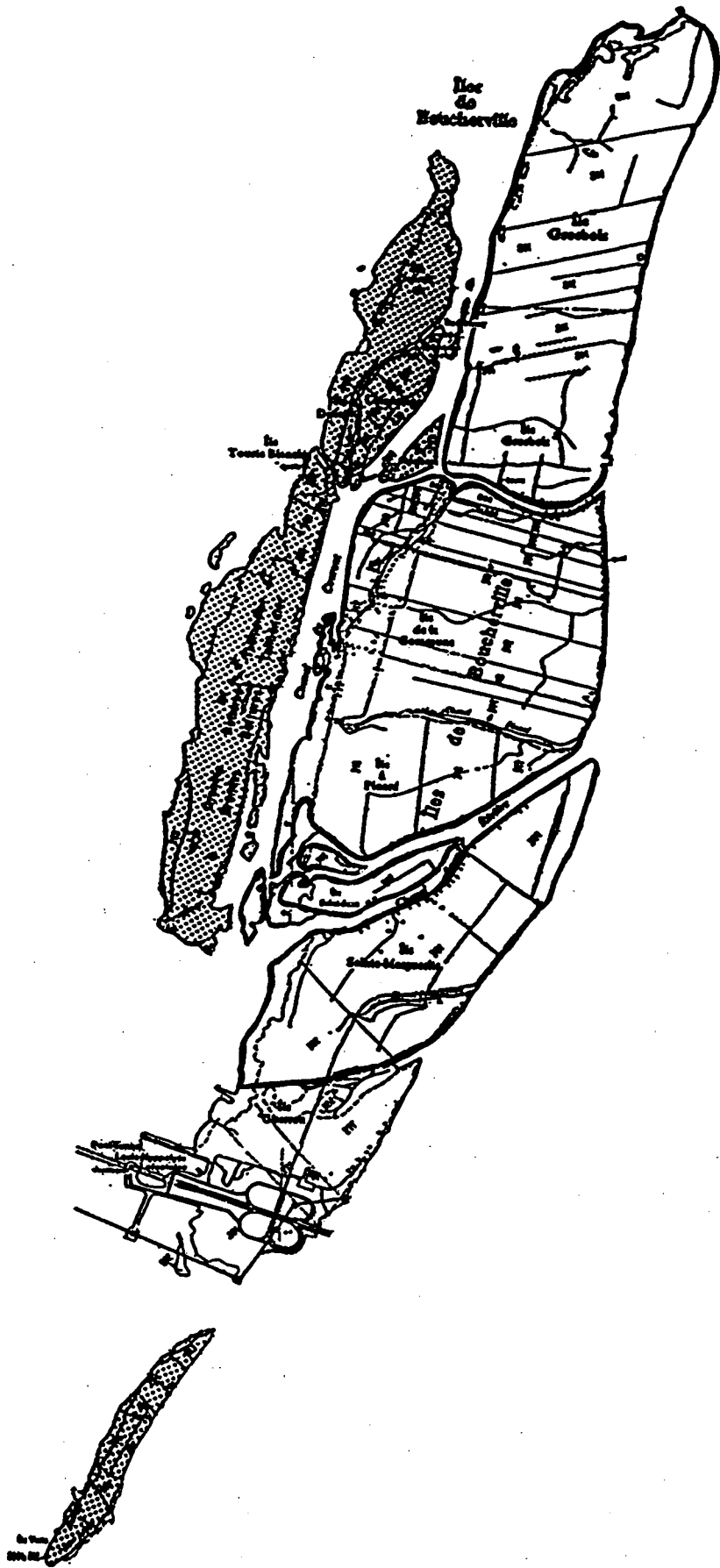
Végétation diversifiée dont *Tilia americana*, *Ulmus americana*, *Ulmus rubra* et *Celtis occidentalis*. Abondance de grand héron (375 nids en 1997) et de bihoreau gris (474 nids en 1997). Deux colonies de sterne pierregarin sur les îlots (58 nids en 1985).

L'île aux Hérons fait partie du ROM de l'île aux Hérons. Douze espèces de plantes menacées ou vulnérables y ont été répertoriées dont le micocoulier occidental et le staphylier à trois folioles.

Infos suppl.

Hydro-Québec conserve son droit de propriété. Présence de 27 chalets de particuliers sur l'île aux Hérons. Leur occupation est toujours permise mais règlementée.





Sources : Carte cadastrale 31H 11-200-0101
Carte cadastrale 31H 11-200-0201
Carte cadastrale 31H 12-220-0102

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Battures Tailhandier	618000m. E. 5051800m.N. (18)
Localisation	Boucherville	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	0,00	154,14
Superficie sous intendance [ha]	154,14	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Site d'une grande diversité faunique. Milieu important pour la sauvagine, le Rat musqué et le frai des poissons.	

ACQUISITION	INTENDANCE
Statut de protection	Type d'entente
Protection sans statut légal	Entente de gestion
Juridiction	Date intend.
	16 mars 1998
Date acquisition	Durée
	20 ans
Nouveau (x) prop.	Date début
Partenaires	Propriétaire (s)
	Société du Port de Montréal
	Partenaires
	Gestion par le SCF

HABITAT

Description de l'habitat

Zones de prairies à graminées hautes et basses. Quelques champs cultivés. Zones arborescentes et arbustives. Marais à typha dans le chenal du Courant. Végétation aquatique autour des îles.

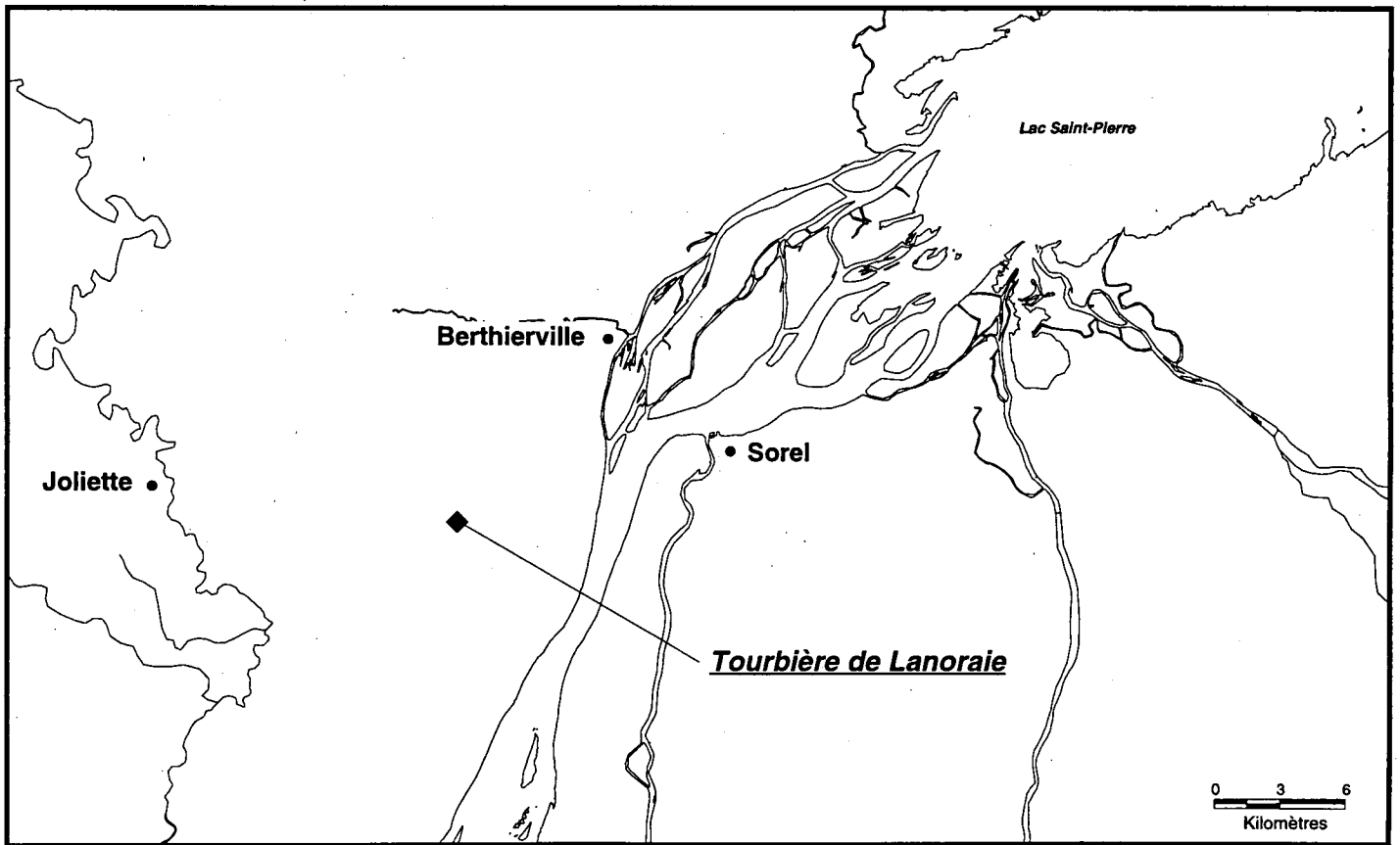
Biodiversité

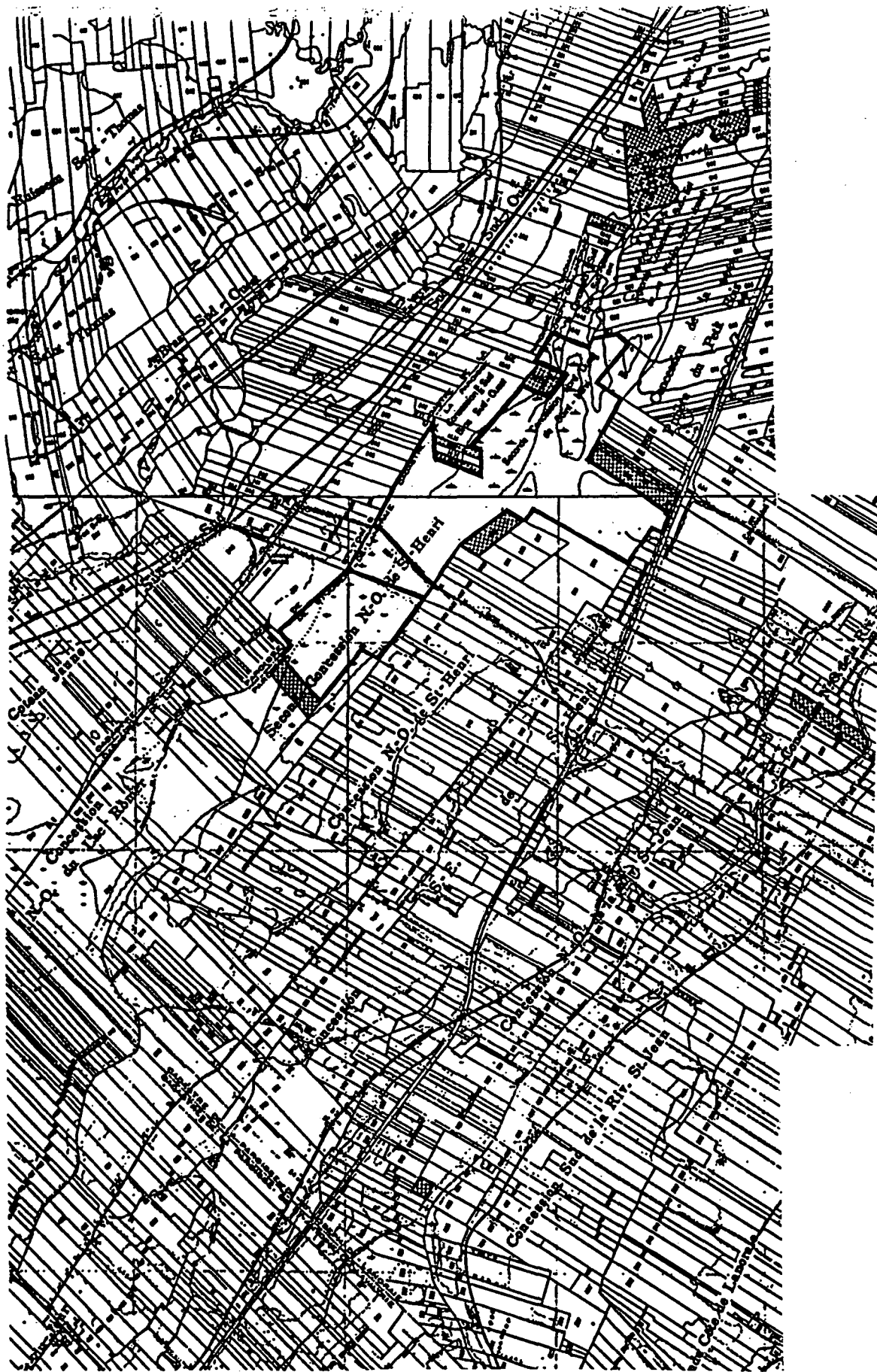
Plusieurs canards nichent dans ces îles, notamment les chipeau, pilet, colvert et d'Amérique. La végétation aquatique favorise une multitude d'oiseaux aquatiques (hérons, râles, etc.) Frayères pour le grand brochet, la perchaude et autres. Potentiel très élevé pour les amphibiens et les reptiles. Rassemblement de macreuses à l'automne, près de l'île Verte.

Une partie du Chenal du Courant est désigné Habitat faunique pour le rat musqué en raison de son importance pour cette espèce. Six espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, dont quatre mentions de 1995 sur l'île Verte.

Infos suppl.

Inclut les îles Montbrun, Lafontaine, à Bleury, Dufault, du Nord, Tourte Blanche, Verte et les Grandes Battures Tailhandier.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Tourbière de Lanoraie	633800 m.E. 5097400 m. N. (18)
Localisation	Lanoraie D'Autray	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	111,72	119,10
Superficie sous intendance [ha]	7,38	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Protection de tourbières ombrotrophes et minérotrophes. Vient consolider la réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie. Plusieurs espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Servitude de conservation
Juridiction	ONG	Date intend.	20 janvier 1997
Date acquisition	14 janvier 1998	Durée	10 ans
Nouveau (x) prop.	SCTL	Date début	20 janvier 1997
Partenaires	SCF	Propriétaire (s)	Particulier
		Partenaires	SCF

HABITAT

Description de l'habitat

Complexe de tourbières ombrotrophes (bogs) et minérotrophes (fens). Les lots acquis sont principalement des tourbières minérotrophes, avec des groupements végétaux qui y sont associés.

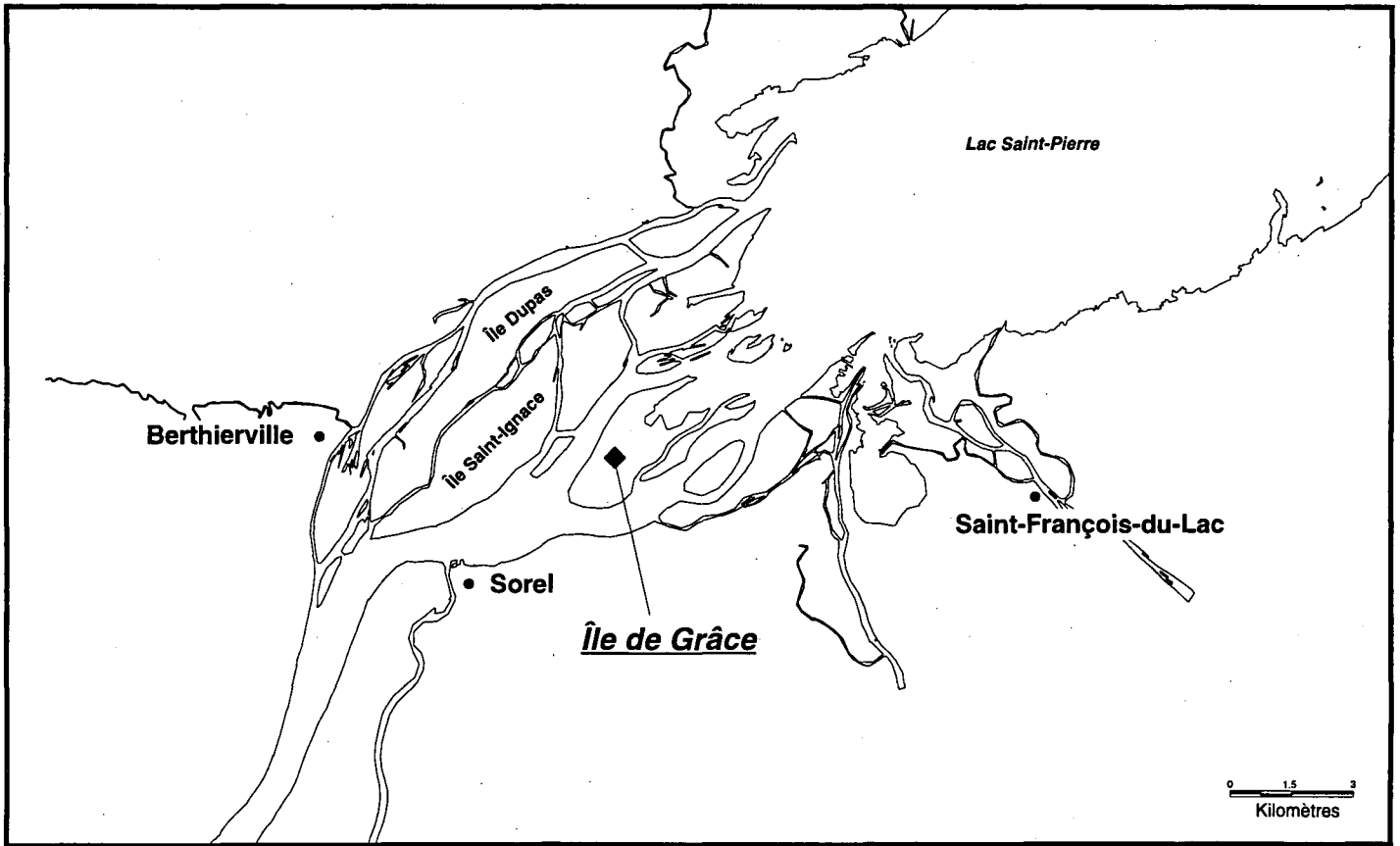
Biodiversité

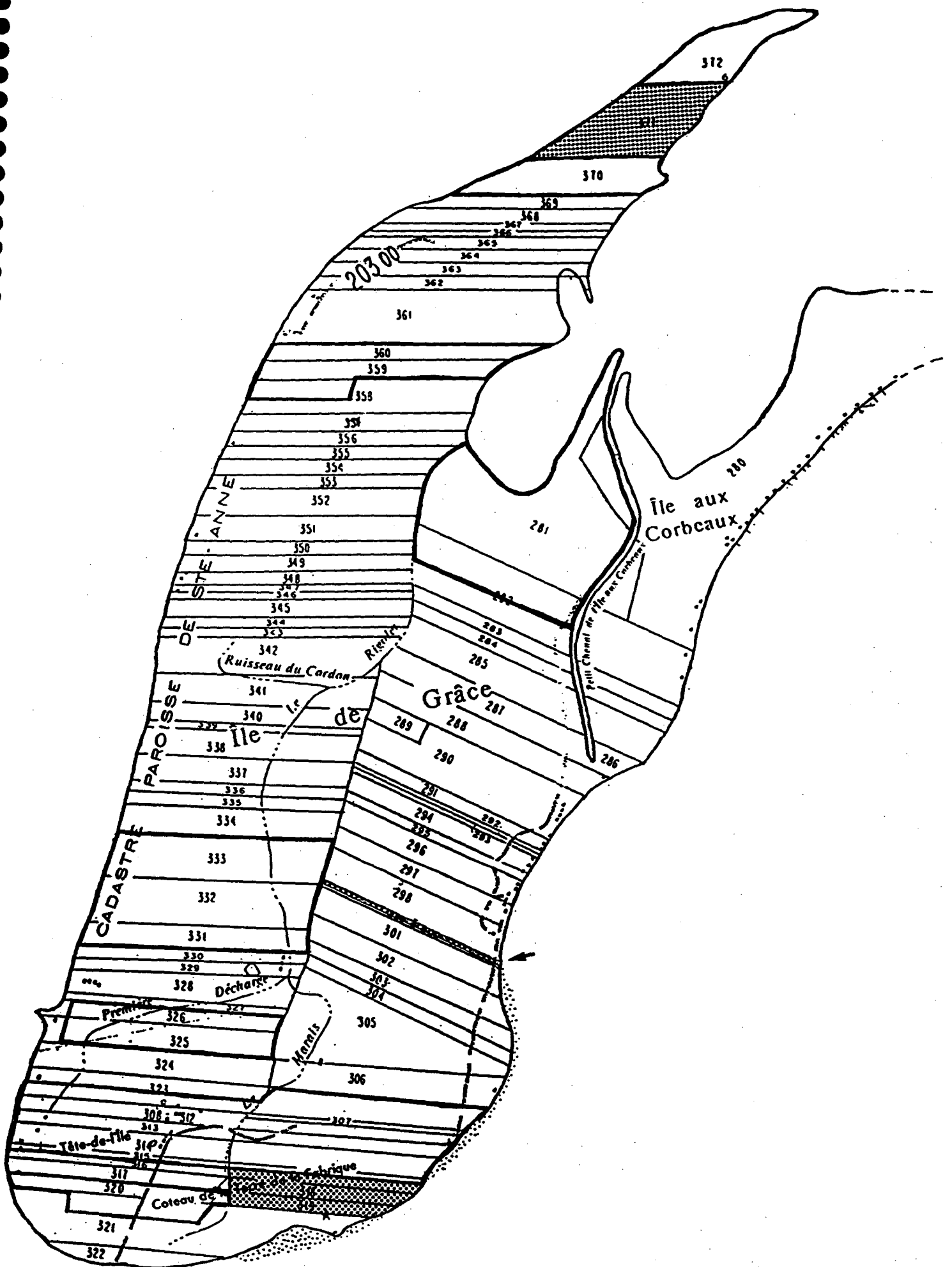
Mélézin à aulne rugueux, mélézin à kalmia à feuilles étroites, bétulaie grise à érable rouge, pessière noire à némopanthe mucroné, aulnaie rugueuse à saules et typha, éricaçaie. Présence de l'orignal, cerf de Virginie, rat musqué et lièvre d'Amérique. Un inventaire de 1996 a permis de recenser 56 espèces d'oiseaux dans la réserve écologique. Poissons dans les canaux et les petites mares de la tourbière.

Deux plantes menacées ou vulnérables : *Arethusa bulbosa* et *Woodwardia virginica*. Cette dernière est présente sur des lots acquis. Une espèce d'oiseaux susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable : le troglodyte à bec court.

Infos suppl.

SCTL : Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Île de Grâce	651000m.E. 5105000m.N. (18 T)
Localisation	Ste-Anne-de-Sorel (P)	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	29,70	29,70
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la protection de l'île de Grâce. Diversité d'habitats dont une érablière à érable argentée.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	ONG	Date intend.	
Date acquisition	26 mars 1998	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCCN	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

L'île est boisée sur plus de la moitié de sa superficie. L'érablière à érable argenté est l'une des trois plus importantes de l'archipel. Autres habitats : marécages arbustifs, prairies humides, marais. Cultures céréalières et pâturage communal dans certains secteurs.

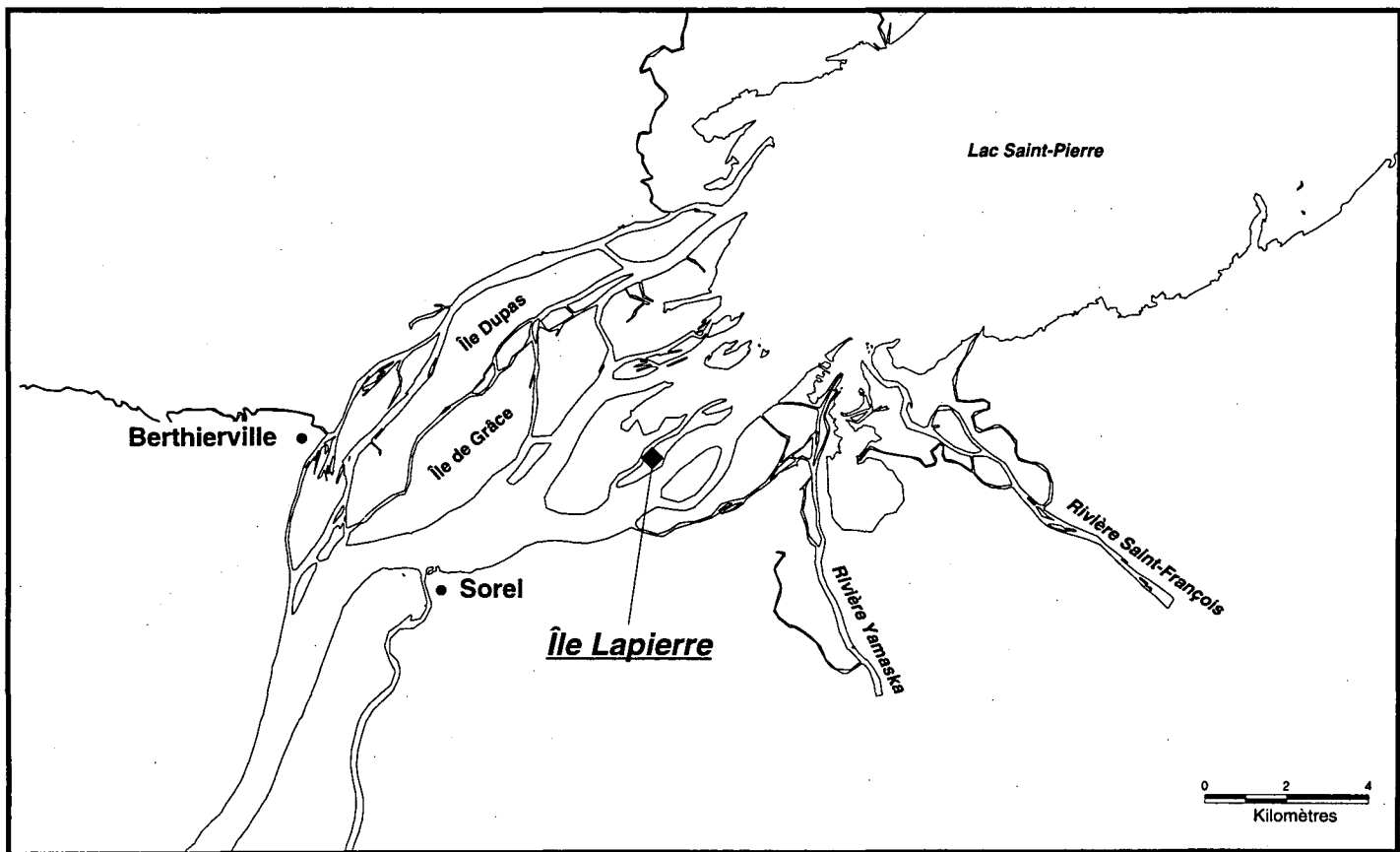
Biodiversité

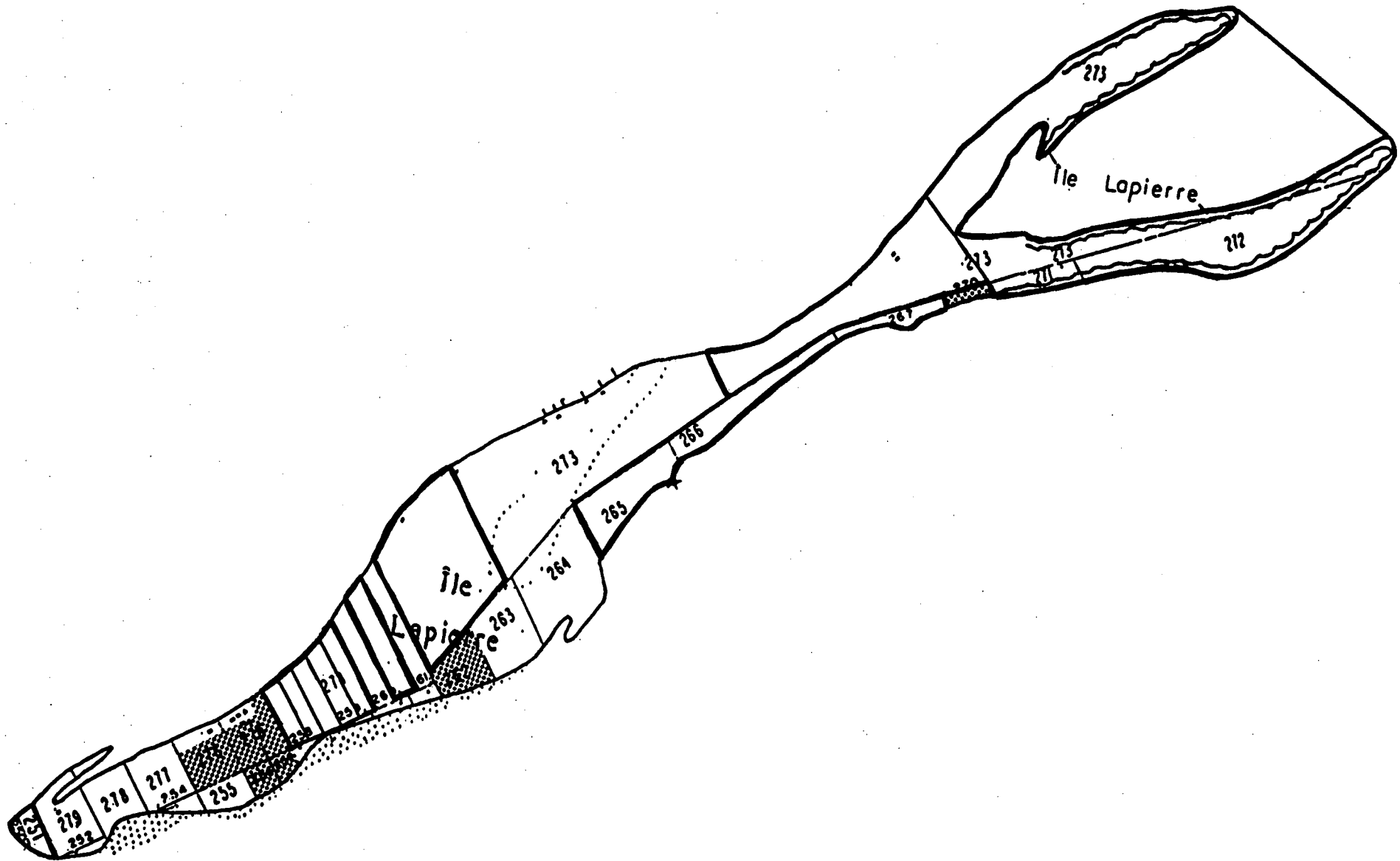
Plusieurs essences forestières et une flore diversifiée . Plusieurs espèces d'oiseaux nichent sur cette île. Le chenal central de l'île possède un potentiel élevé pour le frai. Très fréquentée par la sauvagine en migration. Le marais est l'un des plus importants sites d'élevage des canards barboteurs de l'archipel. Très fort potentiel faunique en général.

Site de frai pour plusieurs espèces de poissons, notamment l'esturgeon jaune. Présence d'une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable : *Ariseama dracontium*.

Infos suppl.

Les acquisitions s'échelonnent du 3 décembre au 26 mars 1998.





Sources : Carte cadastrale 311 03-200-0102
Carte cadastrale 311 03-200-0101

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Île Lapierre	653000m.E. 5105400m.N. (18 T)
Localisation	Ste-Anne-de-Sorel	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	15,70	15,70
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la protection de l'île Lapierre.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	ONG	Date intend.	
Date acquisition	9 mars 1998	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCCN	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

Île boisée sur les 2/3 de sa superficie. Marais situé à l'extrémité est de l'île. Érablière à érable argenté et frêne de Pennsylvanie. Saulaie à saule noir. Prairie à *Phalaris arundinacea* et *Poa pratensis*. Milieux humides à flore diversifiée.

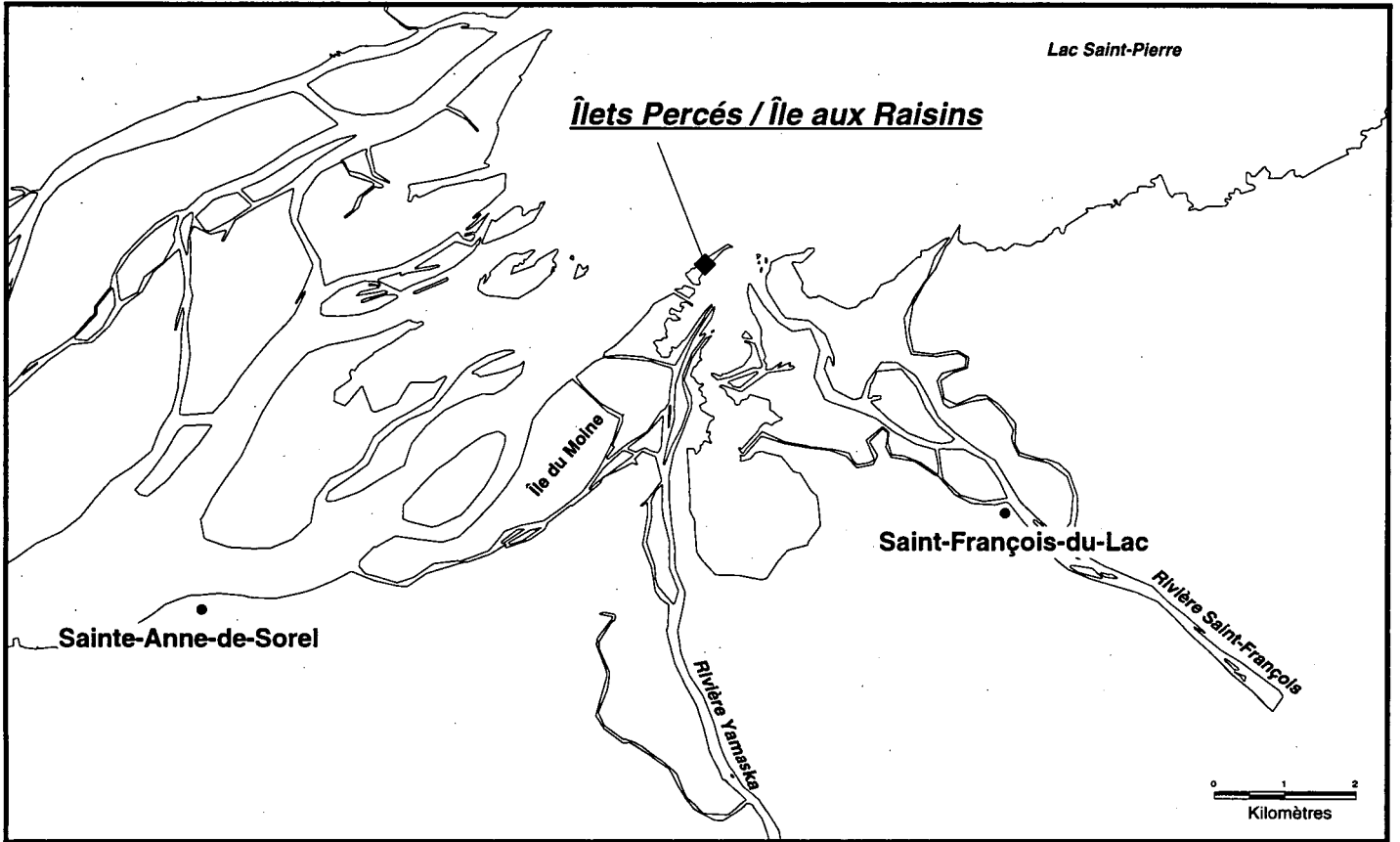
Biodiversité

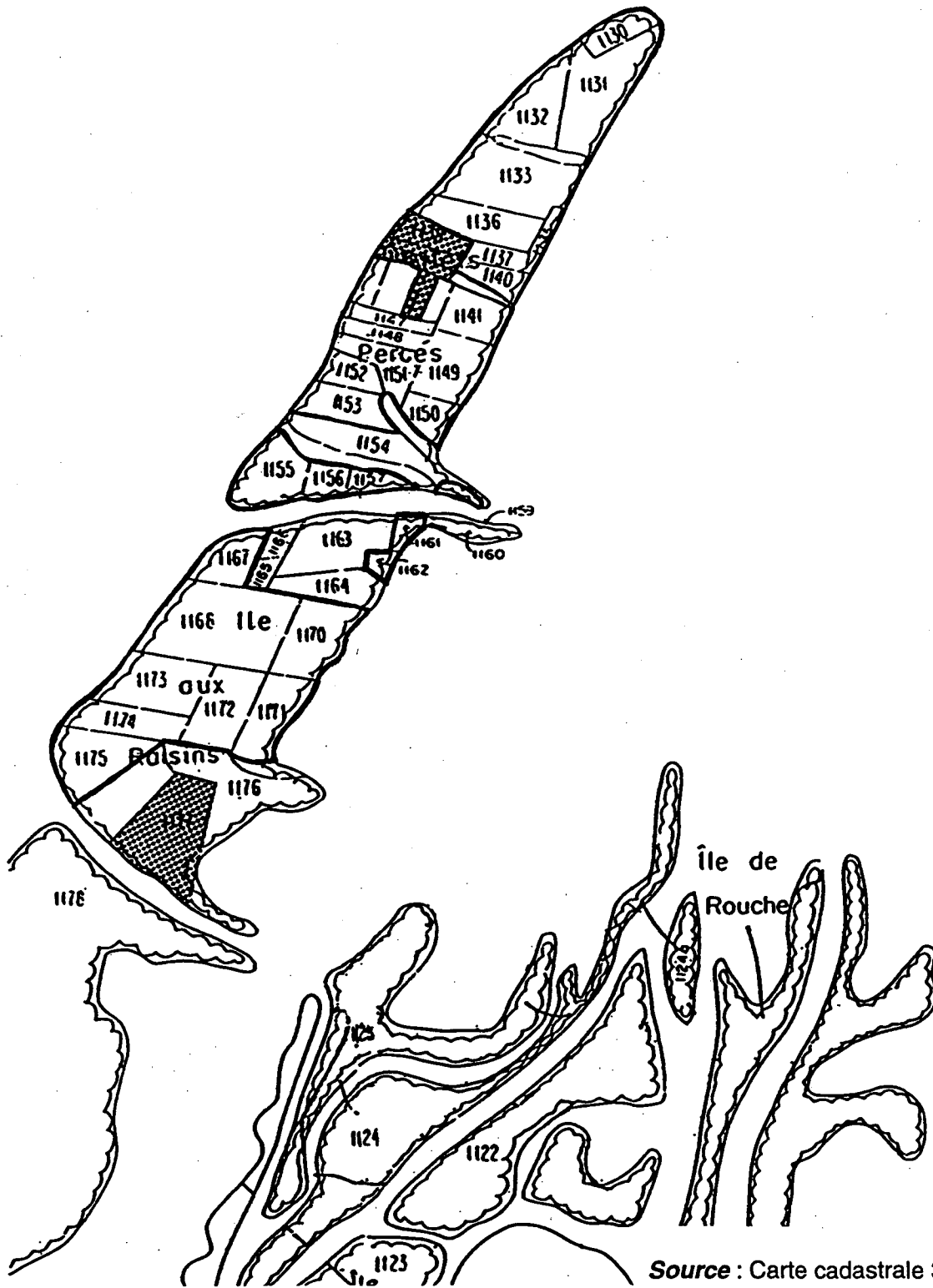
Flore des milieux humides : *Sparganium eurycarpum*, *Scirpus fluviatilis*, *Scirpus lacustris*, *Scirpus pedicellatus*, *Typha angustifolia*, *Elodea canadensis*, *Heteranthera dubia* et *Vallisneria americana*. Plusieurs oiseaux nichent sur cette île. La baie marécageuse a un potentiel élevé pour le rat musqué. Frai du poisson dans les zones humides.

Le viréo mélodieux est un nicheur à répartition limitée dans le sud du Québec. De plus, on retrouve *Arisema dracontium* sur cette propriété, une plante à statut précaire.

Infos suppl.

Les acquisitions se sont effectuées le 28 février et le 9 mars 1998.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Îlets Percés / Île aux Raisins	658200m.E. 5108000m.N. (18 T)
Localisation	St-François-du-Lac	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	2,72	2,72
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la protection de ces îles de l'archipel de Berthier-Sorel.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	Fédérale	Date intend.	
Date acquisition	1 février 1997	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCF	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

La zone arborée est représentée par une érablière à érable argenté, une frênaie à frêne de Pennsylvanie et une saulaie. Les prairies hautes sont surtout dominées par le phalaris roseau et l'échinocystis lobé. Les îles comprennent également une importante zone de marais à scirpes, sagittaires et quenouilles.

Biodiversité

Sites très utilisés par les canards barboteurs pour la reproduction, l'élevage des canetons et lors des migrations. On y retrouve entre autres les canards chipeau, pilelet, colvert et souchet, de même que les sarcelles d'hiver et à ailes bleues. Ces deux îles ont également un très bon potentiel comme habitat pour le rat musqué et comme frayère ou aires d'alevinage.

Infos suppl.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Îlets Percés / Île aux Raisins	658200m.E. 5108000m.N. (18 T)
Localisation	St-François-du-Lac	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	5,81	5,81
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la protection de ces îles de l'archipel de Berthier-Sorel.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	Fédérale	Date intend.	
Date acquisition	31 mars 1998	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCF	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

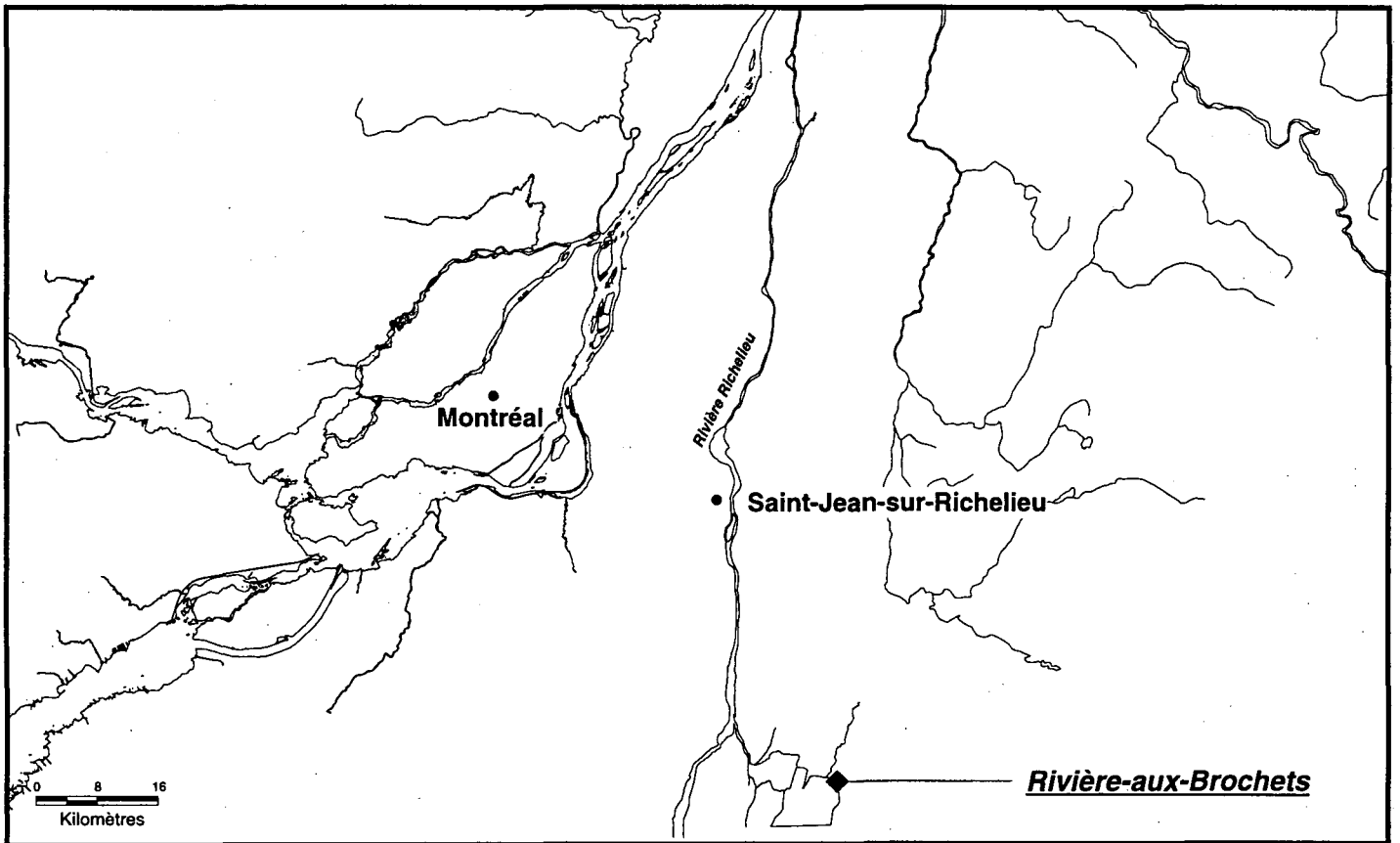
Description de l'habitat

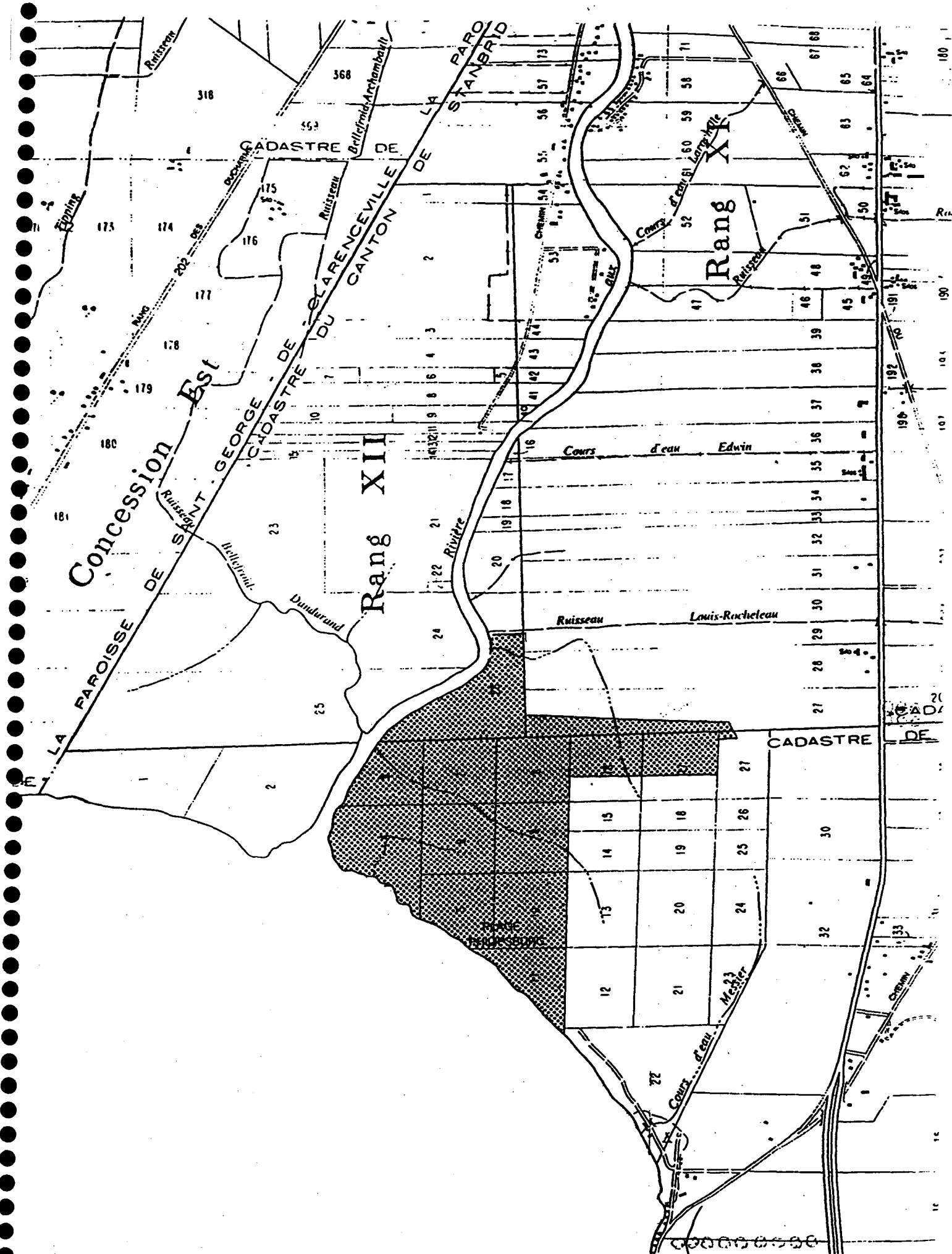
La zone arborée est représentée par une érablière à érable argenté. Les prairies hautes sont surtout dominées par le phalaris roseau et l'échinocystis lobé. Les îles comprennent également une importante zone de marais à scirpes, sagittaires et quenouilles. Pelouse au pourtour des chalets clandestins.

Biodiversité

Sites très utilisés par les canards barboteurs pour la reproduction, l'élevage des canetons et lors des migrations. On y retrouve entre autres les canards chipeau, pilet, colvert et souchet, de même que les sarcelles d'hiver et à ailes bleues. Ces deux îles ont également un très bon potentiel comme habitat pour le rat musqué et comme frayère ou aires d'alevinage.

Infos suppl.





Source : Carte cadastrale 31H 03-200-0102

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Rivière-aux-Brochets	650500m.E. 4992400m.N. (18 T)
Localisation	Saint-Armand / Pike-River	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	133,44	133,44
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Valeur écologique très élevée, tant dans la diversité que dans l'abondance des espèces. Dernier habitat naturel en contact avec la partie québécoise de la baie Missisquoi.	

ACQUISITION	INTENDANCE
Statut de protection	Type d'entente
Réserve écologique (à venir)	
Juridiction	Date intend.
ONG	
Date acquisition	Durée
19 février 1997	
Nouveau (x) prop.	Date début
SCCN / MEF	
Partenaires	Propriétaire (s)
FFQ	
	Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Plusieurs types d'habitats sont présents. Les lots acquis supportent principalement une portion du marécage à érable rouge et du marécage à érable argenté. Une partie des propriétés acquises est qualifiée de marais et de prairie humide.

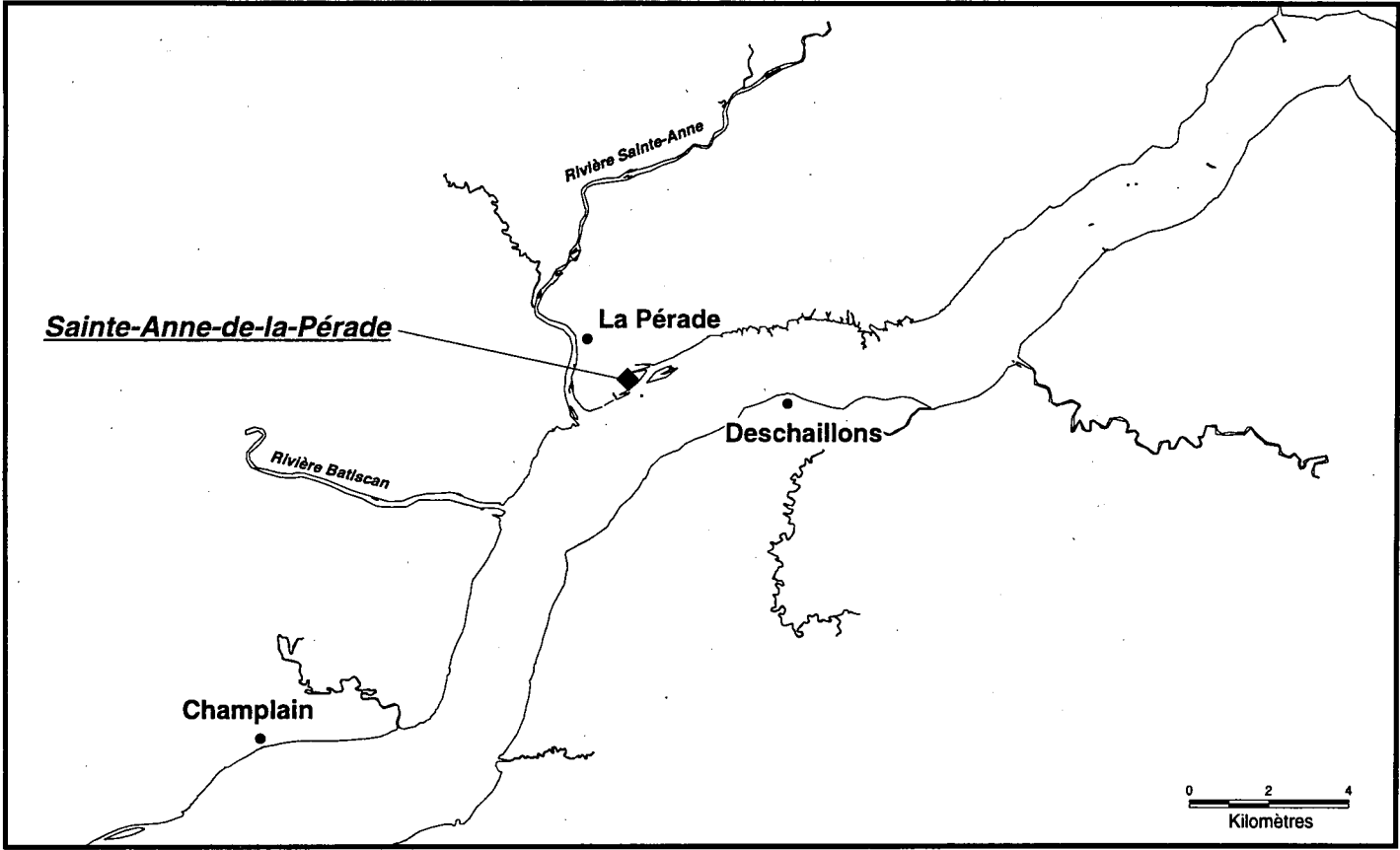
Biodiversité

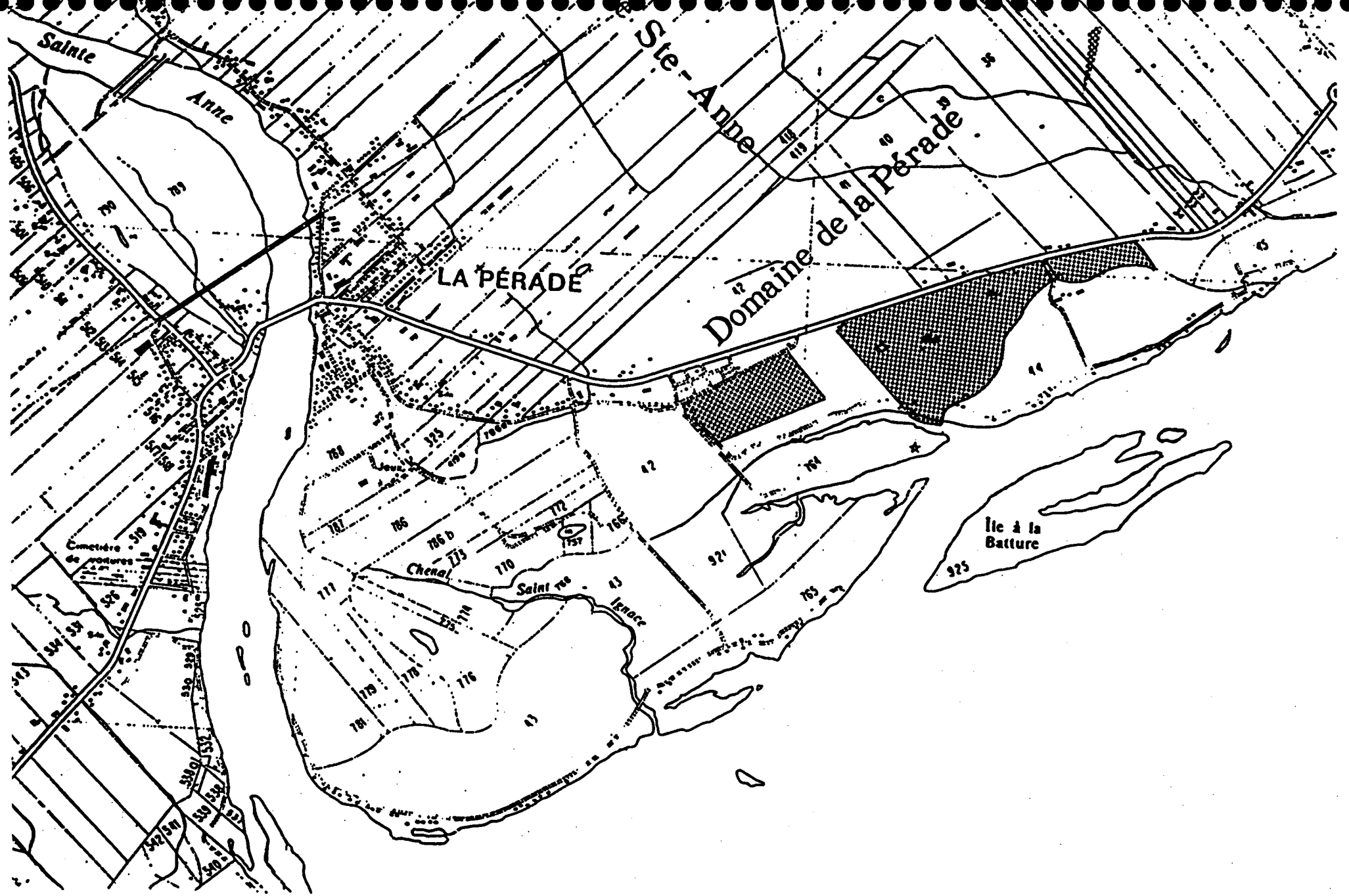
Outre une végétation très diversifiée, on y a dénombré 76 espèces d'oiseaux, 47 espèces de poissons, 10 espèces de reptiles et d'amphibiens. Ce secteur supporte une importante frayère pour le doré jaune et il est également le plus important site de reproduction de la région pour la grenouille léopard. Sur ce site abonde la chélydre serpentine et la tortue peinte y est observée.

15 espèces de plantes et 4 espèces animales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sont mentionnées pour ce site.

Infos suppl.

Les terrains acquis par la SCCN seront transférés au MEF pour y créer une réserve écologique.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Sainte-Anne-de-la-Pérade	716500m.E. 5161200m.N. (18T)
Localisation	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	34,83	47,48
Superficie sous intendance [ha]	12,65	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Protection de milieux humides et d'une érablière à érable argenté à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Servitude de conservation
Juridiction	ONG	Date intend.	5 février 1998
Date acquisition	10 octobre 1997	Durée	20 ans
Nouveau (x) prop.	SCMHQ	Date début	
Partenaires	SCF	Propriétaire (s)	Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
		Partenaires	FFQ

HABITAT

Description de l'habitat

Marécages arborescents et marécages arbustifs. Petite zone d'herbier aquatique.

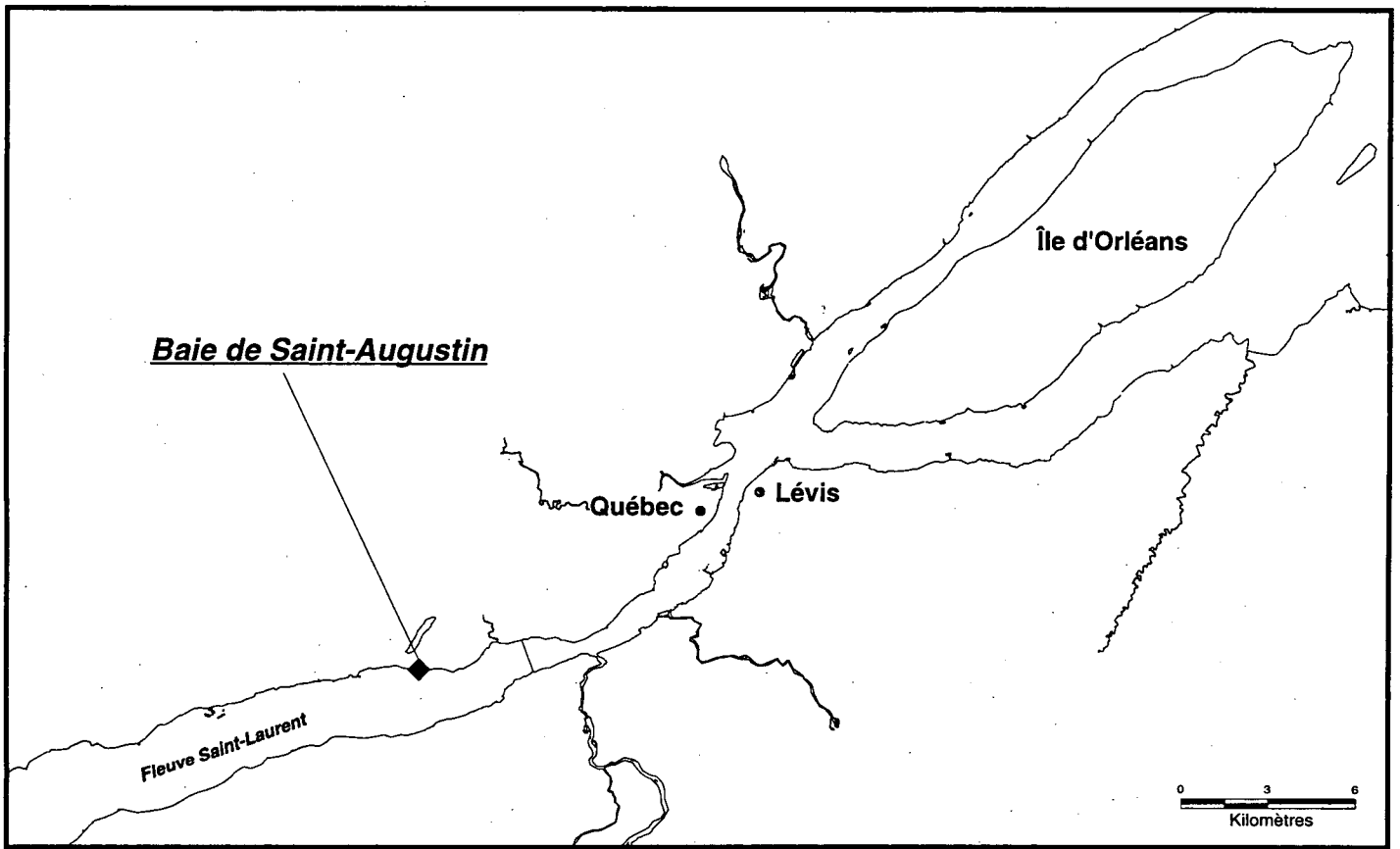
Biodiversité

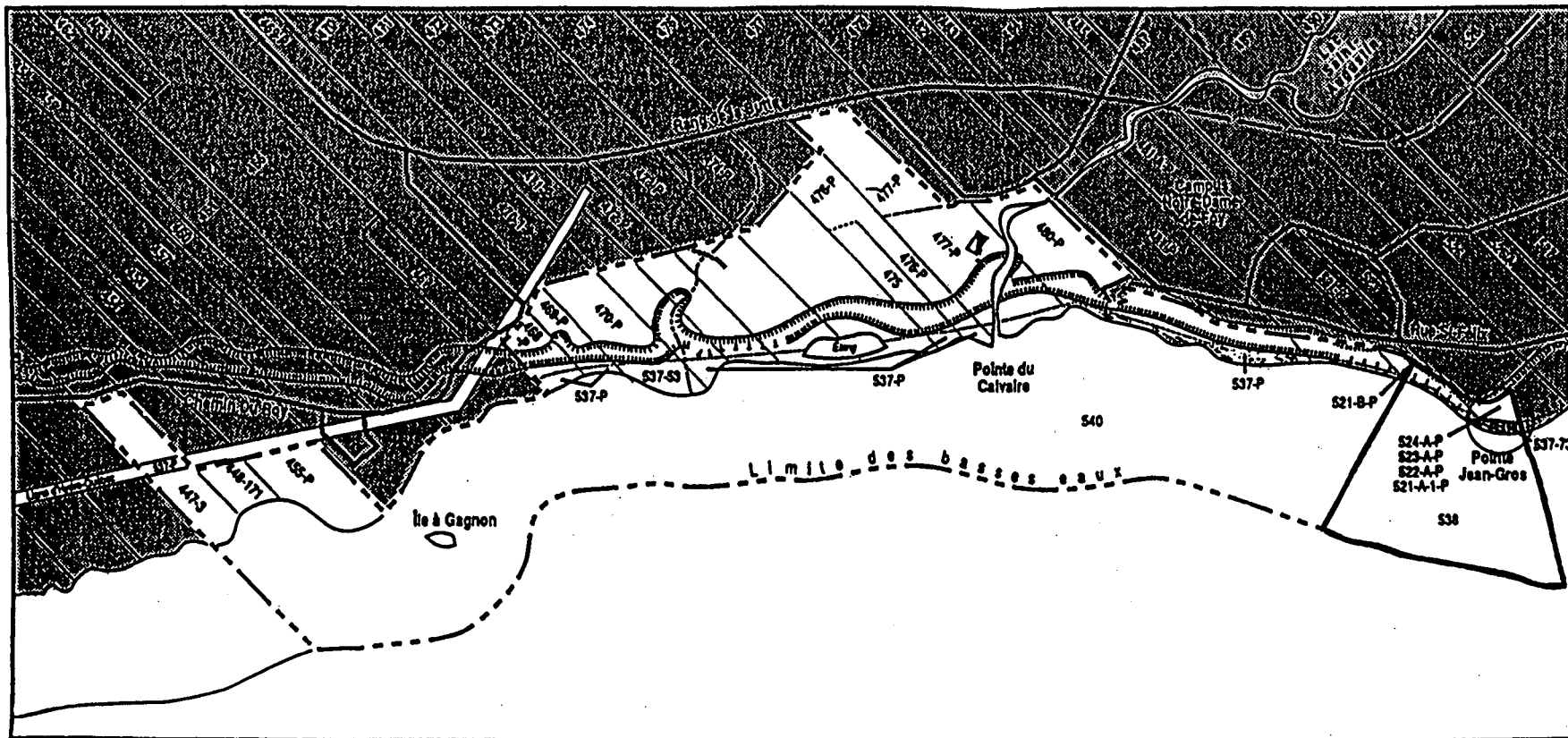
Érable argenté, aulne rugueux. Canard branchu observé. Frayère identifiée dans les chenaux pour plusieurs espèces de poissons (grand brochet, doré, etc.). Contigu au principal corridor de migration du poulamon atlantique.

Présence d'une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable : *Zizania aquatica* var. *brevis*.

Infos suppl.

SCMHQ : Société de conservation des milieux humides du Québec.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Baie de Saint-Augustin	315200m.E. 5178000m.N. (19T)
Localisation	St-Augustin-de-Desmaures	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	0,64	0,64
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Vaste marais à scirpe d'une grande richesse écologique. Près d'une vingtaine de plantes d'intérêt, dont treize sur la liste d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	ONG	Date intend.	
Date acquisition	23 avril 1997	Durée	
Nouveau (x) prop.	FQPPN	Date début	
Partenaires	SCF, MEF, FFQ, municipalité de St-Augustin-de-Desmaures	Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

Marais à scirpe, zones herbacées à spartine pectinée, groupements arbustifs et arborescents à saules et aulnes rugueux. Milieu terrestre caractérisé par l'érablière sucrière à chêne et l'érablière sucrière à hêtre. À certains endroits, on observe des peuplements presque pures de hêtre américain.

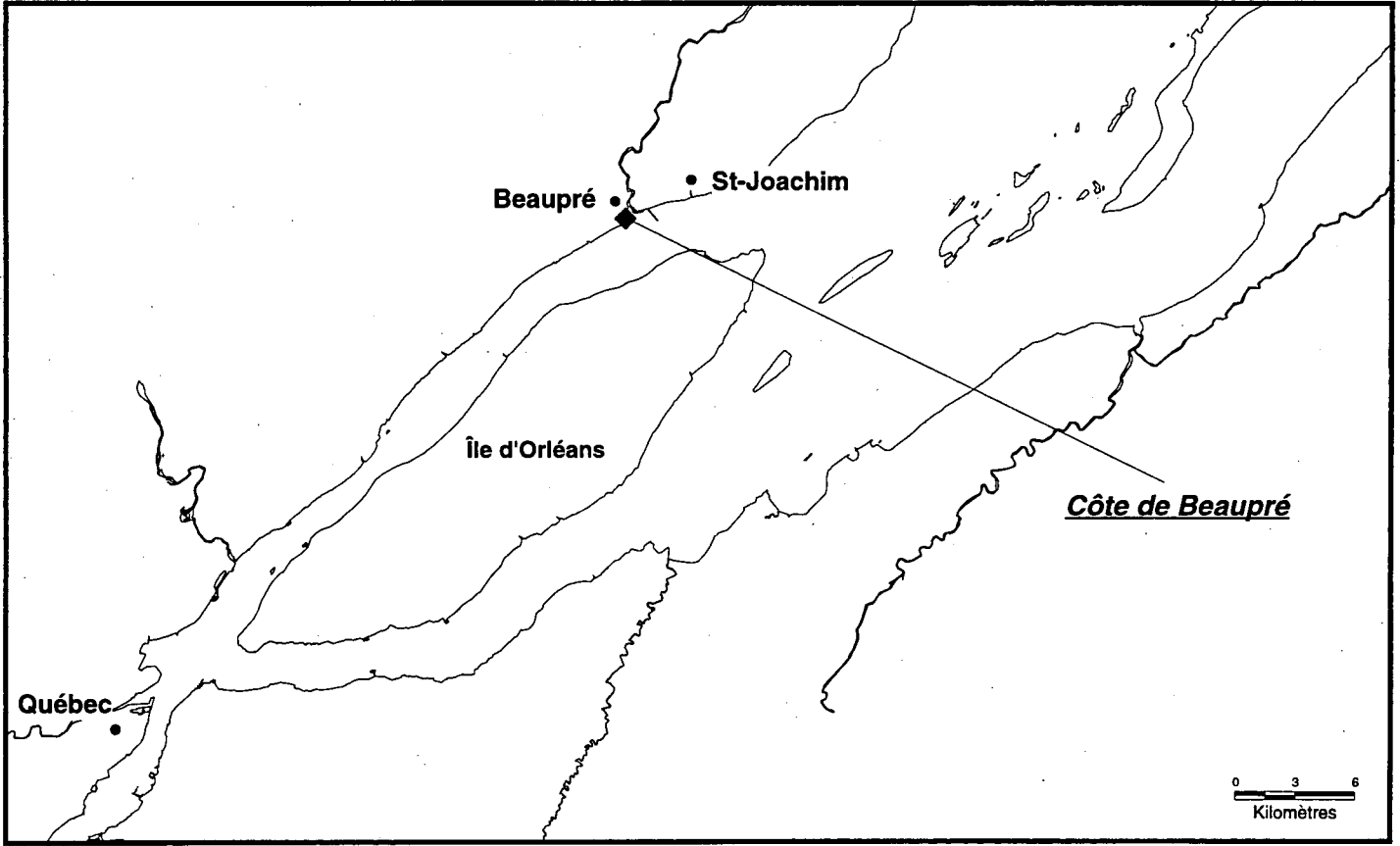
Biodiversité

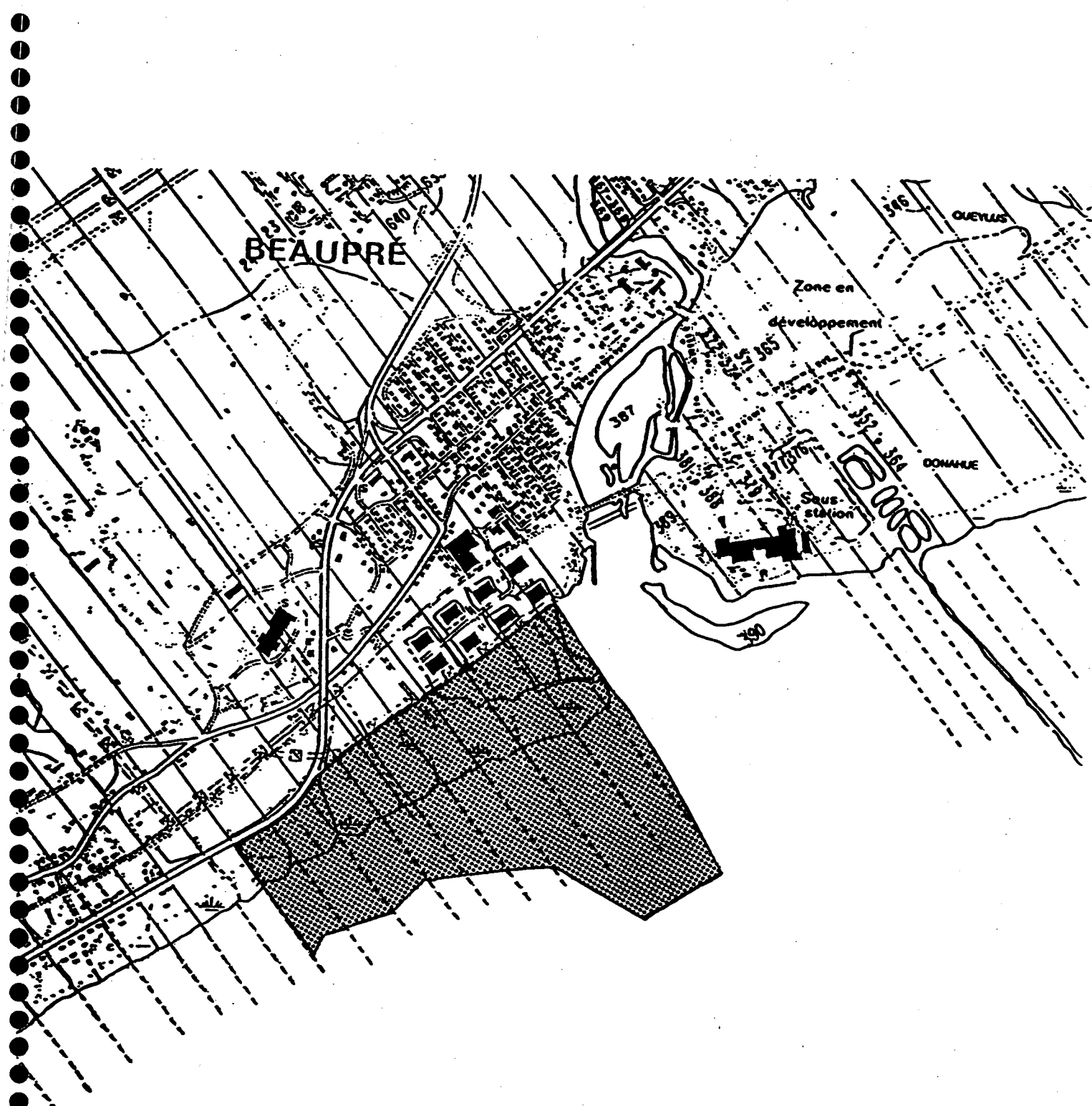
Le marais constitue une importante aire de concentration printanière pour la sauvagine. Le milieu forestier supporte plusieurs espèces d'oiseaux dont environ 40 espèces sont nicheuses. En migration, des rapaces et de nombreuses espèces de parulines sont observées. Plusieurs espèces de poissons fréquentent le marais.

Treize espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été répertoriées sur le site.

Infos suppl.

FQPPN : Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Côte de Beaupré	356500m.E. 5210600m.N. (19)
Localisation	Beaupré / Sainte-Anne-de-Beaupré	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	17,00	69,08
Superficie sous intendance [ha]	52,08	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Site d'une grande valeur écologique, en particulier pour la faune avienne. Protection d'un marais à scirpe qui renferme des espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Entente de conservation
Juridiction	ONG	Date intend.	20 mars 1998
Date acquisition	20 mars 1998	Durée	99 ans
Nouveau (x) prop.	FFQ	Date début	20 mars 1998
Partenaires	SCF CIC	Propriétaire (s)	Ville de Beaupré
		Partenaires	FFQ CIC

HABITAT

Description de l'habitat

Marais à scirpe d'Amérique, prairie humide, marécages arbustif et arborescent.

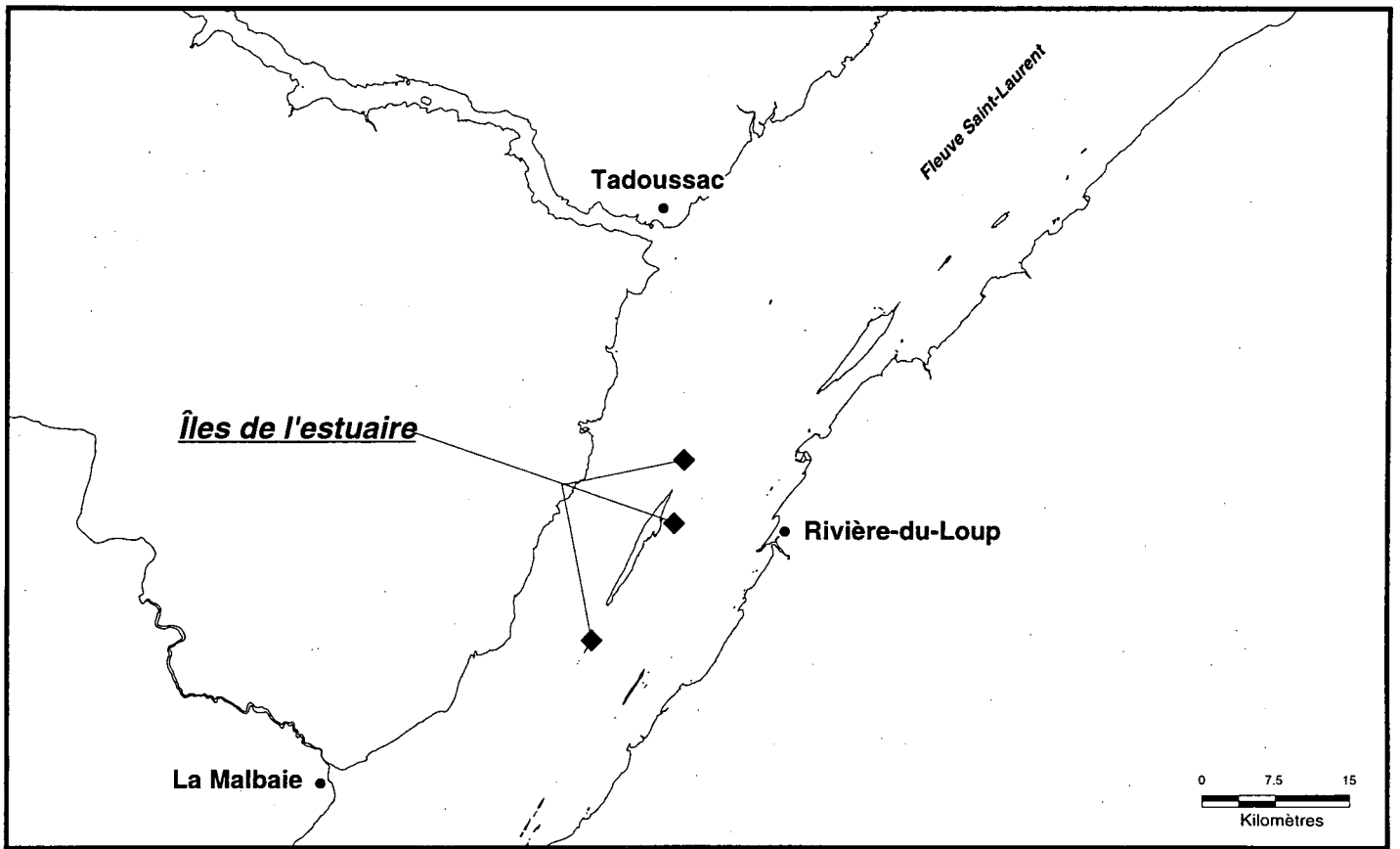
Biodiversité

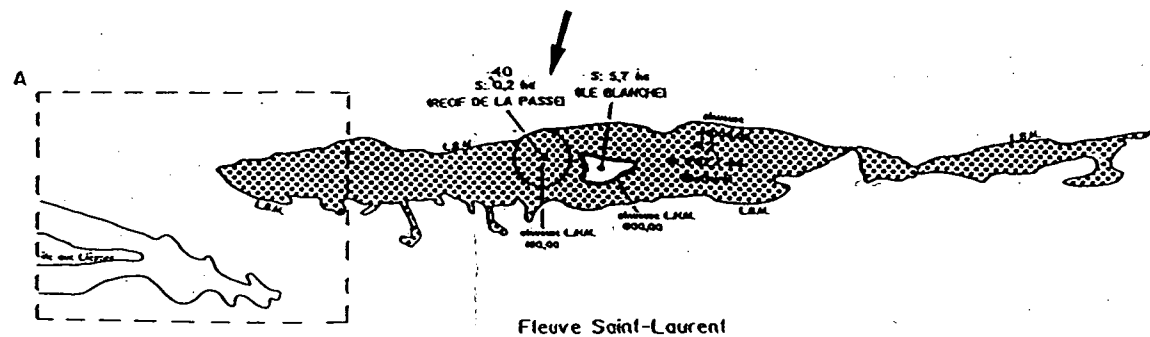
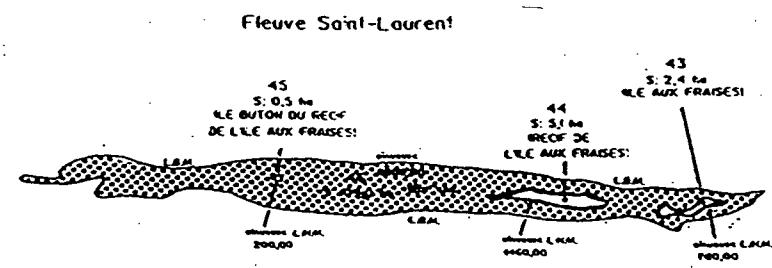
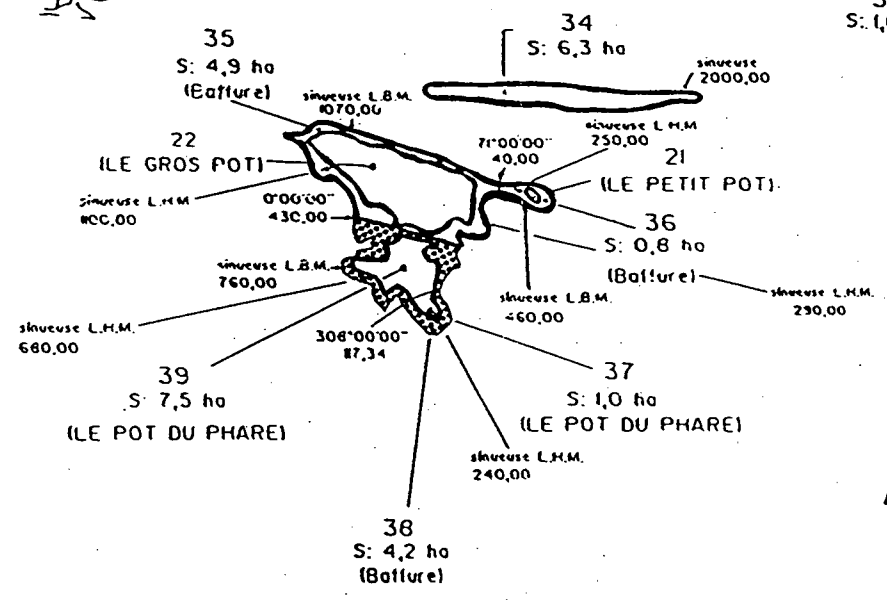
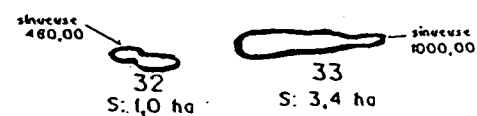
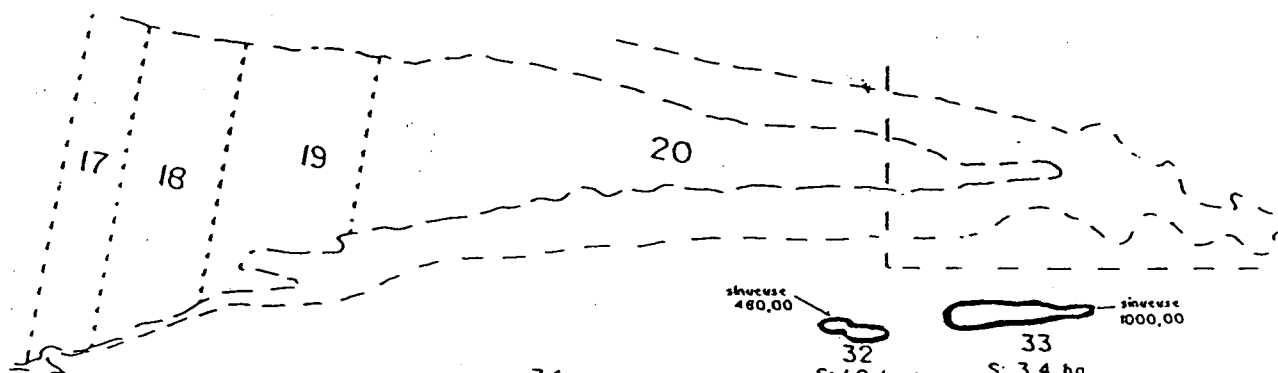
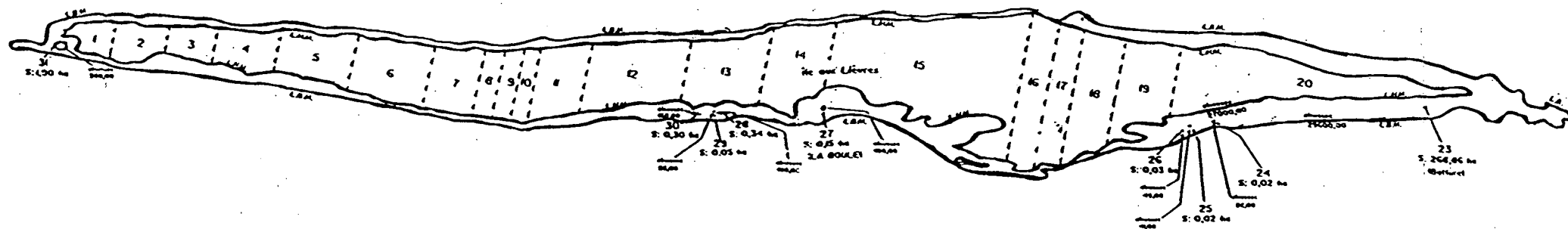
Présence de sauvagine abondante lors de la nidification et en migration. Sept espèces de barboteurs y nichent, dont le canard noir et le canard pilet. Présence de la grande oie des neiges en migration. Abondance de limicoles en migration automnale. Site de frai et aire d'alevinage pour plusieurs espèces de poissons. Bon potentiel d'habitat pour les amphibiens et reptiles.

Quatre plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sur le site : *Zizania aquatica* var. *brevis*, *Scirpus smithii*, *Isoete tuckermanii*, *Cicuta maculata* var. *victorinii*.

Infos suppl.

Les propriétés seront transférées à la Ville de Beaupré. Des aménagements fauniques et un accès public au fleuve pour les citoyens sont prévus.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Battures des îles de l'estuaire	450000m.E. 5308700m.N. (19 T)
Localisation	Île aux Fraises, île Blanche, Pot du Phare	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	316,10	316,10
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la réserve nationale de faune des îles de l'estuaire. Protection des battures ceinturant les îles.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Réserve nationale de faune (à venir)	Type d'entente	
Juridiction	Fédérale	Date intend.	
Date acquisition	5 février 1996	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCF	Date début	
Partenaires	Société Duvetnor	Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

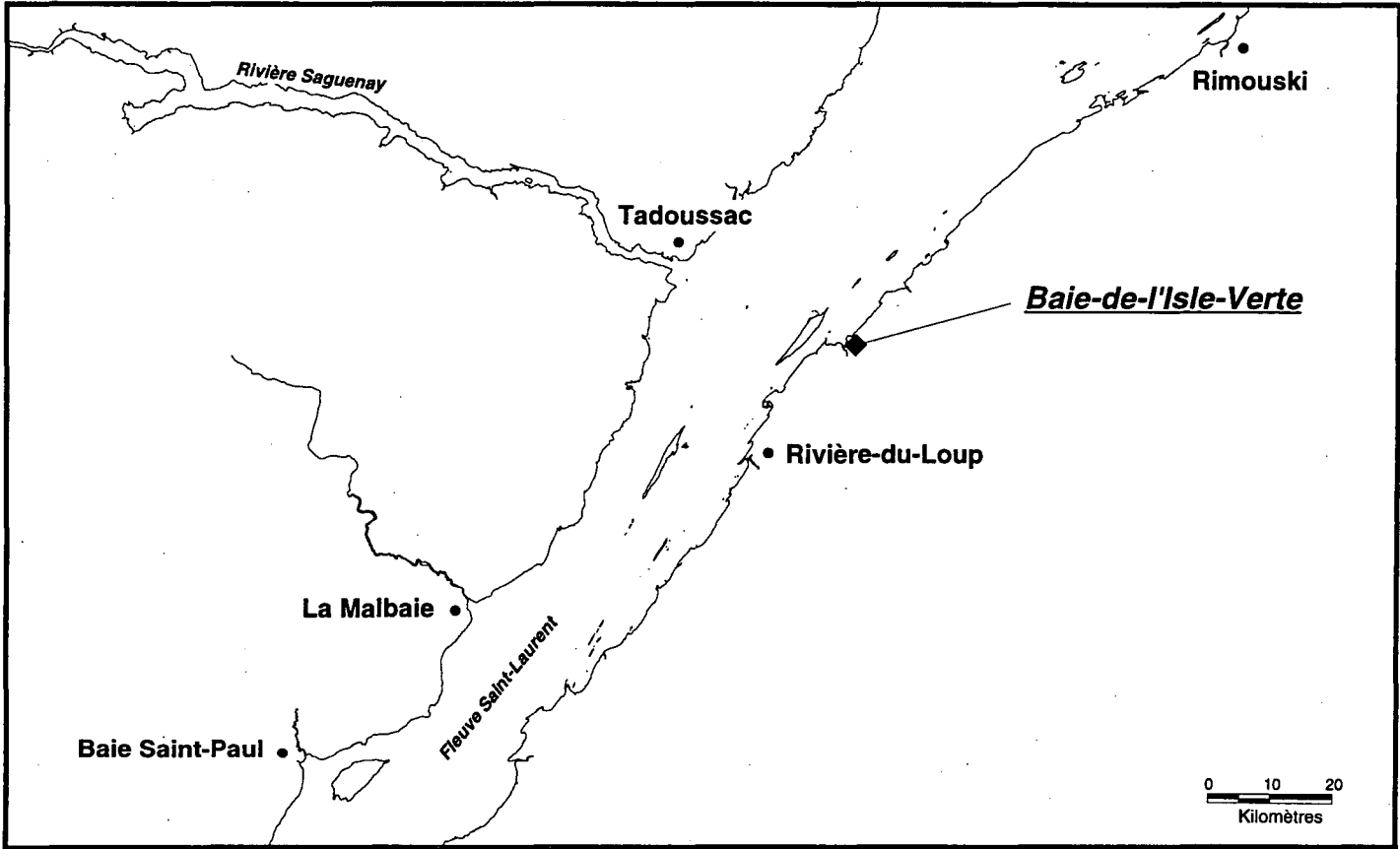
Battures à substrat rocheux recouvert de riches herbiers d'algues brunes.

Biodiversité

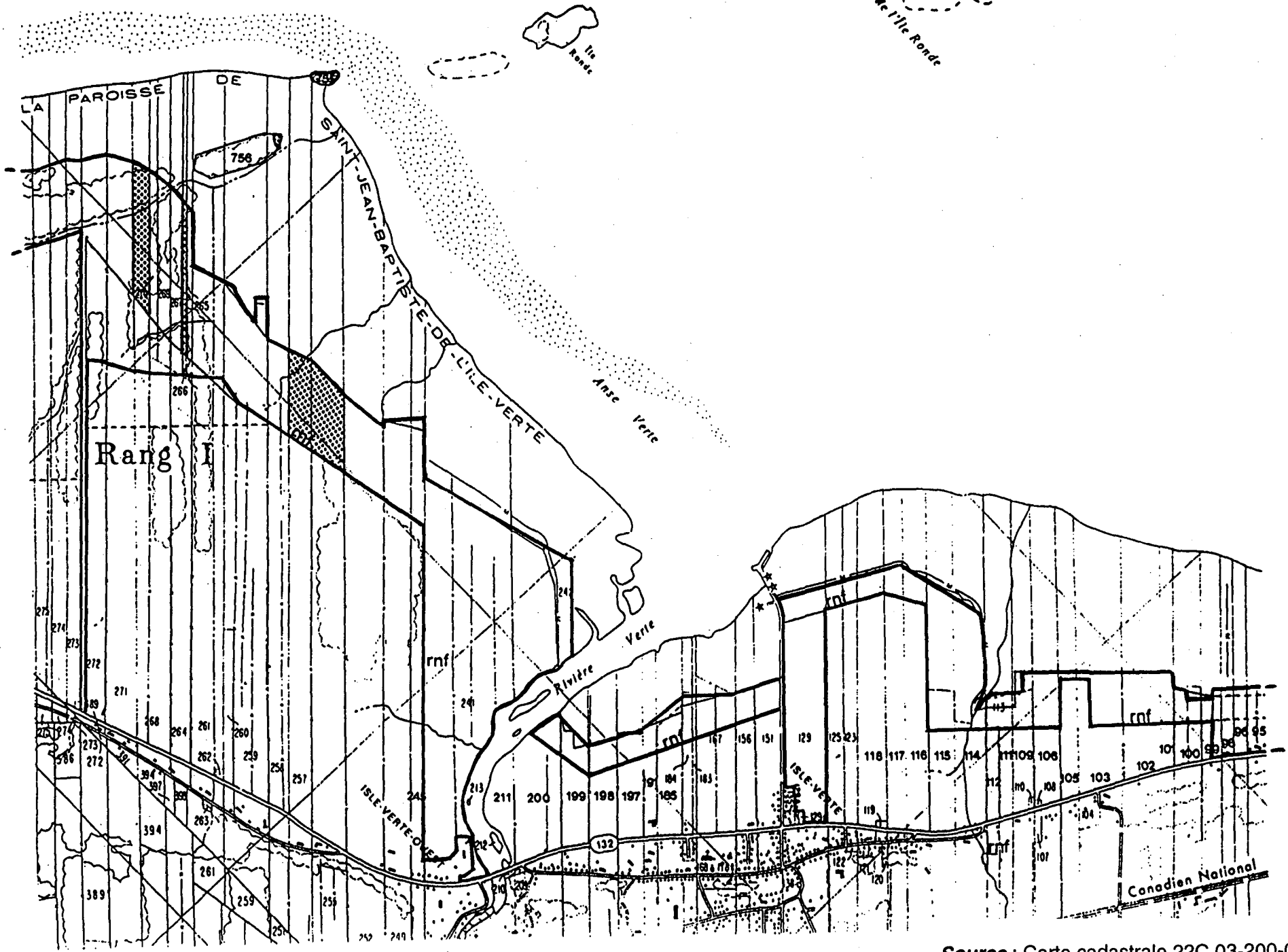
Plusieurs oiseaux sont observés dont : eider à duvet, canard noir, garrots, canard kakawi, harles, goélands, cormorans et bécasseaux. Des attroupements de phoques gris sont souvent aperçus sur la batture de l'île Blanche et à la pointe ouest de la batture de l'île aux Fraises. Le secteur de cette île et l'extrémité sud-ouest de l'île-aux-Lièvres sont très fréquentés par le béluga.

Infos suppl.

Des désignations cadastrales ont été réalisées le 05/02/96. La superficie des battures des trois îles a pu être comptabilisée. Une recherche juridique a établi que les battures étaient rattachées aux îles lors de la vente ou du transfert de celles-ci.



Barrez de l'île Ronde



Source : Carte cadastrale 22C 03-200-0101

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Baie-de-L'Isle-Verte	471500m.E. 5318000m.N. (19 U)
Localisation	Isle-Verte (Paroisse St-Jean-Baptiste)	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	13,03	13,03
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la réserve nationale de faune de la Baie-de-l'Isle-Verte. Clarification des titres de propriété.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Réserve nationale de faune (à venir)	Type d'entente	
Juridiction	Fédérale	Date intend.	
Date acquisition	26 juin 1996	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCF	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

Marais à spartine alterniflore ponctué de nombreuses marelles. Marais côtier à spartine étalée. Prairie terrestre à phléole des prés. Arbustales à aulne rugeux. Quelques boisés sur les élévations. Les lots acquis font principalement partie du marais côtier. Une portion de ceux-ci sont en friche ou envahis par des aulnaies.

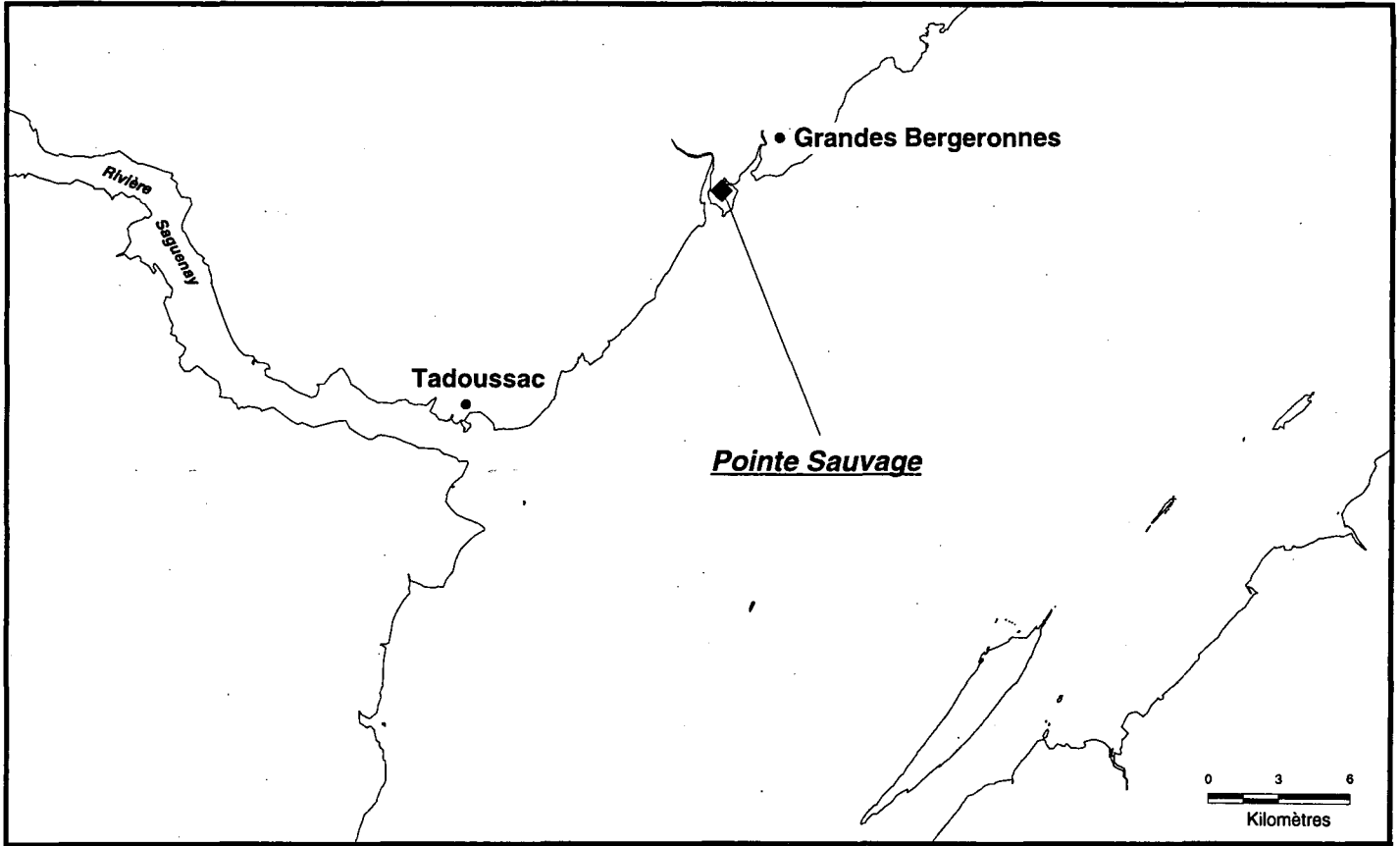
Biodiversité

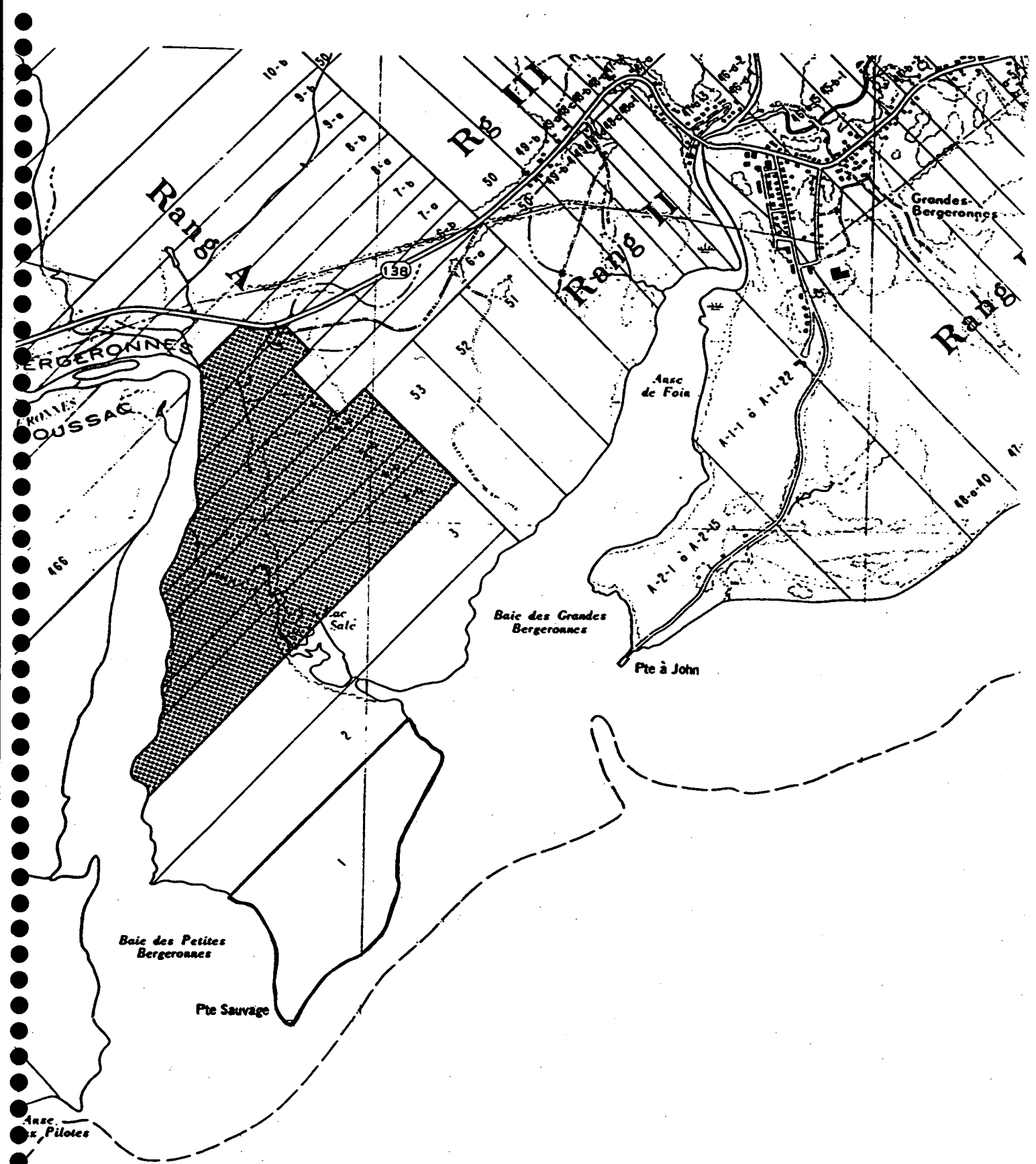
Grande diversité floristique et avienne. Près de 130 espèces d'oiseaux recensées dont certaines peu communes : râle élégant, troglodyte des marais, mouette à tête noire, etc. Observation de phoques communs et gris. Présence de plusieurs mammifères terrestres, amphibiens, reptiles, poissons, mollusques. Importante halte migratoire printanière pour de nombreux oiseaux.

La RNF est l'un des plus importants sites pour la reproduction du canard noir.

Infos suppl.

Clarification des titres d'une propriété acquise en 1978 par le Service canadien de la faune.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Pointe Sauvage	457600m.E. 5342500m.N. (19)	
Localisation	Grandes-Bergeronnes	Coord. géo.	
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal	<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input checked="" type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	34,50	105,50	
Superficie sous intendance [ha]	71,00	Superficie protégée [ha]	
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification		
Justification de la protection	Site reconnu pour sa grande valeur écologique. Concentration importante d'oiseaux.		

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	Servitude de conservation
Juridiction	ONG	Date intend.	
Date acquisition	27 mars 1998	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCCN / HCQ	Date début	
Partenaires	SCF	Propriétaire (s)	HCQ
		Partenaires	SCCN

HABITAT

Description de l'habitat

Diversité d'habitats : battures vaseuses, marais, étangs, pâturage, forêt mixte, forêt de conifères, forêt feuillus, marais saumâtre, tourbière.

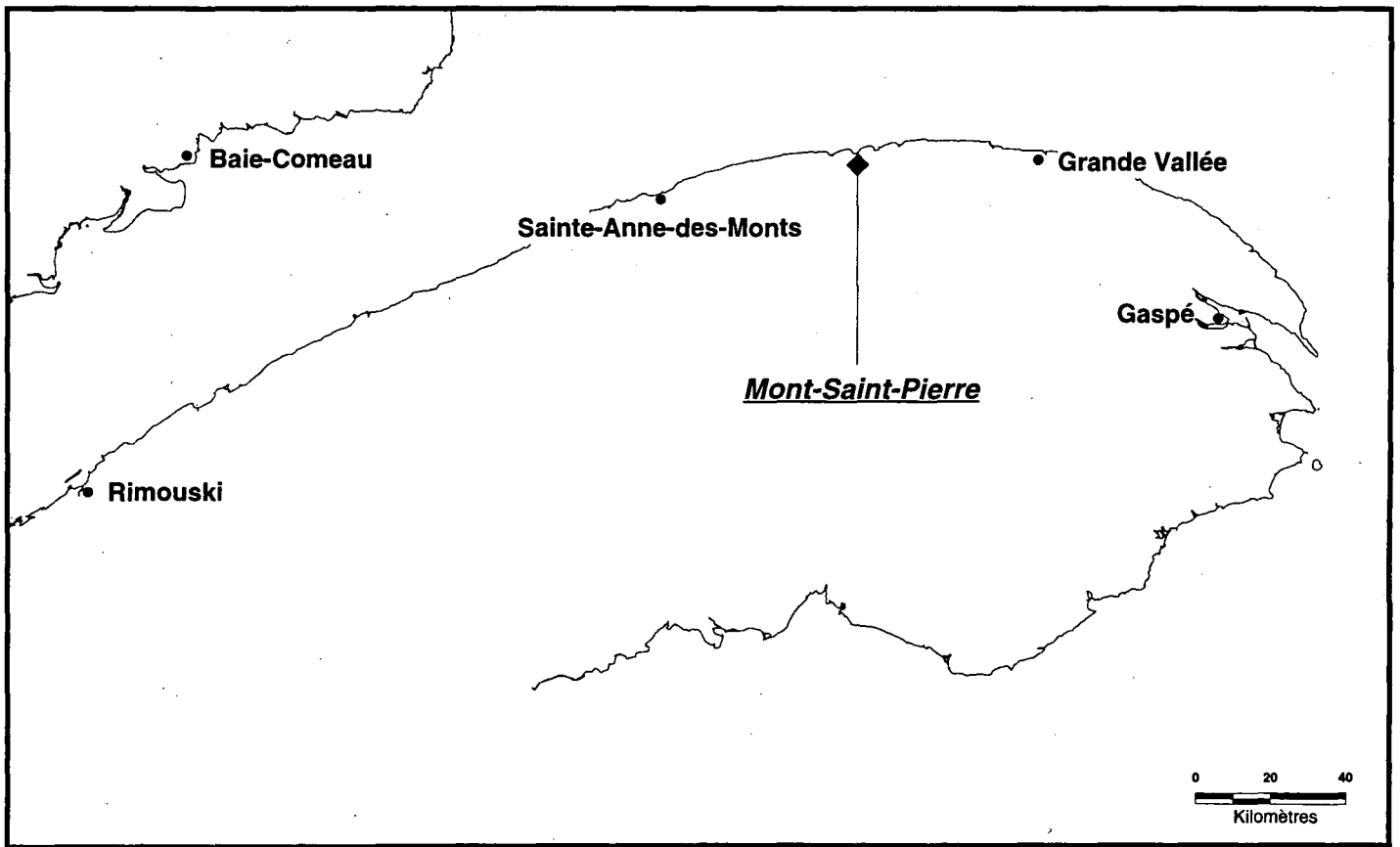
Biodiversité

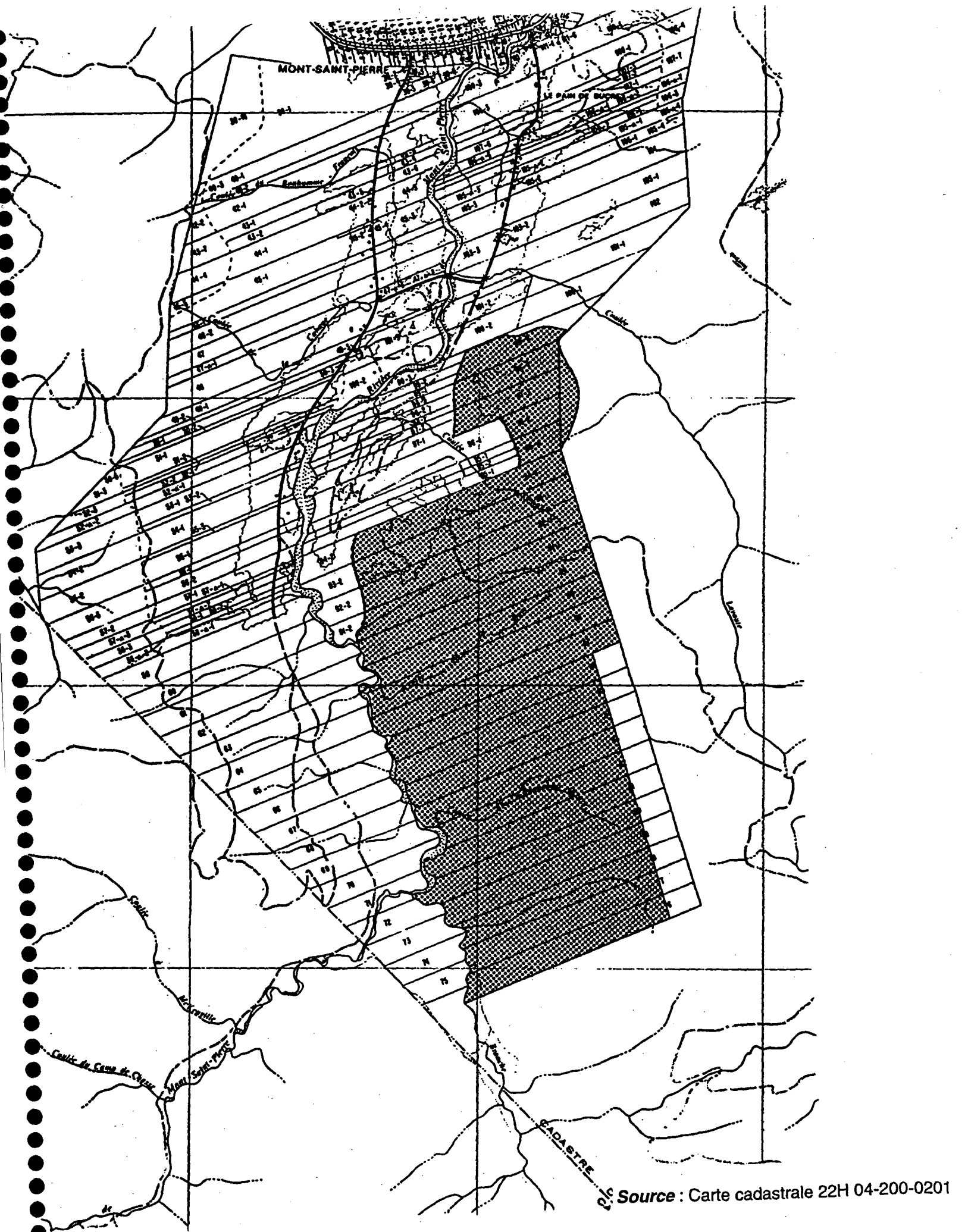
Densité élevée de mollusques à l'embouchure de la rivière Petites Bergeronnes (oursins, buccins, myes, moules bleues). Nombreux oiseaux migrateurs : aire d'alimentation, de repos et d'élevage. 131 espèces aviennes observées. Abondance d'oiseaux aquatiques. Forte concentration de mouettes de Bonaparte et tridactyles. Site de fraie pour plusieurs espèces, dont le capelan.

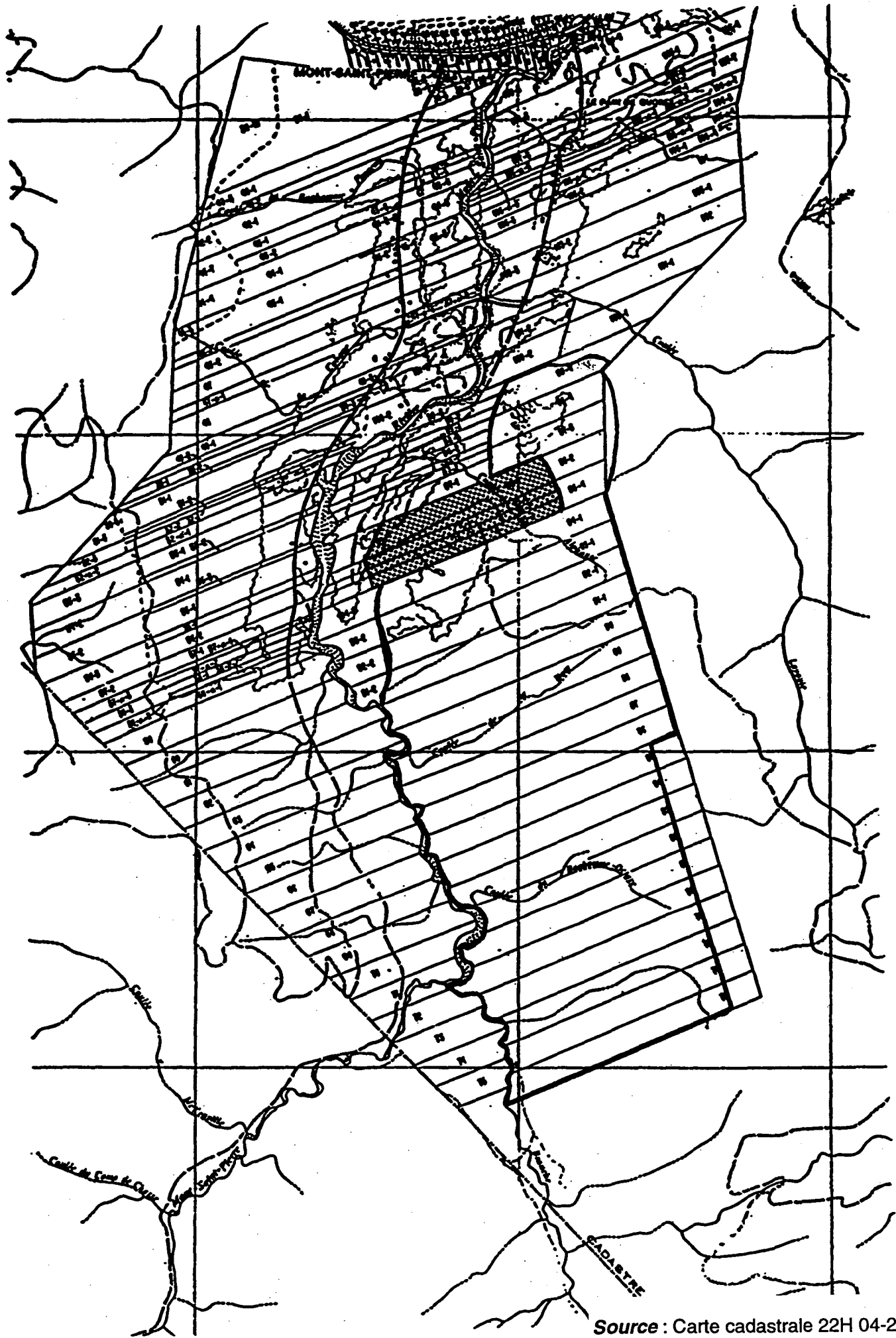
Site reconnu dans le Plan directeur du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent.

Infos suppl.

SCCN : Société canadienne pour la conservation de la nature.
HCQ : Héritage canadien du Québec.







Source : Carte cadastrale 22H 04-200-0201

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Mont Saint-Pierre	296000m.E. 545200m.N. (20)
Localisation	Mont Saint-Pierre	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	555,00	555,00
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Protection d'un site unique sur le plan des processus géomorphologiques et de la végétation associée. Protection de trois populations d'une espèce floristique susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Réserve écologique (à venir)	Type d'entente	
Juridiction	Provinciale	Date intend.	
Date acquisition	7 mars 1998	Durée	
Nouveau (x) prop.	MEF	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

La réserve comporte des plateaux, des parois rocheuses (falaises), des talus d'éboulis, des ruisseaux et des zones forestières. La forêt couvre la partie inférieure des versants. Plus en hauteur, sur les pierriers, y poussent des buissons épars, accompagnés de quelques plantes herbacées.

Biodiversité

Les essences forestières principales sont le sapin baumier, l'épinette blanche, l'épinette noire, le peuplier baumier, le bouleau jaune, l'érable rouge et le thuja occidental. Les données sur la faune ne sont pas disponibles.

Trois populations de l'*Astragalus australis* var. *glabriuscula*, une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, dont a population la plus importante répertoriée au Québec.

Infos suppl.

L'Avis, en vertu de l'article 4 de la Loi sur les réserves écologiques, a été envoyé pour signature à la sous-ministre le 5 février 1998. Il a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 7 mars 1998.

SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Mont Saint-Pierre	295600m.E. 5452650m.N. (20)
Localisation	Mont Saint-Pierre	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal <input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	46,09	46,09
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la réserve écologique du Mont Saint-Pierre.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	ONG	Date intend.	
Date acquisition	13 février 1998	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCMHQ	Date début	
Partenaires	SCF	Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

Le site acquis se compose de parois rocheuses (falaises schisteuses), des talus d'éboulis et de forêt de conifères. La forêt couvre la partie inférieure des versants. Plus en hauteur, sur les pierriers, y poussent des buissons épars, accompagnés de quelques plantes herbacées.

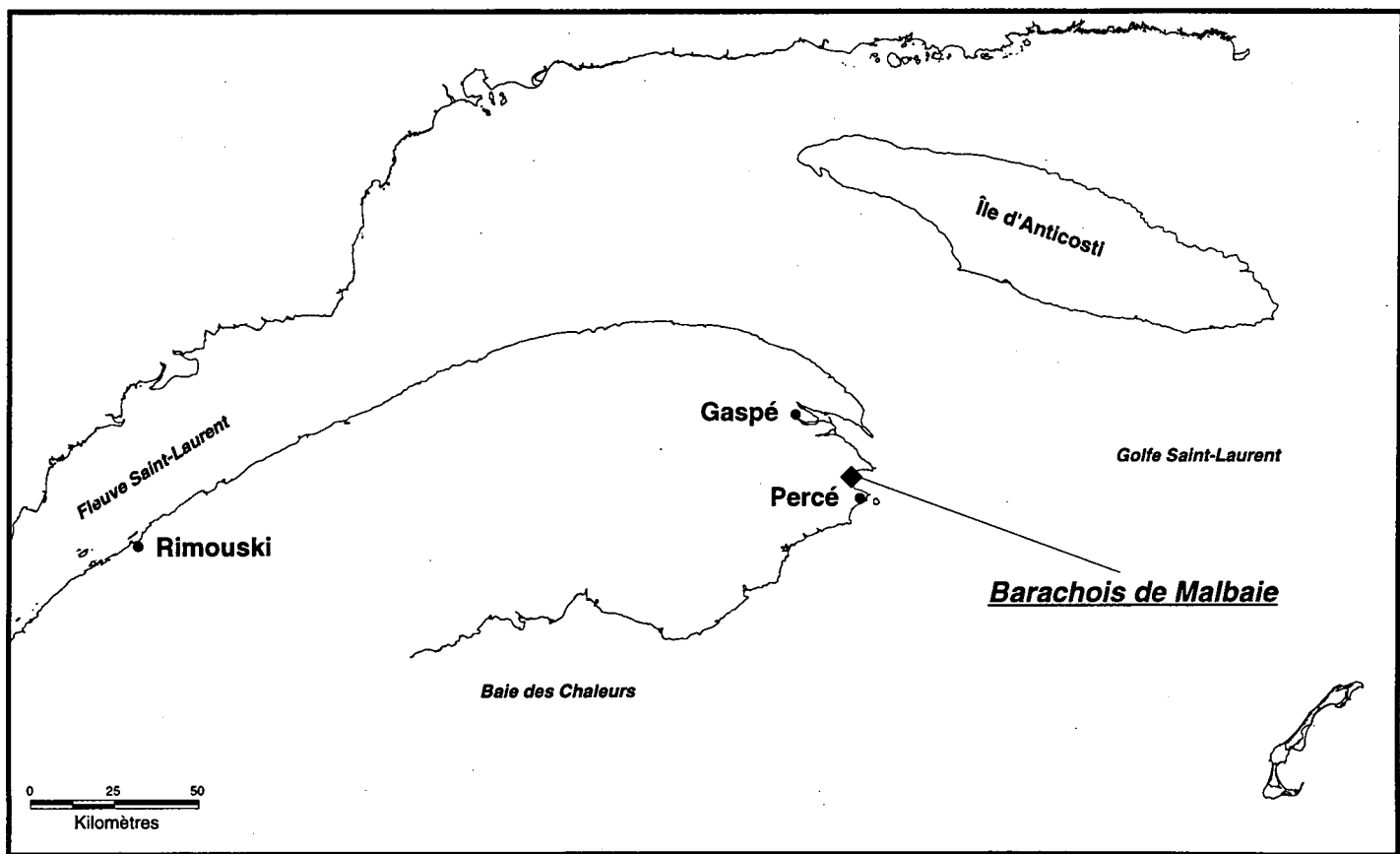
Biodiversité

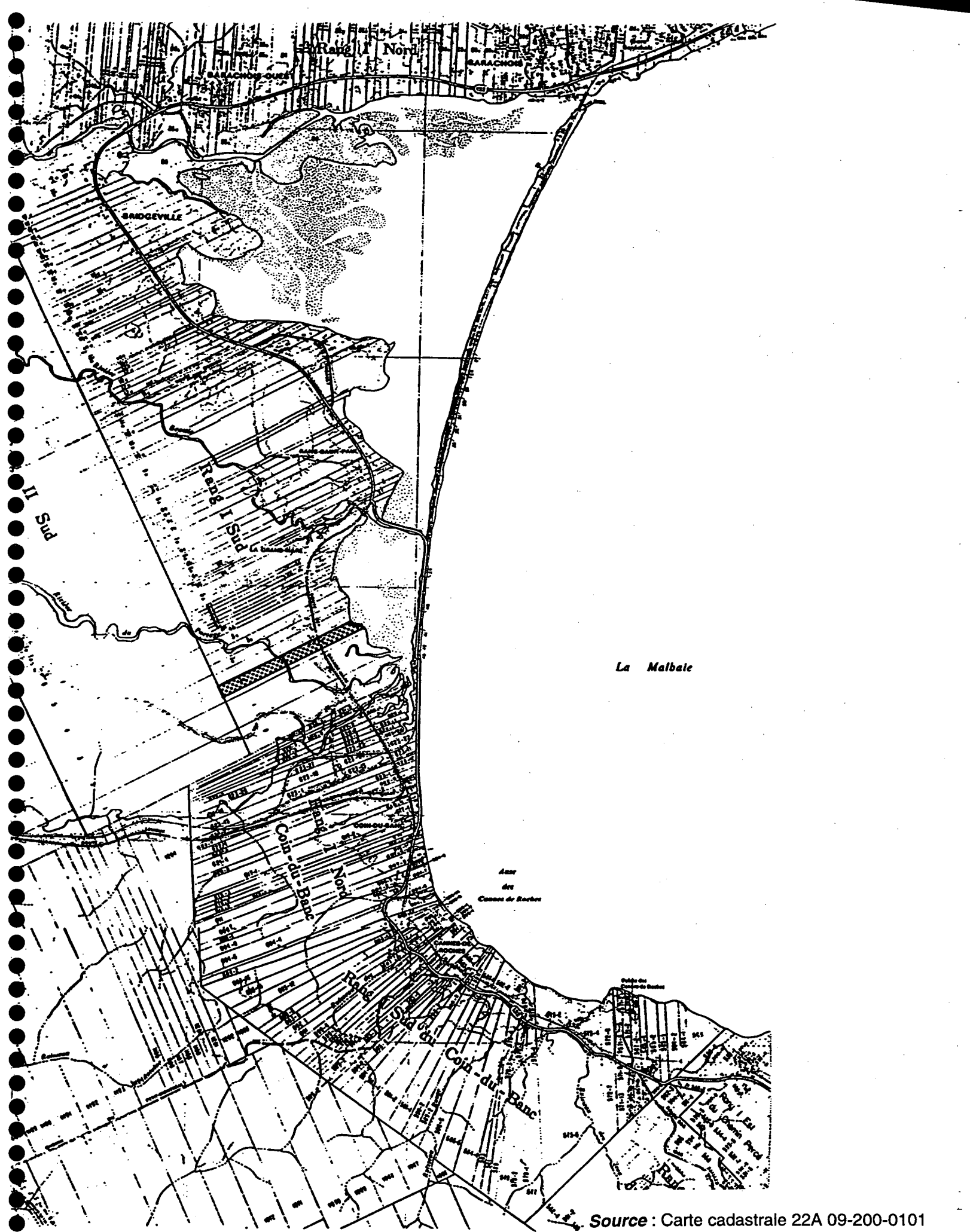
On y retrouve surtout une sapinière. Les essences forestières y sont donc le Sapin baumier et autres espèces similaires à celles retrouvées dans la réserve écologique adjacente : l'épinette blanche, l'épinette noire, le peuplier baumier, le bouleau jaune, l'érable rouge et le thuja occidental. Les données sur la faune ne sont pas disponibles.

On y retrouve aussi l'*Astragalus australis* var. *glabriuscula* sur le site.

Infos suppl.

Les acquisitions ont été réalisées le 13 février et le 23 février 1998.
SCMHQ : Société de conservation des milieux humides du Québec.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Barachois de Malbaie	404000m.E. 5384000m.N. (20)
Localisation	Percé	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	12,73	12,73
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Protection d'une partie du plus vaste barachois de la péninsule gaspésienne. La très grande diversité de ses milieux lui confère une valeur faunique et floristique exceptionnelle. Présence d'une tourbière bombée.	

ACQUISITION	INTENDANCE
Statut de protection	Type d'entente
Protection sans statut légal	
Juridiction	Date intend.
ONG	
Date acquisition	Durée
30 janvier 1998	
Nouveau (x) prop.	Date début
SCCN	
Partenaires	Propriétaire (s)
SCF MEF	
	Partenaires

HABITAT

Description de l'habitat

Le barachois compte un ensemble de milieux variés : barre de sable, lagune (marais salés, marais saumâtre et d'eau douce), forêt humide, forêt sèche (sapinière) et tourbière bombée. La tourbière bombée représente un type de milieu rare en Gaspésie.

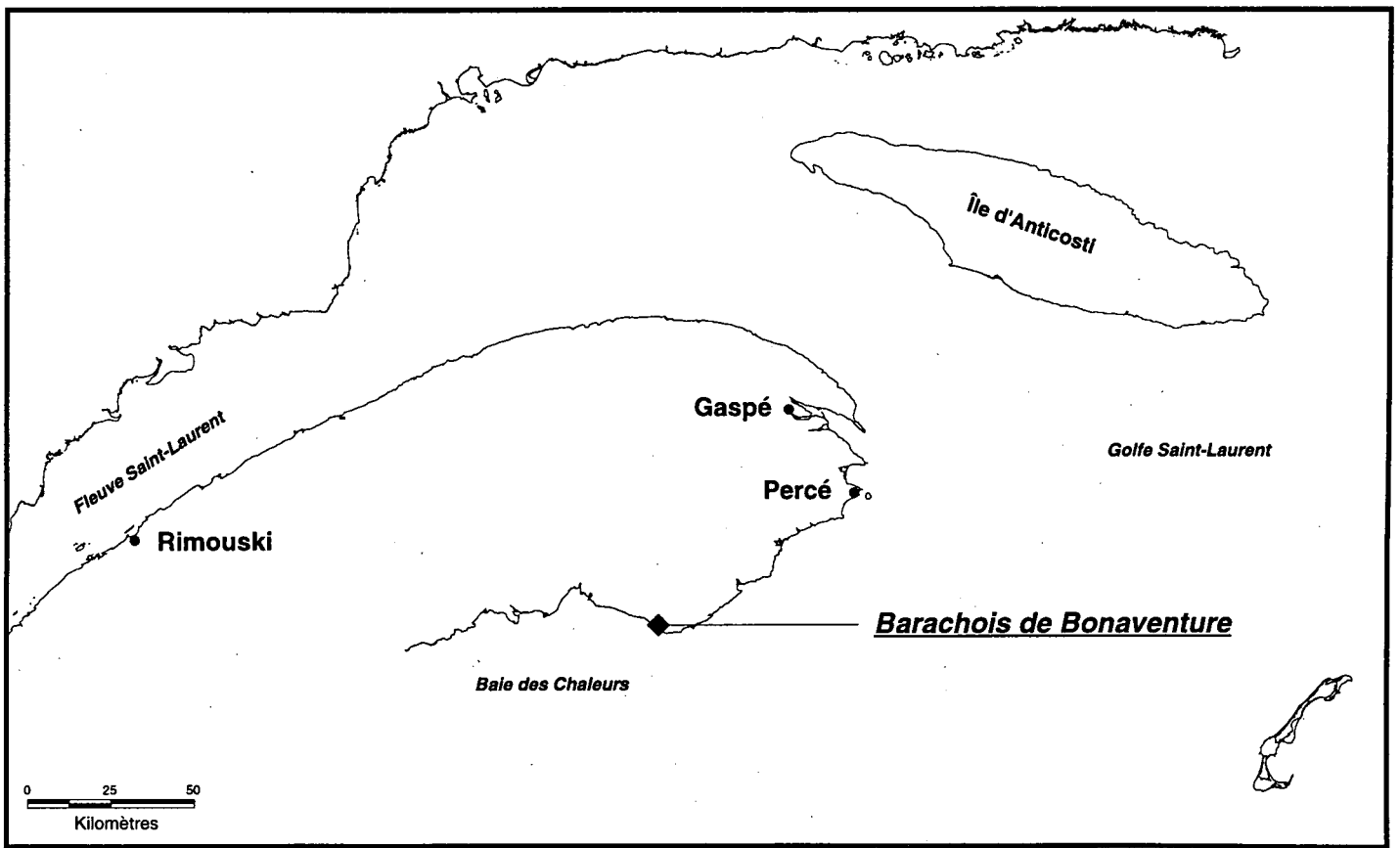
Biodiversité

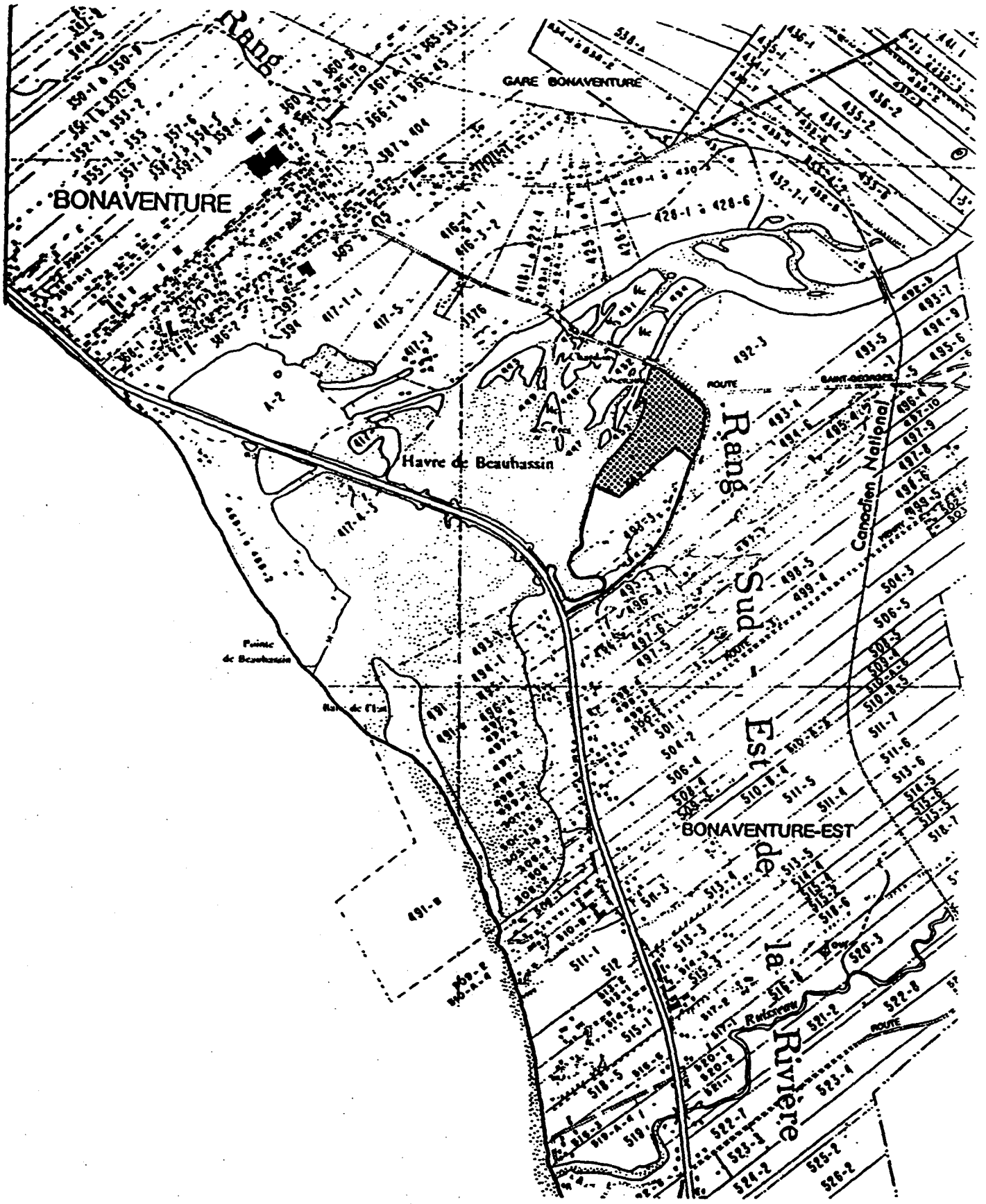
Grande richesse floristique dont les groupements végétaux sont aussi variés que les milieux eux-mêmes. La diversité du phytoplancton, du zooplancton et de la faune benthique indique une grande productivité biologique. On y a aussi dénombré 189 espèces d'oiseaux, 16 espèces de mammifères, 6 espèces de poissons et 5 espèces de batraciens.

On y observe deux espèces de plantes et deux espèces d'oiseaux à statut précaire. Ce sont les *Triglochin gaspense*, *Gaylussacia dumosa* var. *bigeloviana*, le râle jaune et le bruant à queue aigüe.

Infos suppl.

SCCN : Société canadienne pour la conservation de la nature.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Barachois de Bonaventure	316200m.E. 5323800m.N. (20 U)
Localisation	Bonaventure	Coord. géo.
Comptabilité	97-98	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	7,49	7,49
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau site <input type="checkbox"/> Consolidation <input type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Assurer la protection d'une partie d'un écosystème côtier, caractéristique du littoral de la Baie des Chaleurs.	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Protection sans statut légal	Type d'entente	
Juridiction	ONG	Date intend.	
Date acquisition	6 juin 1997	Durée	
Nouveau (x) prop.	Bioparc de la Gaspésie inc.	Date début	
Partenaires	MEF, Municipalité de Bonaventure, Pêches et Océans Canada	Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

Le barachois se caractérise par des marais salés et saumâtres, un cordon littoral, des lagunes et des îles sablonneuses boisées ou herbacées. Le site acquis est en partie constitué de boisés, d'un marais et d'une zone de transition entre ces deux milieux.

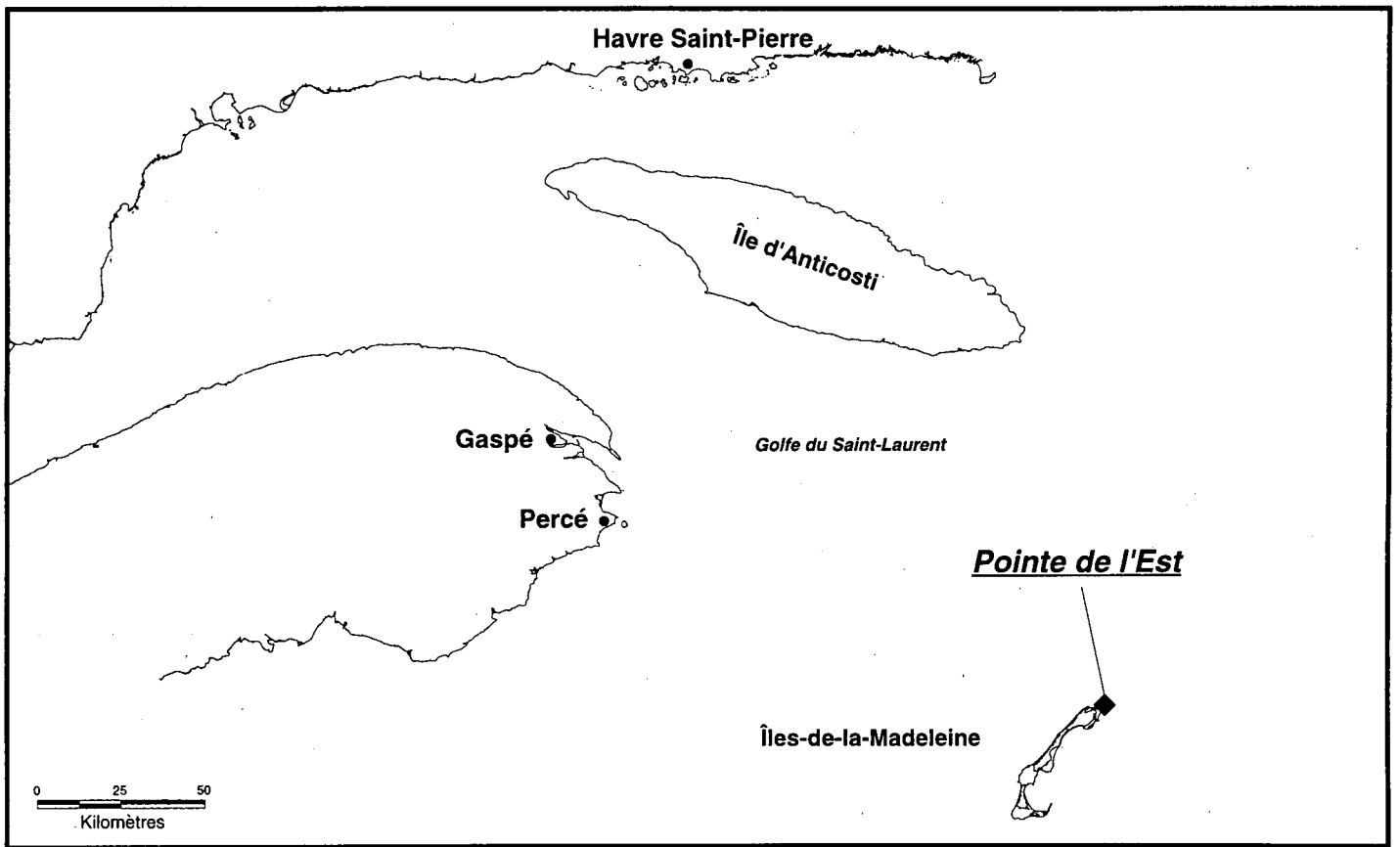
Biodiversité

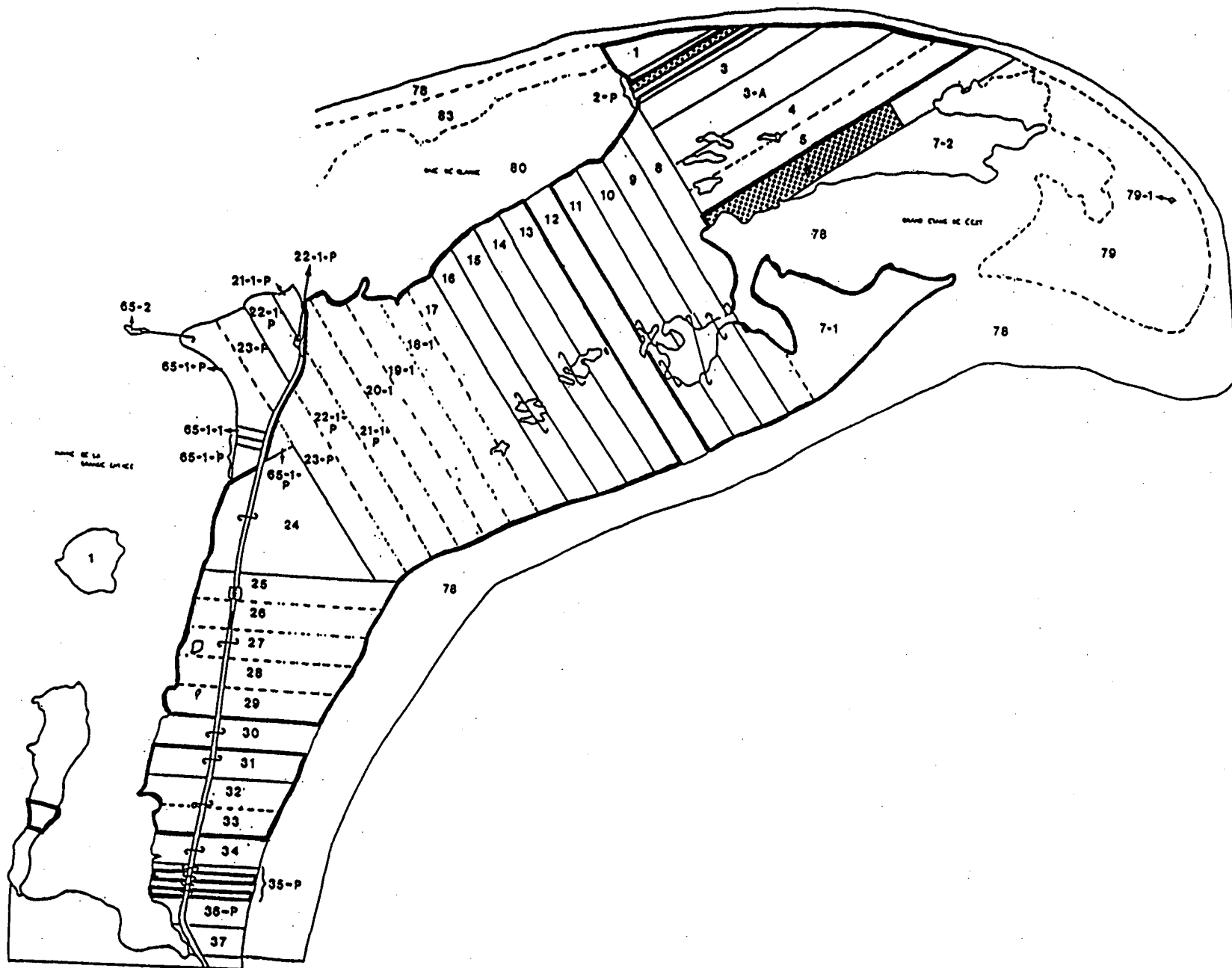
On y retrouve des espèces végétales typiques des marais d'eau salée (spartines pectinée et à fleurs alternes, etc.) et des marais d'eau douce (Populage des marais, quenouilles, etc.). Treize espèces de poissons ont été recensées dans le barachois et de nombreuses espèces de canards y nichent. On y observe aussi d'autres oiseaux aquatiques, des oiseaux de rivage, des passereaux, des rapaces et des petits mammifères.

On retrouve dans le barachois trois plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : *Gentianopsis macounii*, *Triglochin gaspense*, *Muhlenbergia richardsonis*.

Infos suppl.

Sera incorporé au parc régional de la MRC de Bonaventure. Le Bioparc s'occupe d'interprétation et d'éducation.





SAINT-LAURENT - VISION 2000

Bilan de conservation des habitats

Service canadien de la faune, Environnement Canada
Renée Langevin

Nom du site	Pointe de l'Est	618000m.E. 5274000m.N. (20T)
Localisation	Îles-de-la-Madeleine	Coord. géo.
Comptabilité	96-97	Mode de protection principal
		<input checked="" type="radio"/> Acquisition <input type="radio"/> Intendance
Superficie acquise [ha]	18,94	18,94
Superficie sous intendance [ha]	0,00	Superficie protégée [ha]
Type	<input type="checkbox"/> Nouveau site <input checked="" type="checkbox"/> Consolidation <input checked="" type="checkbox"/> Rectification	
Justification de la protection	Consolidation de la Réserve nationale de faune de la pointe de l'Est. Nouvelles acquisitions et correction après arpentage (1994-95).	

ACQUISITION		INTENDANCE	
Statut de protection	Réserve nationale de faune (à venir)	Type d'entente	
Juridiction	Fédérale	Date intend.	
Date acquisition	21 mai 1996	Durée	
Nouveau (x) prop.	SCF	Date début	
Partenaires		Propriétaire (s)	
		Partenaires	

HABITAT

Description de l'habitat

La RNF se caractérise par des plages et dunes, les landes, les grandes lagunes, les prés salés et les marais, de même que par des forêts rabougries d'épinettes et de sapins, de très nombreux étangs d'eau douce, salée ou saumâtre. L'ensemble des lots acquis est constitué d'un ou plusieurs de ces habitats.

Biodiversité

144 espèces d'oiseaux ont été observées à la pointe de l'Est. Quelques mammifères terrestres, plusieurs espèces de poissons et mollusques. Il existe une bonne diversité floristique.

Présence de deux espèces d'oiseaux à statut précaire : le pluvier siffleur et le grèbe cornu. Sept espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables à la pointe de l'Est.

Infos suppl.

Superficie 1994-95 = 248,52 ha. Superficie corrigée = 241,0 ha. Différence = -7,52 ha. Acquisitions 1996-97 : 26,46 ha. Superficie protégée = 26,46 ha - 7,52 ha = 18,94 ha.